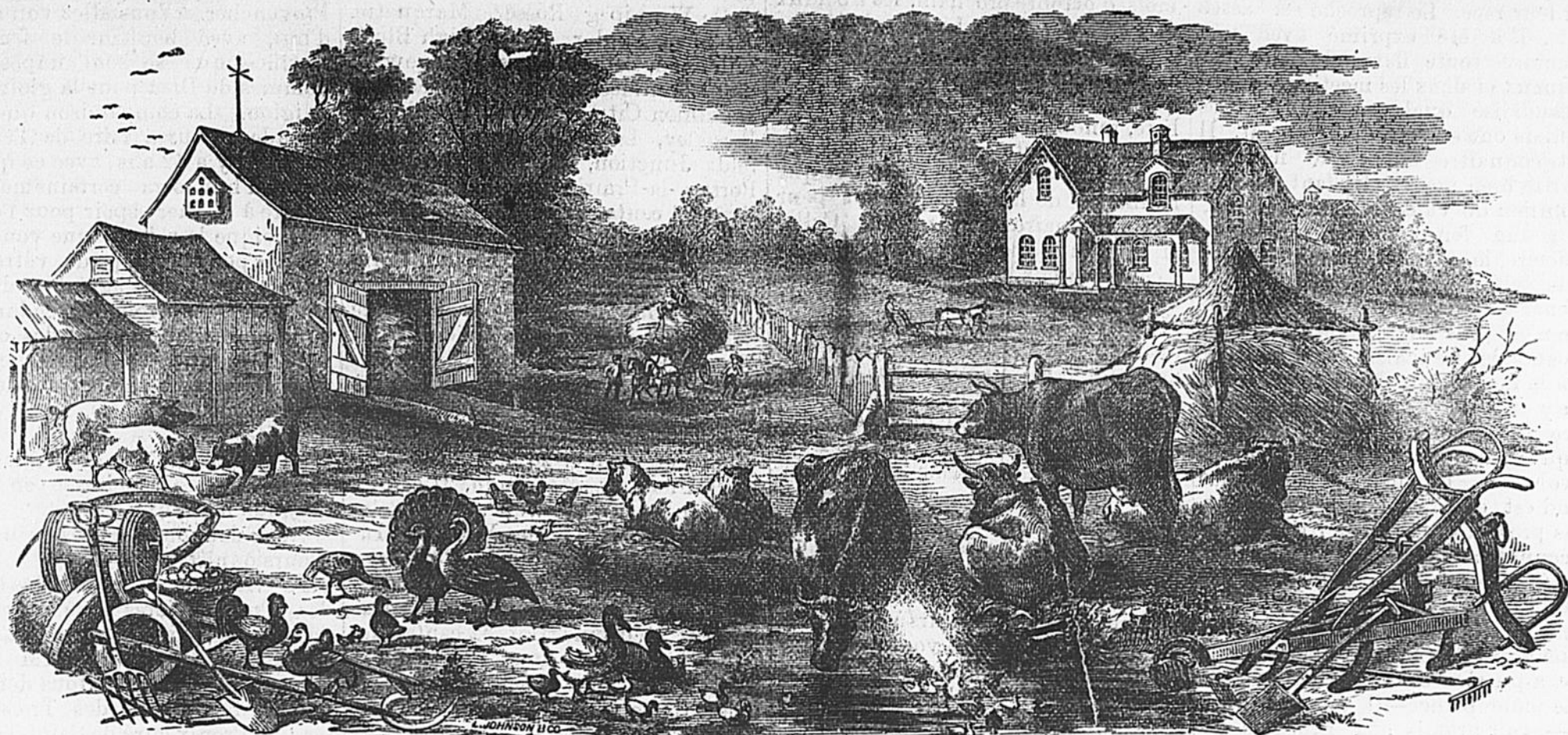


JOURNAL DES CAMPAGNES



L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.

6ème Année

Jeudi 29 Septembre 1887

No 35

JOURNAL DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE.

Paraissant tous les JEUDIS et contenant toutes les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement : — UNE PLANTÉE :
POUR LA FRANCE : 10 FRANCS

Strictement payable d'avance

Imprimé et publié par

LEGER BROUSSEAU.

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

No 9, Rue Buade, H. V., Québec.

Lettre de Belgique

Bruxelles, 25 août.

Les lois sociales. — Le discours du roi à Bruges et le militarisme. — Ce même discours et le mouvement flamand. — Le prince Beaudouin à Bruges. — La question des canons. — Les socialistes. — Les élections à Bruxelles. — Troubles à Ostende. — Le congrès social.

Nos honorables ont pris leurs vacances depuis quelques jours, après avoir expédié tout un ballot de "lois sociales", qu'on a craint d'ajourner à la session prochaine. On avait, comme vous le savez, perdu beaucoup de temps à discuter des projets de lois militaristes ; c'est ce qui fait qu'on a voté au pas de course quelques bouts de législation tendant à protéger l'ouvrier.

Dans cet ordre d'idées on a voté une loi réglant le paiement des salaires et destinée à rendre impossible le *truck-system* ; une autre loi déclarant insaisissable et incessible une partie des salaires des ouvriers ; une troisième réglant et organisant les conseils de conciliation. Une quatrième loi a été faite contre l'ivresse publique.

Toutes ces lois sont dues à l'initiative du gouvernement et ont été préparées par la commission du travail. Elles ne sont point parfaites ; mais elle témoignent de la bonne volonté de nos gouvernants. Et certes le temps trop court qu'on a passé à les discuter a été mieux employé que les longues et interminables séances consacrées à nous enfoncer de plus

en plus dans le militarisme prussien

M. Wæste a fait voter aussi certains changements du code civil, tendant à faciliter le mariage des indigents et des miliciens. En fait de lois spéciales, c'est peut-être la meilleure, parce qu'elle favorise le plus la moralité des ouvriers ; c'est celle, en tous cas, à laquelle on ne saurait faire aucun reproche. Elle brise, pour la classe la plus intéressante de la société, le réseau de formalités excessives dans lequel le code civil emprisonne la liberté du mariage ; pour les miliciens, elle adoucit l'atteinte portée au droit naturel par les règlements militaires et par ce qu'on a coutume d'appeler les nécessités du régime militaire.

Au Sénat, M. Lammens a hautement loué cette loi, dont la moralité est évidente, et a provoqué certaines déclarations ministérielles qui la complètent en étendant son action bienfaisante.

Nos Chambres n'ont donc pas été paresseuses dans ces derniers temps.

Il serait néanmoins puéril de croire que la législation sociale déjà votée constitue une panacée pour le mal social, et nos législateurs feront bien de ne pas s'illusionner à ce sujet. M. le sénateur Lammens, le seul qui ait, dans toutes ces discussions, considéré les choses d'un peu haut, l'a d'ailleurs fait remarquer. aidées de l'esprit chrétien les "lois sociales" peuvent exercer quelque effet ; mais, si cet esprit est absent, leur influence sera nulle. C'est à cette conclusion qu'il en faut arriver toujours, et l'on ne saurait assez le répéter en ces jours où la politique n'a guère l'habitude de s'inspirer du catéchisme.

D'ordinaire, quand les Chambres sont absentes, le pays est en repos. Il n'en a pas été de même dans ces derniers temps. A peine les Chambres s'étaient-elles séparées qu'un discours royal a soulevé de grandes polémiques. Sa Majesté, invitée à assister aux splendides fêtes qui ont eu lieu à Bruges, en l'honneur des héros communiers de 1802, Breidel et de Coninc, a prononcé un discours fort étudié, où il a indirectement remis sur le tapis la question militaire. Les journaux étrangers en ont pris de l'inquiétude et ont cru y avoir l'aveu

de complications européennes fort prochaines. Je ne dirai pas que la paix soit assurée : mais le discours en lui-même n'avait pas une signification aussi alarmante. Il ne met en péril que la liberté civile des bons Belges. Militaire convaincu, notre roi a de son noble métier une haute idée, que je m'en voudrais de contredire.

Bien compris, la carrière militaire est, en effet, une des plus dignes de la vie laïque et elle tente naturellement les grandes âmes. Mais notre roi a le tort de croire qu'on puisse légitimement et qu'on doive opportunément forcer tous les Belges à l'embrasser et c'est l'erreur capitale de la cour. Sans le vouloir la cour est à ce point de vue, sous l'illusion prussienne et considère comme l'idéal d'un peuple fort celui où les charges militaires, réelles et personnelles, sont développées à leur "maximum." C'est à cette idée que nous devons, depuis vingt ans une poussée venue d'en haut et toujours persistante vers le développement du militarisme dans le pays. Celui-ci résiste tant bien mal ; mais, mal conduit et sans principes bien arrêtés, appuyé seulement sur un vague instinct de liberté, il a toujours jusqu'ici fini par céder. Dans cette lutte du militarisme contre le pays, nous en sommes arrivés au point où la conscription ayant donné son maximum d'hommes, le parti militariste éprouve le besoin de briser la conscription pour étendre davantage le service militaire. La faculté du remplacement est le plus grand obstacle à cette extension rêvée ; de telle sorte que c'est à lui qu'on s'attaque pour arriver beaucoup plus loin.

Rendons cette justice au parti militariste qu'il est habilement conduit et qu'il est doué à un degré éminent de cette grande vertu politique qui se nomme la persévérance. Il profite de tout avec une grande habileté pour parvenir à ses fins. L'année dernière, il a adroitement tiré parti de l'affolement de la bourgeoisie devant les émeutes du pays de Charleroi, pour faire gagner du terrain à l'idée du service personnel. "Voyez-vous, a-t-il dit une armée de prolétaires combattant des prolétaires ! Il y a là un

danger social. Il faut que les classes moyennes améliorent l'armée et la préservent contre le socialisme." Ce raisonnement spécieux a été exploité de toutes les manières ; et telle était la "venette" de la bourgeoisie, qu'à ce moment la cause du service personnel paraissait gagnée. Il ne fallut rien moins qu'une forte pression du parti conservateur pour empêcher le ministère de s'empêtrer dans la question. Mais, le branle étant donné, le prétexte social n'ayant pas produit l'effet attendu, on s'est rejeté sur le prétexte patriotique ; et à défaut de droitier, il s'est trouvé un indépendant pour, s'appuyant sur ce double prétexte, jeter un projet de loi dans les jambes de la majorité. Je vous ai dit au prix de quelles peines le principe du service personnel a été repoussé par une pauvre majorité de 7 voix.

Ce résultat n'a pas découragé la cour ; et elle continue, avec un grand sens pratique à son point de vue, de soulever la question à tout propos. De là le discours du roi à Bruges. Inutile d'y chercher autre chose que cette persistance à vouloir encaserner tous les Belges, petits et grands, riches et pauvres, qui sont en état de tenir un fusil et de porter une giberne. Quant aux menaces de guerre internationale que les journaux de l'étranger y ont vues, elles n'y sont pas à trouver, et personne ici en Belgique ne s'y est trompé. Toute la polémique des journaux à propos de ce discours a porté, en effet, sur le service personnel, avec le danger social et le danger international comme artifices de discussion. Car, au fond, le vieux programme militariste, réclamant le service personnel avec le service universel en perspective, est bien antérieur aux derniers démêlés franco-prussiens.

Le discours du roi a soulevé d'autres critiques en Flandre. On a trouvé étrange que, venant à Bruges, en plein pays flamand, prononcer l'éloge de deux héros flamands qui avaient combattu pour leur nationalité, Sa Majesté ait parlé en français. D'aucuns, ont fait remarquer que le roi connaît beaucoup de langues qu'il parle très bien, et l'on s'est indigné de ce qu'il ne connaisse pas ou du

moins ne parle pas la langue maternelle de la moitié de ses sujets, au centre de leur pays et dans une circonstance où il s'agissait de glorifier leur race. Le reproche est assez juste. Il a été exprimé avec une franchise toute flamande dans des journaux et dans les meetings, ce qui a scandalisé quelques prudes. Ces derniers ont eu tort évidemment. Il faut connaître le peuple flamand pour le bien juger. Gardant encore, au milieu de l'affaissement général, un grand fond d'indépendance de caractère, le peuple flamand s'empporte vite quand il s'agit de la défense de ses droits ; mais aucune race n'est plus fidèle malgré ces soubresauts de franchise, et il ne tient qu'à la monarchie, bien conseillée, de s'y réserver dans l'avenir une force de résistance, trop négligée jusqu'ici, contre les attaques de la Révolution. En effet, le peuple flamand est encore plus sensible aux bons procédés qu'il ne s'irrite de la méconnaissance de ses droits ; et huit jours après le discours non flamand du roi, le jeune prince Baudouin, héritier présomptif de la couronne après le comte de Flandre son père, a pu s'en convaincre aisément.

Le jeune prince—il y a dix huit ans—avait promis aux Brugesois de venir assister au drame flamand patriotique intitulé 1302. Il y est allé, dimanche dernier. Or, jamais roi revenant triomphant dans ses Etats n'a été l'objet d'une réception aussi enthousiaste que le prince Baudouin venant à Bruges.

A son entrée en ville, au théâtre, à son retour vers la gare, c'a été une suite ininterrompue d'ovations vraiment frénétiques de la part du peuple. On a voulu dételier sa voiture, le porter en triomphe, et les autorités—mal inspirées peut-être—ont eu toutes les peines du monde à empêcher ce projet. Or, pourquoi ce délire. Tout simplement parce que le jeune prince n'a cessé, durant son séjour à Bruges, de parler flamand et qu'il l'a fait de manière à montrer qu'il connaissait la langue.

Le lendemain de ce jour, dans la séance même du Vlaamsche Landdag où on attaquait assez vivement son oncle, le roi, pour avoir prononcé son discours dans une langue étrangère au peuple, l'assemblée adoptait, avec un enthousiasme dont on ne se fait pas d'idée, l'idée d'un télégramme de remerciement au jeune prince. Et en ce moment les bons Flamands ne souffriraient guère qu'on dise du mal de "leur" prince.

Voilà le peuple flamand. Une monarchie bien inspirée tirerait profit de la leçon.

La question des canons a préoccupé l'opinion publique. Mais ici, encore une fois, grâce à notre presse radicale, la presse étrangère s'est abusée. Parce que les nouveaux canons ont été commandés à Krupp, malgré toutes les bonnes raisons qui existaient pour les commander par exemple dans le pays même, on s'est imaginé qu'il y avait au dessous de cette manière d'agir quelque chose comme un coquillage politique avec l'Allemagne : *Paulo minora canamus*. N'accusons de cette étrange amitié pour l'acier allemand que la routine, toujours puissante—plus que partout ailleurs—dans notre administration militaire, et qui n'avait jamais manqué de nous faire commettre, au point de vue matériel, sottise sur sottise.

Pendant ce mois aussi, les socialistes ont tenu un congrès. La désunion s'est mise parmi eux. Ils se sont séparés en deux tronçons, dont l'un, spécialement composé des compagnons du Hainaut, veut la grève générale immédiate, et dont l'autre, qui a ses principaux points d'appui à Gand, à Liège et à Bruxelles, a des allures temporisatrices. Mais quand

il s'agira de détruire, les révolutionnaires se retrouveront bien.

Savez-vous qu'ici même les radicaux se préparent à culbuter, au mois d'octobre prochain, les libéraux de l'hôtel de ville ? Le Buls, l'homme du 7 septembre, ne présente plus assez de garanties au radicalisme, qui veut, avec l'aide du parti socialiste, renouveler tout le conseil communal. J'ajoute que les radicaux ont de grandes chances de succès, et que l'annonce de leur attaque fait peur aux doctrinaires et à la cour. Celle-ci voudrait bien que, par esprit "conservateur", le parti catholique se jette dans la mêlée pour soutenir M. Buls et ses acolytes. Heureusement nous ne sommes pas encore capables de cette maladresse. Ne vous étonnez donc pas si bientôt Bruxelles possède un conseil communal digne de celui de votre Ville-lumière. Ce n'est ni impossible, ni même improbable.

Le télégraphe vous aura fait connaître les troubles qui viennent de se produire à Ostende. Ils sont un résultat de notre fâcheuse situation économique. La concurrence étrangère réduit nos pêcheurs à la misère. Ces pauvres gens ont voulu corriger le vice de notre législation par des actes de violence, qu'ils sont aujourd'hui les premiers à regretter ; car nos pêcheurs sont de fort braves gens, qui n'ont rien de commun avec les socialistes. Plus encore que les autres Flamands, ils ont la tête près du bonnet ; c'est là leur tort.

Personne ici, d'ailleurs, n'approuve la répression sanglante. Celle-ci a manqué de sang-froid. L'armée eût certes mieux protégé les intérêts en cause, sans user des moyens extrêmes qui ont coûté la vie à plusieurs pêcheurs et jeté beaucoup de familles dans une misère plus noire que par le passé.

Bientôt—à partir du 4 septembre—aura lieu le congrès social de Liège. Il paraît devoir être très brillant et digne de tous points de son aîné. De nombreuses adhésions de France, d'Allemagne, d'Autriche, d'Espagne et d'Italie lui sont parvenues. Sous la haute et sage direction de Mgr Doutreloux, le saint évêque de Liège, et bénie par le St-Père, qui vient d'envoyer un bref d'encouragement au comité, il ne pourra pas manquer de produire des fruits abondants et précieux. R. C.

AU MANITOBA

LES RÉCOLTES

Toutes les informations qui nous sont venues de la campagne depuis le commencement des battages, confirment les nouvelles que nous avions déjà de l'excellence de la récolte. Partout dans nos campagnes, il y a du grain en abondance, au point qu'on évalue à 7,000,000 de minots le blé que nos cultivateurs pourront mettre sur le marché de l'exportation. L'on peut assurer, sans exagération, que la moyenne du rendement du blé dans Manitoba n'a pas été moins de 28 minots à l'acre. Les autres grains ont donné un rendement aussi satisfaisant.

Si l'on considère que la récolte du blé dans les provinces de l'est et du côté américain n'a pas été aussi bonne que d'ordinaire, l'on voit de suite qu'il va en résulter une hausse pour notre marché. En effet, même à venir aujourd'hui, les prix ont varié pour le mieux : commencé à 50 cents, le prix du blé est actuellement de 57 à 60 cents. Ce qui va ajouter encore à la satisfaction de nos cultivateurs, c'est que le taux du fret jusqu'à Port Arthur, sur la ligne du Pacifique a été réduit, pas très considérablement, il est vrai, mais assez pour que sur

le tout le montant soit digne de mention. Les chiffres suivants feront voir que le nouveau tarif de fret est de 4 à 5 cents moins élevé que celui de l'an dernier :

De Winnipeg Rosser, Marquette, Reaburn, Poplar Point, Bigh Bluff, Kildonan, Selkirk Ouest, Stonewall, Saint-Boniface, Niverville, Otterburn, Dominion City, Emerson, Headingly, Barnsley, La Salle, Morris, Rosenfeldt Junction, Gretna, Morden et Portage-la-Prairie jusqu'à Port Arthur, 24 cents par cent.

De Burnside, Bagot, Austin, Sydney, Carberry, Sewell, Chater, Brandon, sur la ligne principale ; Treherne et Holland sur la branche de Glenboro ; Manitou, La Rivière, Pilot Mound, Crystal City et Clearwater sur la branche de Deloraine jusqu'à Port-Arthur, 25 par cent.

D'Alexander, Gritwold, Lac des Chênes et Virden, 26 cents ; de Elkhorn, Fleming, Moosomin, 27 cents ; de Wapella, Whitewood, Broadview, Grenfell, 28 cents ; de Wolseley, Indian Head et Qu'Appelle, 29 cents ; de Balgonie, Regina, Pense, Moose Jaw, 30 cents ; de Maple Creek, Dumore et Medicine Hat, 32 cents, etc.

En terminant, nous dirons que nous avons tout sujet d'être reconnaissants envers la Providence qui nous a si abondamment dispensé ses faveurs.

EXCURSIONNISTES DISTINGUÉS

Notre ville est en liesse ; ses habitants fêtent aujourd'hui l'arrivée de membres distingués du clergé de la province de Québec qui viennent juger par eux-mêmes des avantages Manitoba comme pays agricole et comme pays propre à l'émigration française.

Nos distingués visiteurs furent reçus à la gare de Winnipeg par un nombreux clergé et l'élite de nos concitoyens de Saint-Boniface et de Winnipeg. Ils furent immédiatement conduits à Saint-Boniface au palais archiepiscopal où M. L. J. A. Lévêque, maire de la ville, leur souhaita la bienvenue en faisant la lecture de l'adresse suivante :

Monseigneur et RR. MM.

du clergé,

Permettez-moi de vous exprimer, au nom de tous les citoyens de Saint-Boniface, la joie que nous cause votre arrivée au milieu de nous, et de vous souhaiter en même temps la plus cordiale bienvenue. Nos cœurs ont été émus, à la nouvelle qu'un nombre considérable des membres du clergé de la province de Québec allaient entreprendre le voyage de Manitoba pour nous visiter. Quand les parents et les amis que nous avons laissés là-bas s'imposent la fatigue de venir nous revoir dans ce pays nouveau que nous avons adopté, c'est pour nous une consolation et un bonheur, mais quand ces visiteurs sont nos vénérés pasteurs, nos dignes prêtres, nos pères selon la religion, ceux dont nous avons gardé ici le plus vif et le plus précieux souvenir, cette joie, Monseigneur et Messieurs, est doublement sentie, et ce sont ces sentiments dont nous vous offrons l'expression en ce moment.

Votre présence ici en si grand nombre nous rappelle agréablement le pays que nous avons laissé ; il semble que les distances qui nous séparent du Bas-Canada ont disparu et que nous nous retrouvons dans nos campagnes des bords du Saint-Laurent.

Cependant, vous êtes bien sur les bords de la Rivière-Rouge, dans ce Manitoba dont on vous parle depuis si longtemps, dans ce pays ouvert à la civilisation et aux lumières de l'Evangile par des missionnaires canadiens.

Vous le reconnaissez, malgré les

changements qu'il a subi, vous Vénéré Pasteur qui en avez été un des premiers missionnaires et qui avez partagé les labeurs du premier apôtre de la Rivière-Rouge, Mgr Provencher. Vous allez voir aujourd'hui, avec bonheur le fruit des sacrifices que se sont imposés ces hommes de Dieu pour la gloire de la religion. La comparaison que Votre Grandeur pourra faire de l'état du pays d'il y a 42 ans avec ce qu'il est aujourd'hui sera certainement de nature à donner espoir pour l'avenir.

Quoique la saison que vous avez choisie pour le temps de votre visite ne soit pas la plus agréable de l'année, nous espérons cependant que vous saurez faire la part des circonstances, et que les impressions que vous laisserez dans notre province de Manitoba seront favorables.

Sa Grandeur Mgr des Trois-Rivières, fit réponse à l'adresse en termes des plus heureux.

Nous donnons ci-après la liste des excursionnistes :

Sa Grandeur Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières ; le Rév. Père Augier, provincial des RR. PP. Oblats, de Montréal ; MM. L. S. Rheault et C. Bochet, tous deux chanoines, de l'évêché des Deux-Rivières ; M. Proulx, curé de Saint-Tite ; M. G. Chevreuil, curé de Saint-Anne du Bout de l'île ; M. Pothier, curé de Warwick ; M. J. Forget, curé de Sainte-Agnès de Dundee ; M. F. St. Aubin, curé de St. George d'Henri-ville ; M. T. Boivin, curé de Saint-Hilaire ; M. J. B. Duhamel, curé de St. Dominique ; M. Lasieraye, curé de Saint-François du-Lac ; M. A. Dupuis, curé de Saint-Paul ; M. L. L. Boivin, curé de Bedford, et M. Casaubon, vicaire de Saint-Barthélemi.

A tous et à chacun, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue. Ils verront Manitoba et nous ne doutons pas que tout ce qu'il leur sera permis d'admirer, sera cause qu'ils pourront au retour dans la belle province de Québec faire connaître notre pays tel qu'il est, c'est-à-dire un pays agricole comme il n'en est guère et essentiellement propre à l'émigration de Québec.

BÉNÉDICTION DE LA CATHÉDRALE

Comme nous l'annoncions la semaine dernière la consécration de la cathédrale de Saint-Boniface se fera dimanche et sera présidée par Sa Grandeur Mgr Fabre, archevêque de Montréal. La cérémonie qui commencera à 8.00 heures précises sera des plus imposantes.

Nous espérons que notre population se rendra au désir qu'a exprimé M. le curé Dugas, dimanche dernier, de la voir en foule à la cathédrale pour être témoin de cette dédicace solennelle de notre temple.

Impressions d'un médecin à Londres

Pèlerinage national.—Miracles et hypnotisme
(de l'Univers)

Sous ce titre, nous recevons d'un des médecins qui font partie de la commission médicale de Lourdes la première partie d'une étude qui sera continuée, et dont nous n'avons pas besoin de signaler le vif intérêt :

I

J'étais à Lourdes l'année dernière pendant le pèlerinage national, j'avais suivi avec grand intérêt les travaux de la commission médicale ; j'avais été frappé de la rigueur scientifique avec laquelle elle conduisait ses enquêtes : plusieurs de mes confrères venus comme moi, simples témoins ou curieux, quelques-uns

absolument incrédules, avaient pu constater que tous les faits étaient étudiés, discutés avec une bonne foi, une méthode, un sens clinique des plus exercés. Aussi avec des dispositions d'esprit différentes, les uns désireux de s'instruire et de s'édifier, les autres sceptiques et railleurs, tous nous sortions de ces réunions profondément remués, ne trouvant plus pour nos objections un terrain solide, et cherchant vainement à interpréter suivant les lois ordinaires de notre science les guérisons que nous venions de constater.

Je m'étais promis de me trouver encore à Lourdes avec le pèlerinage national de 1887.

Je voulais continuer, poursuivre plus avant cette étude si pleine d'intérêt pour un médecin.

Mais, entre ces deux dates, l'hypnotisme devait prendre une place importante dans nos préoccupations scientifiques ; l'hypnotisme nous réservait de telles surprises, bouleversait à tel point toutes nos données, que nos moyens ordinaires de contrôle devenaient insuffisants, de nouveaux doutes se présentaient à notre esprit, et nous nous demandions si, à Lourdes, nous n'avions pas été victimes d'une illusion.

Avec l'hypnotisme en effet, on nous donnait à entendre que désormais les paralytiques marchaient, les ankyloses s'assouplissaient, la sensibilité revenait ou disparaissait dans un membre, la douleur était une illusion ; le malade buvait avec délices les potions les plus amères, le sens de l'odorat percevait des odeurs exquisées en prenant des chardons pour des roses. La vue, le toucher, l'imagination, tous les sens devenaient les esclaves dociles d'une volonté étrangère.

Cette volonté étrangère pouvait s'exercer à distance, commander sans intermédiaire et être obéie ; enfin on pouvait par auto-suggestion subir directement l'influence d'une idée dominante ou des objets environnants.

Que devenaient dans tout cela la personnalité humaine, le libre arbitre, la responsabilité ? Toutes les grandes lois morales étaient atteintes, le fil conducteur qui guide nos sociétés rompu.

Involontairement, on était pris de vertige ; on se demandait quel serait le terme, le résultat de ces découvertes. Comment oser parler de Lourdes et de ses piscines ?

Immense suggestion ! A moins de voir les morts ressusciter, et encore ! Le surnaturel devait être relégué dans les illusions du passé.

Cependant, en y regardant de près, on reconnaît déjà que l'enthousiasme de la première heure ne s'est pas soutenu. L'hypnotisme promettait plus qu'il ne devait tenir. Il est monté sur les planches avec Donato et autres. Comme le magnétisme, les tables tournantes, il est également du domaine de la science et de la spéculation. Les résultats thérapeutiques sont très contestables. Voyez ces malades de la Salpêtrière ; entre les mains des maîtres les plus habiles, elles donnent des résultats étonnants et servent de continus sujets d'expérience. Si de la sorte on guérit, on améliore leur situation, pourquoi ne pas les rendre à leur famille, à la vie commune ? Si c'est une simple expérience dans l'intérêt de la galerie, sans profit pour le malade, l'expérience n'est pas légitime et la méthode mauvaise. Il y a des femmes qui depuis des semaines et des mois sont tenues dans un état de suggestion habituel ; à ce jeu longtemps continué leur résistance s'épuise, leur personnalité s'émousse, et elles deviennent des instruments inconscients entre les mains de ceux qui les soumettent à un entraînement

prolongé. Si vous modifiez chez elles un symptôme, si vous rendez le mouvement ou la sensibilité à un membre, vous ne modifiez en rien la cause première du mal, si même vous ne l'aggravez pas. Car l'hystérie est une affection protéiforme, à manifestations mobiles, mais très difficile à atteindre dans son principe. Vous avez donc là un mariage trompeur, un horizon plein de promesses, une réalité décevante.

A Lourdes, les faits observés sont sans analogie. Voyez, du reste, combien les physionomies des malades sont différentes. D'un côté, vous avez des types affaiblis, déprimés, un œil éteint ou qui se dérobe ; de l'autre, une joie, une sérénité, une confiance qui vont vous étonner. Demandez à une personne qui depuis deux ou trois ans est couchée sur un lit de douleurs et qui vient de se lever et de marcher librement, si elle est assurée de sa guérison. Mais elle ne conserve aucun doute, son assurance est complète, et vous la voyez aller des piscines à la grotte, suivre les processions, se mêler à la foule, sans craindre la fatigue, sans songer à une rechute possible. Ces jours derniers, un vieillard se présente devant nous, il est atteint d'une double hernie inguinale ; le médecin du bureau de bienfaisance le constate dans un certificat délivré au moment du départ. Nous trouvons au niveau des aînes l'empreinte profonde laissée par le bandage. Cet homme nous apporte ce bandage, en nous disant qu'il est désormais inutile et qu'il est absolument guéri ; et de fait, en examinant les anneaux qui donnent passage aux hernies, nous les trouvons resserrés, fermés. Tous les médecins présents à la constatation examinent soigneusement le malade, le font tousser, faire des efforts. La preuve anatomique, matérielle, tangible est indéniable. Nous étions à ce moment six médecins réunis dans le bureau, un interne des hôpitaux de Paris, un chirurgien distingué d'une ville importante ; ces deux derniers confrères prolongent leur examen, se livrent aux investigations les plus minutieuses, essaient par tous les moyens de faire ressortir les hernies. Peine perdue, rien ne paraît. "Si vous ne pouvez faire descendre la hernie disparue, vous êtes capables de lui en donner une nouvelle," leur dis-je en riant. On ne pouvait en effet apporter plus de précision et de vigueur dans les moyens de contrôle.

Les malades guéris à Lourdes sont et restent bien guéris. Dans huit jours, dans un mois, ils n'auront plus besoin de venir chercher de nouvelles forces dans les piscines. Ce n'est pas une impression qui s'efface, c'est une modification profonde est durable. Dans l'hypnotisme, tout en fugace ; il faut à des intervalles rapprochés recourir aux mêmes moyens pour obtenir les mêmes effets. Ici rien de semblable. C'est par centaines que vous voyez chaque année les malades revenir à Lourdes, attirés par la reconnaissance. Interrogez-les, plus de rechutes. Sans doute ils n'échappent pas à la loi commune. Ils peuvent avoir d'autres accidents, mais une maladie guérie reste guérie, c'est la règle, que les exceptions ne peuvent infirmer. Comment expliquer la suggestion chez les malades qui ne guérissent que rentrées, chez elles, alors qu'elles n'espèrent plus, qu'elles ne pensent même plus à leur guérison ?

Expliquez-vous la suggestion chez un enfant de trois ans à peine, qui crie et se débat quand on le plonge dans l'eau, qui n'a aucune conscience du résultat désiré. Cet enfant est atteint d'une carie des côtes ; une plaie étendue, une suppuration abondante se fait à ce niveau ; la mère enfonce chaque jour profondément la charpie dans cette plaie. Au sortir de la piscine, la

dépression s'est comblée, la plaie se nivèle, la suppuration se tarit ; en passant la main à la surface, nous constatons que tout est sec ; en examinant les linges de la veille et ceux du jour, nous voyons que les premiers sont tachés de sang et de pus et les seconds absolument secs.

Voilà un enfant de onze ans qui est à peu près complètement aveugle, l'œil gauche ne perçoit aucune lueur, l'œil droit distingue à peine la nuit du jour ; il faut le conduire par la main, il faut le faire manger. Il y a deux ans qu'il est dans cet état. Sa mère, qui nous le présente, nous dit qu'elle avait perdu ses enfants, nés avant terme ou morts dans la première enfance ; le père est dans un asile d'aliénés ; il ne lui reste que cet enfant, et il est aveugle. A son arrivée à Lourdes, les deux cornées avaient perdu leur transparence, elles avaient cet aspect piqueté, rugueux, dépoli qui caractérise la kératite parenchymateuse ou intersticielle. La nature spécifique de la maladie paraissait, d'après les antécédents héréditaires, suffisamment établie. Au sortir des piscines cet enfant a retrouvé subitement la vue. Toutes les personnes qui l'entouraient ont constaté le fait et une foule nombreuse l'accompagna jusqu'au bureau des constatations. Non seulement l'enfant peut se conduire seul, mais il distingue les objets les plus fins, le mouvement d'une petite aiguille à secondes. En examinant ses yeux à la loupe, nous remarquons que la cornée a retrouvé son poli, sa transparence. Il y a par places quelques taches, quelques légers nuages qui n'ont pas entièrement disparu mais la plus grande partie de la cornée est débarrassée et la lumière peut pénétrer jusqu'aux parties profondes.

Lorsque l'étude de ce fait sera complète, lorsque l'enquête sera terminée, et on sait avec quel soin, avec quelle prudence elle est toujours conduite ; lorsque les médecins, hostiles ou non, auront fait connaître leur avis, cette guérison restera comme un des événements considérables du grand pèlerinage national. Si on peut guérir d'une héméralgie diffuse par un travail de résorption lent qui dure des mois et même des années, on n'en guérit jamais instantanément, car les tissus ne peuvent se refaire en un instant et reprendre ainsi des fonctions depuis longtemps perdues.

Si nous ne devons voir dans les faits de Lourdes que des exemples de suggestions, si l'impression morale étant seule en cause, non seulement les guérisons présenteraient d'autres caractères, mais leur proportion serait plus considérable. Quinze mille personnes étaient réunies à Lourdes pendant le pèlerinage national, toutes soumises aux mêmes influences de milieu ; dans ces conditions, près de mille malades auraient dû accuser des résultats extraordinaires. Il n'en a pas été ainsi ; quarante ou cinquante à peine se sont présentés devant nous.

Nous avons laissé de côté tous les accidents nerveux : troubles de la sensibilité, paralysies passagères, vomissements ; nous ne pouvons tirer de ces faits aucune conclusion. Et cependant prouvez-vous à une malade percluse depuis deux ou trois ans, qui n'a pu quitter son lit, que l'on vient de portée sur un brancard à la piscine et qui, maintenant debout devant vous, marche débarrassée de toute infirmité, lui prouvez-vous que ce résultat est de peu d'importance ? Vous pouvez le négliger au point de vue scientifique ; mais au point de vue personnel si vous étiez dans ces conditions, le négligeriez-vous ? Croyez-vous que depuis deux ans elle n'a pas consulté de nombreux

médecins, suivi souvent divers services dans les hôpitaux de Paris ? Et si depuis deux ans tous les remèdes sont restés sans effet, si l'hypnotisme même n'a rien donné, pouvez-vous écarter tout rapprochement, et ce résultat ne mérite-t-il pas d'être constaté ? Il le mérite d'autant plus que presque toujours ces améliorations sont complètes, durables et ne sont plus de simples phénomènes de transfert, ou des modifications de symptômes.

Quand un fait extraordinaire se produit autour des piscines, la foule enthousiaste le proclame, le commente, l'amplifie ou le dénature. Ceci n'est pas de notre domaine. Mais si l'on veut une étude sérieuse, raisonnée de chaque guérison, que l'on entre avec nous dans le bureau des constatations et l'on verra garantie, s'entoure la constatation et l'on verra de quelle garantie s'entoure la commission médicale. Nous résumerons dans un prochain article les principales observations relevées du 19 au 24 août dernier.

Docteur B...

LA SITUATION FINANCIÈRE

Washington, 22.—Le résultat de la circulaire du Trésor offrant d'acheter les débetures 4 1/2 0/0 et 4 0/0 à \$105 4/10 et \$125 respectivement était attendu avec une certaine crainte par le département.

Durant toute la journée il y a eu des propositions de vendre à divers intervalles, mais c'était pour de petits montants.

Ca été un véritable désappointement pour le gouvernement d'annoncer un peu après 3 h. p. m. que le montant collectif des offres faites aux prix fixés par le département n'était que de \$674,700 ; que la proposition d'acheter le 4 0/0 à \$125 n'était pas généralement considérée comme alléchante et cela s'infère de l'offre d'acheter pour le montant peu considérable de \$480,000 de ces débetures.

Il paraît que la tendance des vendeurs avait été mal calculée, car une fois la première annonce faite, on a reçu des soumissions additionnelles pour un montant de \$2,820,000 dont \$500,000 pour le 4 1/2 0/0 et \$2,320,000 pour le 4 0/0. Cela a porté les achats de la journée au montant de \$3,494,700 dont \$694,700 pour le 4 1/2 0/0 et \$2,800,000 pour le 4 0/0.

Si on prend en considération le fait que la circulaire n'a été émise qu'aujourd'hui et que par conséquent le public n'a pas eu le temps voulu d'en connaître les dispositions, le département du Trésor peut être content du résultat de la journée.

LE FILS SCHNÆBELÉ

Paris, 21.—Le Temps, parlant de l'arrestation du fils de l'ex-commissaire Schnæbelé, déclare cet incident sans importance parce que le prisonnier est un enfant et par conséquent non responsable de ses actes.

"Il n'y a pas besoin, dit le même journal, pour le gouvernement français d'intervenir si ce n'est d'une manière semi-officielle. Cet incident est regrettable parce qu'il maintient toujours de plus en plus les susceptibilités entre les deux peuples. Les deux gouvernements devront nommer à la frontière des fonctionnaires sages et d'un jugement sain."

Une dépêche de Pagny-sur-Moselle, dit que M. Schnæbelé désapprouve fortement la conduite de son fils.

CATASTROPHE ÉVITÉE

Peoria, Ill, 21.—Il a failli y avoir ici hier soir le pendant de la catastrophe de Chatsworth. Un pont de 50 pieds de hauteur sur la voie Chicago, Rockland et Pacifique avait été incendié. Heureusement un contre-maître découvrant le fait se rendit à l'endroit et fit mettre des pavillons de signaux au train de passagers qui devait passer sur ce pont. De plus la femme de ce patron se tenait de l'autre côté du pont.

De Québec au Lac St Jean

EN CHEMIN DE FER

I

Avant de commencer à faire avec nos lecteurs cette excursion intéressante, rendons à chacun de ceux qui l'on préparée au profit de vingt de nos confrères en journalisme, la part de mérite qui leur revient.

A tout seigneur tout honneur.

M. H. J. Beemer, entrepreneur de cette populaire voie ferrée, a été pour ainsi dire l'âme de ce voyage aussi agréable qu'utile. Les repas pris aux différentes stations échelonnées le long du chemin, comme à la rivière à Pierre, au lac Edouard, au lac Bouchette ont été généreusement offerts par cet homme entreprenant.

Mais si M. Beemer est un homme généreux, il a à ses côtés dans la personne de M. Cressman un vrai type d'homme courtois, affable, se faisant tout à tous. Il a été complaisant pour tous les membres de notre parti. Merci à lui.

Citons encore parmi les hommes proposés à la construction du chemin, M. J. G. Scott, secrétaire de la Compagnie, "le modèle des secrétaires passés, présents et futurs", comme l'appelaient Buies dans une de ses conférences. A lui l'honneur et le mérite d'avoir su élaborer l'itinéraire qui nous a permis d'admirer de jour les plus beaux panoramas que l'on puisse rencontrer.

Nos remerciements aussi à M. le président J. G. Ross, et à M. le vice-président de la compagnie des entrepreneurs, M. E. Beaudet, à M. A. L. Light, ingénieur en chef, et enfin à M. J. Cadman, notre compagnon de route depuis le lac Bouchette jusqu'au lac Edouard à qui nous devons une foule de renseignements.

Ce devoir de simple courtoisie rempli tout d'abord vis-à-vis des autorités du chemin de fer, il nous reste encore la douce satisfaction d'offrir nos remerciements à MM. les curés et citoyens du Lac St-Jean à qui nous devons d'avoir eu une de nos plus agréables excursions annuelles, entre autres ; au révérend M. Joseph Lizotte, curé de Notre-Dame du Lac St-Jean. C'est grâce à son extrême obligeance et à sa sage et généreuse intervention que nos confrères ont dû de voir l'excursion marcher comme sur des roulettes dans ces localités. Du moment que M. le curé eût appris notre détermination de diriger nos pas vers Roberval, il réunit immédiatement les principaux citoyens qui formèrent un comité de réception et un sous-comité pour le transport gratuit des excursionnistes là où besoin se ferait sentir.

Faisaient partie du comité de réception :

Les RR. MM. J. Lizotte curé, et Ls. Tremblay, vicaire, révérendes dames Ursulines, M. W. T. A. Donohue, président, M. F. D. Latour, secrétaire.

MM. J. H. Cummins.
L. E. Otis, Jnr.
Euloge Ménard.
J. C. Lindsay, N. P.
Dr J. A. Matte.
J. L. Paradis.
Alph. Marcoux.
Pierre Paradis.
James Spence.
Jos. Dumais.
Télesph. Pilote.
Elzéar Danielson.
A. L. de la Boissière.
Ephrem Brassard.
O. Martineau.
A. P. Bourget.
J. B. Parant.
Théod. Bolduc.
Michel Boulane.
Charles Potvin.
G. A. Patoine.
E. D. de Virgile.
Elzéar Guay.
Joseph Villeneuve, père.
Alex. Villeneuve.

Comité des transports :

MM. Thos. Fortier.
François Girard.
Jules Villeneuve.
Césaire Tremblay.
Eugène St-Pierre.
Pierre Paradis.
Joseph Bilodeau.
François Sasseville, de St-Louis de Cham bord.

A St-Prime, le révérend M. F. X. Belley, curé, s'est occupé activement de la réception des journalistes, aidé de M. Stanislas Maurice, maire de la paroisse, ainsi que de plusieurs autres citoyens. Lui-même avait été obligé de profiter de son passage à Québec pour faire quelques visites dans le bas du fleuve. Malgré cette absence que nos confrères ont comprise, la réception à St-Prime a été magnifique. Nous en parlerons plus tard.

Que les braves citoyens de St-Félicien veulent bien accepter nos remerciements pour tout ce qu'ils ont fait pour nous. Le révérend M. Jos. Girard a porté à notre excursion un intérêt tout particulier. C'est M. le curé de St-Félicien qui a bien voulu présider à la réception des citoyens de St-Prime. En outre, il a reçu les journalistes chez lui, leur faisant les honneurs de sa table avec courtoisie et avec habileté.

M. le maire de St-Félicien, ancien citoyen de Québec, M. le Dr Arthur Poliquin ont généreusement secondé les efforts de M. le curé. Mais nous ne voulons pas devancer notre récit. Nous commençons maintenant le rapport de notre voyage, et nous tâcherons de donner des détails aussi complets et aussi exacts que possible sur tout ce que nous avons vu et entendu.

II

VENDREDI, 9 SEPTEMBRE.

Le tam-tam de la gare du Pacifique vient de résonner pour la dernière fois, et la locomotive a jeté son cri strident. Il est cinq heures et demie, l'heure réglementaire du train express. Vingt journalistes ont répondu à l'appel et ils sont installés confortablement dans le char palais mis à leur disposition par la Compagnie du chemin de fer. Une dernière poignée de main à notre ami M. Beaudet, estimé vice-président, un des plus grands promoteurs de cette ligne que nous allons bientôt parcourir, et nous voilà en route.

Ces journalistes et littérateurs dont les noms, et nous pourrions ajouter les œuvres, sont bien connus, n'ont pas besoin d'être présentés à nos lecteurs. Ils nous suffira de les nommer.

L'hon M. de la Bruère, du *Courrier de St Hyacinthe*, MM. Nazeaire LeVasseur, de l'*Echo des Laurentides*, Cary, du *Mercury*, l'abbé Provancher, du *Naturaliste*, A. Gervais, de l'*Etoile du Nord*, Joliette, C. T. Morelle, de l'*Observateur*, Joliette, N. Olivier, de la *Justice*, Mercier, du *Quotidien*, G. I. Barthe, de la *Sentinelle*, F. H. Proulx et H. Proulx jr., de la *Gazette des Campagnes*, B. Lippens, du *Sorelois*, L. H. Mineau du *Courrier de Louiseville*, E. T. D. Chambers, du *Chronicle*, H. Bragg, du *Star* et du *Free Press* d'Ottawa, P. LeMay, de la *Patrie*, LeGendre, de la *Presse*, J. C. Chapais, du *Journal de l'Agriculture*, J. D. Guay, du *Progrès du Saguenay*, Eug. Rouillard, de l'*Événement*, et le Dr N. E. Dionne du *Courrier du Canada*.

Nous filons d'abord sur le chemin du Pacifique atteignant en quinze minutes la Jonction de Lorette. Pour peu qu'on ait voyagé dans cette direction, on a dû remarquer à cet endroit un remblai élevé sur un parcours de deux milles et demi de longueur à quelques arpents du lieu bien connu où se bifurque la rivière St-Charles. Le convoi est considérable : deux fortes locomotives chargées de vapeur le traînent péniblement sur cette rampe de 132 pieds au

mille. Bientôt tout s'arrête : il va falloir refaire un demi-mille de chemin afin de permettre aux engins de prendre un peu plus de l'air d'aller. Victoire ! c'est fait. Nous avons franchi l'obstacle, prévu du reste, et nous continuons notre route. Il est heureux, ce petit incident de voyage, car il nous a fait voir que la compagnie a raison de demander la construction d'un pont en fer sur la rivière St-Charles.

A part cette subordination à laquelle la Compagnie est assujétie pour avoir droit de passages sur les quatre milles du chemin depuis Lorette à Québec, et pour lequel elle paie annuellement la somme de \$12,000, il y a l'embarras de cette rampe dont nous venons de parler, et il y a plus encore. Comment le chemin de fer qui se construit actuellement entre Québec et Ste-Anne de Beauré pénétrera-t-il dans Québec ? Faudra-t-il qu'il dépose ses passagers à la Canardière, — ce serait ennuyeux pour la Compagnie et très nuisible à l'intérêt public, — ou bien qu'il les conduise à Lorette pour les ramener à la ville ? Si cependant la Compagnie n'obtient pas des autorités légitimes ce qu'elle demande dans l'intérêt général plutôt que dans le sien propre, nous serons placés dans l'une ou l'autre de ces deux tristes alternatives.

D'un autre côté, comme le dit M. T. LeDroit, président de la compagnie, dans une lettre à l'honorable Premier Ministre de la Province, en date du 11 mars dernier, la compagnie se propose de construire une entrée indépendante dans la cité de Québec, à partir d'un point à 12 milles au nord, en passant près des villages de Saint-Ambroise et Charlesbourg et traversant la rivière Saint-Charles, jusque dans les limites de la cité, probablement à l'est du pont Dorchester. Cette ligne desservirait une population plus nombreuse, s'assurerait un maximum d'inclinaison de 60 à 80 pieds par mille, et permettrait de mettre les produits du lac Saint-Jean et des régions intermédiaires à bord des vaisseaux océaniques sur le Bassin "Louise," et exempts du lourd impôt prélevé par le C. P. R. La construction de ces 12 milles serait très coûteuse, nécessitant un pont en fer sur la rivière Saint-Charles, l'achat de terrains dispendieux dans la cité, et l'érection de gares, de bureaux et d'usines.

Voilà la situation véritable, et nous la croyons assez juste pour qu'on y songe sérieusement.

Cette digression nous amène loin de notre récit. Si, d'un côté nous devons comme journaliste surveiller les intérêts du chemin de fer, nous ne devons pas oublier non plus nos voyageurs qui sont à deviser, tout en dégustant quelques bons cigares que M. Cressman leur distribue avec libéralité. En arrière du train, est un fumoir ouvert à tous ceux qui ont le courage d'y pénétrer, car il s'y dégage avec la fumée des cigares une forte odeur de calembours. Signe infaillible de mauvais temps, d'après un Vennor quelconque de notre compagnie.

M. LeVasseur, LeMay et LeGendre expriment l'opinion contraire. Tout de même il commencera bientôt à pleuvoir et nous n'aurons fait que dépasser la station de St-Gabriel qu'il pleuvra à boire debout. La paroisse de Valcartier située à 14 milles de Québec, par voie ferrée, est divisée en deux parties pour les fins municipales : il y a St-Gabriel de Valcartier et St-Gabriel-Ouest. En jetant les yeux sur l'indicateur couleur de rose que je me suis procuré au départ, je constate parmi les embranchements qui devront sustenter la ligne principale celui projeté de St-Gabriel à la Rivière aux Pins c'est-à-dire à St-Gabriel-Ouest — distance de 10 milles.

D'après M. LeDroit, dans son même

rapport, cet embranchement passerait dans une très belle vallée, — celle de la rivière aux Pins, — située en arrière d'une chaîne de montagnes, presque inaccessibles, qui lui interdit l'accès du marché, et contenant déjà une population de deux cents familles. Il ouvrirait une vaste étendue de terres publiques, riches en bois franc, auquel sa proximité de Québec donnerait une valeur immédiate, comme combustible et bois de service.

Réjouissons-nous de cette construction qui ne peut tarder à se faire.

III

DE ST-GABRIEL AU LAC BOUCHETTE

Avant de continuer notre récit, nous croyons de notre devoir d'informer les personnes intéressées, soit dans la compagnie de construction, soit le contracteur lui-même, que si nous faisons quelque omission ou erreur quant aux faits relatifs au chemin et quant au mérite personnel des divers employés, ce n'est pas intentionnellement. Nous serons heureux de rendre à chacun ce qui lui appartient ; ce sera d'autant plus facile que nous avons déjà rempli une partie de cette douce besogne. Ainsi nous avons omis le nom de M. Théophile LeDroit, président de la compagnie du chemin de fer du L. S. J., un de nos hommes qui à l'heure actuelle fait tous ses efforts pour assurer le succès d'une entreprise aussi importante, aussi vitale pour l'avenir de la Province de Québec.

D'autres personnes déjà mentionnées, n'ont pas reçu la justice qu'ils sont en droit d'attendre d'un journaliste assez vieux dans le métier pour savoir ce qu'ils ont fait dans le passé comme ce qu'ils pourront faire dans l'avenir. Ainsi M. Scott, l'habile Secrétaire de la Compagnie, est un des hommes qui ont le plus travaillé à la construction du chemin de fer du Lac St-Jean. Pour lui cette œuvre a été, pour ainsi dire, celle de sa vie depuis plus de quinze ans.

A mesure que nous publierons nos notes de voyage nous espérons pouvoir rendre justice à chacun et à tous ceux qui sont attachés de près à cette superbe entreprise.

Ce point étant réglé de manière, espérons-le, à satisfaire ces hommes éminents, à quelques bureaux de la Compagnie qu'ils appartiennent, nous reprenons le fil de notre récit.

En continuant de lire notre précieux indicateur nous voyons que la Compagnie a l'intention de relier la Rivière Batiscan à la Tuque sur le St-Maurice par un embranchement de 30 milles, et enfin de faire communiquer Chicoutimi à Roberval par un autre embranchement de 70 milles. Du reste nous avons en ce qui regarde ces deux projets l'assurance de la part de M. Cressman, qui nous paraît bien informé, que M. Beemer sera bientôt prêt à se mettre à l'œuvre pour les mener à bonne fin, suivant en cela une vieille habitude.

M. Beemer est aujourd'hui à la tête de plusieurs grandes entreprises de chemins de fer, entre autres celui de la vallée de la Gatineau, et celui de Montmorency, et Charlevoix. Il sait toutes les faire marcher de front, aplanir aussi facilement les difficultés de la finance que celles de la nature. Encore hier il donnait par une mise de fonds considérable une vigueur nouvelle à une entreprise que nous avions toujours crue risquée. Nous voulons parler du pont devant Québec. On demandait \$200,000 pour mettre la roue en mouvement. Aujourd'hui grâce à M. Beemer nous en avons \$510,000 de plus, que les \$200,000 souscrites par les citoyens de notre ville.

Nous voilà bien loin de St-Gabriel de Valcartier.

Ste-Catherine, le Lac St-Joseph

Bourg-Louis, St-Raymond, Allen's Mill, Rivière Noire, nous trouvent parfaitement indifférents. On n'y voit pas plus que dans la bouteille à l'encre. Ce n'est qu'une fois introduits dans la maison où Melle Sophie Labrecque pensionne les voyageurs que nous commençons à y voir clair. C'est ici que nous prenons le souper. Il est dix heures. Peu importe il nous fallait souper. M. Cressman avait l'obligeance d'avertir par dépêche notre hôtesse, qui, vu le peu de temps mis à sa disposition, nous a servi un succulent repas et s'est montrée d'une affabilité accomplie. Elle nous a raconté le malheur qu'elle avait eu de voir brûler sa maison, catastrophe qui l'avait ruinée. "Sans ce malheur, nous a-t-elle dit, je vous aurais reçu bien mieux que cela." C'eût été difficile.

Nous quittons l'hôtel Labrecque pour notre pullman qui est le bienvenu. La pluie a cessé et notre baromètre se mettant à la baisse à mesure que la nuit avance, nous en augurons que la journée du lendemain devra être lumineuse. Chacun s'installe dans son lit. On tâche de disposer les couples d'une manière satisfaisante pour tous; le président de l'excursion accepte le secrétaire; la Presse ne dédaigne pas l'Echo des Laurentides; l'Événement ne fait pas la moue au Journal d'Agriculture; le Mercury et le Chronicle font bon ménage ensemble, etc. Enfin tous nos amis sont dans les bras de Morphée sur le coup de minuit.

Le lever était proposé pour cinq heures. Mais vu un léger retard nous pûmes prolonger notre sommeil d'une heure de plus et vers 8 heures notre train entrain en gare du Lac Bouchette, par un soleil radieux qui nous faisait présager un beau jour. Nous étions à 168 milles de Québec, à 14 milles de St-Louis de Métabetchouan et à 23 milles de Roberval. C'est la distance qu'il nous va falloir parcourir en voitures, aussitôt que le déjeuner sera pris. Car un déjeuner somptueux attendait les excursionnistes. Il va sans dire qu'ample honneur lui a été fait.

La gare du lac Bouchette est entourée d'un certain nombre d'habitations qui ne sont pas précisément des châteaux. Ces sont de pauvres huttes où une dizaine de colons font l'apprentissage de la vie du défricheur. Elles sont construites en pièces de bois rond non dépouillées de leur écorce. Dans ces pauvres demeures il se trouve probablement plus de bonheur que dans nos résidences les plus somptueuses des villes. Nous y avons vu cependant une pauvre mère dans la plus grande désolation, par la maladie d'un de ses enfants déjà en âge de venir en aide à sa famille et qu'un mal de jambes, bien grave à notre avis, menace d'enlever à sa sollicitude. Nous l'avons consolée de notre mieux, en lui conseillant l'emploi de certains remèdes de la pharmacopée forestière.

Le lac Bouchette n'est pas bien considérable; il communique avec le lac des Commissaires dont les dimensions sont très étendues. Leurs bords sont boisés des essences forestières les plus communes dans ces endroits, comme l'épinette, le sapin, le bouleau, etc.

Mais comme nos voitures sont là qui nous attendent depuis près de deux heures, nous nous rendons à l'invitation qui nous est faite de prendre nos places avec leurs conducteurs, tous citoyens de Roberval, à une exception près.

En route maintenant pour Roberval.

IV

DU LAC BOUCHETTE A ROBERVAL

Plusieurs des nôtres en quittant le lac Bouchette préférèrent se livrer à la marche plutôt; dans le but de voir le pays et les travaux de la

voie que pour des fins digestives. Il leur a fallu faire environ cinq milles sur un magnifique chemin qui n'était autre que le terrassement même.

On y voit la trace des voitures jusqu'au lac à Belley. C'est le chemin que nous avons pris en revenant pour atteindre le bout du fer. Nous avons mieux aimé nous confier à un brave automédon de Roberval que de risquer un aussi long trajet à pied. Et bien nous en a pris, car cet homme nous a fourni une quantité de renseignements sur ces endroits, que nous avons franchis en six heures environ.

Le pays arrosé par les lacs Bouchette, Ouitachouan, Belley, aux Bouleaux, sont divisés en lots constituant les cantons Dablon et DeQuen. Le chemin de fer passe à peu près entre deux. Le sol est composé de sable mêlé d'argile d'une excellente qualité et très propre à l'agriculture. On y trouve de la pruche, de l'épinette blanche, et tous les bois du Saguenay qui croissent dans les bons terrains.

Le canton De Quen est arrosé par la rivière Métabetchouan, la rivière Noire, la rivière à Prudent, la rivière qui mène du train, par les lacs St-Paul, aux Carcajoux, à la Passe, au Portage, et par plusieurs ruisseaux magnifiques qui le sillonnent. Ce canton est l'objet des sollicitudes toutes particulières du révérend M. A. Girard, curé de St-Louis de Métabetchouan. Cette dernière paroisse ne peut s'agrandir que par ces cantons, à cause des rivières Ouitachouan et Métabetchouan qui l'enserrent à ses deux extrémités nord et sud.

Le chemin que mon guide nous fait suivre est un chemin à peu près impossible, au moins pour les cinq milles à partir du Lac Bouchette en gagnant le lac. La nature dans cette région est bien tourmentée, et joignez à l'inconvénient de côtes abruptes, de ravines profondes, et des ornières où les roues enfoncent jusqu'aux essieux, on comprendra quelles difficultés éprouvent encore les cultivateurs pour transporter leurs produits jusqu'au terminus de la voie. Tous ces ennuis seront du domaine du passé avant le premier octobre. Il restait encore à la date du 12 septembre six milles de nivellement pour atteindre le deuxième rang de St-Louis à environ deux milles de l'église.

A cet endroit la voie est sous la même latitude que Chicoutimi. Il n'est donc guère possible de trouver une endroit de jonction plus naturelle pour l'embranchement de Chicoutimi à la ligne principale dont le terminus sera fixé définitivement à la Pointe-Bleue. C'est la recommandation faite par le député de Chicoutimi et Saguenay au Président et aux directeurs de la Compagnie, en date du 29 novembre dernier. Voici ce qu'écrivait M. St-Hilaire à ce sujet :

"J'ai remarqué que la longitude généralement suivie par votre chemin de fer dans toute sa longueur, depuis la Rivière à Pierre jusqu'au Lac Saint-Jean, tombe à la rivière Ouitachouan. C'est assez dire qu'en droite ligne, le chemin doit sortir par le tracé de la "Coulée à Grignon." J'ai remarqué aussi que le deuxième rang de Saint-Louis se trouve sur la même latitude que Chicoutimi. Il s'ensuit que le point de jonction naturel des deux chemins de fer devrait être à Saint-Louis, et qu'en faisant sortir votre chemin de fer à Saint-Louis pour le prolonger ensuite jusqu'à la Pointe-Bleue, où serait son terminus, vous serviriez les intérêts du Haut comme du Bas-Saguenay, — de votre compagnie comme de la colonisation."

Quant au choix de la Pointe-Bleue comme terminus, nul doute que ce serait l'intérêt de la localité, et nous ne voyons

pas pourquoi on en choisirait un autre. A part sa position géographique, et les facilités que le chenal à cet endroit offre à la navigation du lac, la Pointe-Bleue est déjà un centre important. Et comme nous aurons l'occasion de le dire, ce centre se développera et grandira rapidement, à mesure que la colonisation prendra son essor dans la vallée du grand lac. Des paroisses se formeront dans les vallées de la Chamouchouane, de la Mistassini, de la Péribonka, et à mesure qu'elles s'établiront, le chemin de fer les suivra régulièrement, s'il ne les précède pas.

Nous ne faisons en cela que corroborer l'opinion du député de Chicoutimi qui s'exprime ainsi dans le document précité :

"Ainsi l'intérêt de la colonisation et l'intérêt de votre Compagnie exigent que votre chemin se rende de suite à proximité de la vraie vallée du Lac St-Jean. Or, je ne crains pas d'affirmer, d'après l'expérience pratique que j'en ai faite moi-même, et d'après l'étude approfondie et impartiale que j'en ai faite, que cette riche vallée ne peut être colonisée avantageusement, si le terminus du chemin de fer n'est pas à la Pointe-Bleue."

"La Pointe-Bleue, par sa position géographique est le vrai centre du Lac St-Jean, le seul centre facile à atteindre par les cantons du nord. En effet, de la Pointe-Bleue à la Pointe Mistassini il n'y aurait pendant l'hiver, qu'une traverse de trois lieues à faire sur la glace; et un chemin balisé, entre ces deux pointes, pourrait servir de sortie à tous les établissements du nord."

"Pour la saison d'été, il y a le long de la Pointe-Bleue un chenal magnifique et profond, qui communique au large avec le chenal des autres rivières. De sorte que la Pointe-Bleue ayant à sa droite tous les townships du nord, à sa gauche ceux de l'ouest et du nord, et en face ceux de l'est du Lac St-Jean, serait destinée par sa position, à devenir la capitale d'un nouveau diocèse, si le terminus du chemin de fer est fixé de manière à favoriser l'établissement de ce vaste territoire. Or, je le répète, pour en faciliter la colonisation, il est absolument nécessaire que le terminus de votre chemin de fer soit à la Pointe-Bleue c'est-à-dire à la portée des endroits à coloniser."

Tout en devisant sur cette question de majeure importance pour la colonisation future du Lac, nous atteignons le premier rang de St-Louis; nous jetons un coup-d'œil sur l'église paroissiale que l'on distingue parfaitement de l'endroit où l'on détourne à gauche dans la direction de Notre-Dame du Lac St-Jean. Un vieil ami de collège, un co-paroissien même, a sa résidence à quelques arpents de là. Pourrions-nous passer devant sa porte sans au moins lui donner une poignée de mains. Il nous reçoit à bras ouverts, et nous fait connaître sa famille. Anxieux d'être le premier à présenter nos hommages à M. le Curé de Roberval, nous disons adieu à M. Israël Dumais, notaire, nous promettant de le revoir au retour. Le lac est à notre droite nous offrant un grandiose spectacle. Tout d'abord la Pointe-aux-Pins, puis la Pointe de la Traverse et l'île du même nom avec leurs bouquets d'arbres verdoyants qui reposent l'œil agréablement. Détournant notre vue vers le nord-ouest, c'est le clocher de N. D. du Lac, et l'île aux Couleuvres à quelque distance de la rive. A l'extrémité d'une courbe majestueuse se dresse la Pointe-Bleue avec sa teinte caractéristique qui lui a valu son nom.

La vue peut embrasser tout le contour de cette mer intérieure. Au nord cependant le cadre apparaît interrompu. Est-ce l'embouchure de la

rivière Péribonka? Possible que oui. Qui est-ce qui pourra jamais nous le dire? Toujours est-il que l'impression de cette première entrevue avec le Lac St-Jean restera profondément gravée dans notre imagination.

En qualité de journaliste, nous avons quelque peu voyagé sur le continent américain. Des lacs nous en avons vus assez pour nous former une opinion exacte de la beauté des plus en renom. Le lac Pont Chartrain, près de la Nouvelle-Orléans, le lac Minnetonka, près de St-Paul et de Minneapolis, sont charmants. Les grands lacs Ontario, Erié, Huron et Michigan sont des mers considérables. Le lac des Bois est aussi bien attrayant; le lac Edouard lui ressemble sous plusieurs rapports. Mais notre Lac St-Jean a quelque chose de particulier pour nous, canadiens français de la Province de Québec. C'est sur ses rives que va s'établir d'une manière durable et inébranlable une nouvelle province française. Quels sont en outre les lacs du continent qui reçoivent les eaux de trois rivières dont on ferait des fleuves en Europe, et de quatre ou cinq autres plus considérables que le Don et la Tamise dans la province que baignent les trois mers qui reçoivent les eaux du St-Laurent? Poser la question, c'est la résoudre.

V

ROBERVAL OU N.-D. DU LAC ST-JEAN

— MONTAGNAIS — ADRESSE —

COUVANT DES URSULINES

Enfin nous touchons au presbytère de Roberval où le révérend M. Lizotte nous reçoit à bras ouverts! En le revoyant je retrouve un ancien camarade de collège, presque un compagnon de classe. Heureux temps! Que de souvenirs s'y rattachent!

Nos amis arrivent bientôt au presbytère et chacun d'eux se dirige vers la demeure hospitalière qui lui est assignée. Une heure plus tard nous nous rendions en voitures à la Pointe-Bleue où un lunch était préparé pour la presse, grâce à la générosité des citoyens de la paroisse. La maison d'école où les petits sauvages Montagnais vont puiser une instruction sous la direction éclairée de madame L. E. Otis, épouse de l'agent des sauvages, avait été décorée pour la circonstance. Ce goûter magnifique arrivait fort à point, car nos estomacs commençaient à crier famine. Un excellent menu, un service fait délicatement par des demoiselles, tout était de nature à donner de l'entrain au repas. Le révérend M. Lizotte présidait à la table d'honneur ayant à sa droite l'honorable M. de la Bruère, président de l'excursion, et M. T. A. Donohue, maire de Roberval, à sa gauche. Quand on eut fait honneur à cette table somptueuse, M. le curé Lizotte proposa la santé des journalistes en des termes fort délicats. Il nous dit combien la population était heureuse d'offrir l'hospitalité à ceux qui, sans distinction de partis politiques, ont écrit articles sur articles en faveur de la colonisation du Lac St-Jean. Puis M. le Curé nous donna quelques détails sur le pays que nous avions sous les yeux, d'une extrémité du lac à l'autre, donnant à chaque partie son caractère particulier.

L'honorable M. de la Bruère répondit à cette santé et dit combien nous étions contents de voir un pays si intéressant, et vanté avec tant d'abus.

Une santé proposée au Curé et aux citoyens de Roberval vint mettre fin à ce lunch, qui devait être immédiatement suivi du départ pour le presbytère. Mais vu que l'homme propose et Dieu dispose, les choses se passèrent un peu différemment. A notre sortie de table,

nous fîmes la rencontre d'une partie de a tribu montagnaise. Un certain nombre de sauvages, hommes, femmes et enfants étaient venus nous saluer, leur chef en tête. M. François Jourdain est un petit homme de soixante dix ans environ, et veuf pour la troisième fois ; il nous a paru si frais, si bien conservé, que nous ne serions pas surpris d'apprendre quelque jour qu'il a orné son wigwam d'une quatrième squaw. Avant de prendre passage à bord des canots d'écorce qui doivent nous ramener chez M. le Curé Lizotte, disons un mot de ces braves et pacifiques Montagnais dont nous venons de rencontrer plusieurs des types les plus marquants. Ils sont religieux. La petite chapelle érigée au milieu d'eux leur fournit l'occasion de déployer leur zèle à l'égard de la religion catholique. Dans ce petit sanctuaire ils ont placé une charmante statue de Notre-Dame de Pitié qu'ils vont prier avec la plus grande ferveur. Tous les soirs ils se rendent en assez grand nombre au pied de la Madone et ils chantent des hymnes et des cantiques en son honneur. De tout temps, les Montagnais ont manifesté une grande dévotion à la Mère de Dieu.

Le R. P. Arnaud, O. M. I. écrivant un jour à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, pour lui faire un rapport de ses missions chez les Montagnais, disait au sujet de leur foi religieuse : " Les sauvages montagnais se font remarquer pour leur dévotion envers la Sainte Vierge ; ils ne manquent jamais de dire le chapelet, même dans les jours où ils sont le plus fatigués. J'en connais plusieurs qui récitent le Rosaire, et voici à quelles intentions ; on verra qu'ils sont reconnaissants. La première partie est pour le grand chef de la prière et le grand Priant (le Pape et l'Evêque) ; la seconde, pour la propagation de la foi ; la troisième pour leurs missionnaires ; la quatrième pour eux-mêmes ; la cinquième, pour leurs parents et leurs amis."

En 1861, le R. P. Martin, jésuite éminent que la mort vient d'enlever après une vie de dévouement à la religion et au Canada en illustrant la mémoire de ses missionnaires-martyrs, a publié un recueil de Relations inédites où l'on trouve sous le titre de *Mission des Montagnais* un journal tenu par le R. P. de Crépieu. lorsqu'il était missionnaire de ces parages, depuis 1673 jusqu'à 1702. Rien d'émouvant comme ces relations. On y trouve des détails complets sur la mort édifiante des principaux chefs montagnais. Il rapporte aussi la mort du Frère F. Malherbe, le même qui après le martyre des RR. PP. de Brébeuf et Gabriel Lallemant au pays des Hurons en 1649, transporta sur un parcours de six milles les corps grillés de ces deux héroïques missionnaires.

Le lac St Jean fut découvert, comme on le sait, par le Père de Quen, jésuite, en 1647. " L'histoire des travaux des missionnaires, a écrit Bancroft dans son *Histoire des Etats-Unis*, se rattache à l'origine de toutes les villes de l'Amérique française ; pas un cap n'a été doublé, pas une rivière n'a été découverte sans qu'un Jésuite en ait montré le chemin. " Tel a été le rôle du Jésuite vis-à-vis du Saguenay et du lac St-Jean. Après 1647 on les trouve dans ces lieux écartés, évangélisant les sauvages, leur administrant les sacrements, et les préparant au grand passage de l'éternité. Les Pères de Quen, Crépieu, André, Laure, de St-Pé, Guignas, Maurice, Coquart, de la Brosse, jusqu'en 1782, c'est-à-dire pendant 135 ans, ont foulé ce sol où reposent une foule de sauvages morts en bons chrétiens.

Nos Montagnais d'aujourd'hui n'ont pas dégénéré. Puissent les nobles exem-

ples que leur ont légués leurs ancêtres tenir toujours fermes leur foi et leurs pieuses croyances. Ils vivent heureux dans ce coin de terre que le gouvernement leur a réservé. Ils ont leurs missionnaires et leurs prêtres, une institutrice pour leurs enfants. La chasse, la pêche, et l'agriculture suffisent à leurs besoins. Ils vivent de peu, et le luxe leur est inconnu. Dans son rapport officiel de 1886, M. Otis nous apprend qu'ils semblent mieux comprendre l'avantage de l'agriculture, et qu'ils déploient même une certaine activité à défricher, à labourer et à semer la terre. Il est facile même de prévoir que le jour n'est pas éloigné où ils vivront du produit de leur terre et de leur industrie.

Ils ont un hôpital spécial où ils reçoivent les soins intelligents et assidus du docteur Matte, l'unique médecin de l'endroit, avec lequel nous avons été heureux de faire connaissance.

La population montagnaise était de 407 âmes en 1886. Une épidémie de variole a fait durant l'année vingt-six victimes. Ces sauvages ont mis en culture l'an dernier 150 acres de terre, soit 50 acres de plus que la quantité cultivée en 1885. Ils ont récolté 1,679 boisseaux de grains et de plantes potagères, ainsi que 76 tonnes de foin.

Les autres industries qu'ils exploitent leur ont rapporté approximativement \$14,500.

En voilà suffisamment pour faire connaître cette intéressante tribu.

Nous nous installons dans les canots aussi confortablement que possible. Des torches sont accrochées aux deux extrémités, et trois bras vigoureux frappant le flot de leurs pagaies avec une symétrique régularité, leur impriment une grande rapidité. Nous franchissons les quatre milles qui nous séparent du village de Notre-Dame en moins d'une heure.

A neuf heures nous arrivons au presbytère dont les abords sont splendidement illuminés. Le canon fait entendre sa voix majestueuse et ses échos vont se perdre dans le lointain. Convies à nous rendre sur la galerie du presbytère, M. le maire Donohue, accompagné de plusieurs citoyens, s'avance et nous présente une adresse si bien faite que nous avons cédé au désir, bien légitime du reste, d'en donner publication :

A Messieurs les Membres de la " Presse Associée " de la Province de Québec.

Messieurs,

La population du Lac Saint-Jean, encore tout émue de la visite du premier-ministre et d'une partie considérable de la députation de notre Province, sent aujourd'hui renaître ses émotions en présence du corps si éminent de la Presse associée de la Province de Québec. Il y a quinze jours à peine, elle acclamait le passage du chef du gouvernement ; aujourd'hui elle salue avec respect les maîtres de la pensée, elle s'incline devant les Ediles de la science, et leur souhaite à tous la plus cordiale bienvenue.

Nous ne saurions laisser passer cette circonstance sans payer un tribut de reconnaissance à ceux qui, par leurs écrits, ou par leurs démarches, ont réussi à couvrir sur le lit plus ou moins moelleux des Laurentides cette voie ferrée qui nous rachète de l'exil, et qui surtout nous amène d'aussi distingués visiteurs.

Cependant, la joie que nous éprouvons aujourd'hui n'est pas complètement sans mélange. Nous ne sommes pas sans éprouver quelque appréhension en présence de cette puissance si redoutable qu'on appelle la " Presse " : nous sommes si jeunes, si faibles encore, que le moindre de ses coups pourrait paralyser nos forces, et même nous être fatal. Nous ne voulons pas toutefois nous arrêter à ce sentiment, car nous sommes naturellement confiants. Nous vous demandons donc de vouloir bien nous aider. Ce qu'il nous faut, ce sont des colons : envoyez-nous des pionniers pour défricher nos forêts et donner au pays des champs fertiles. Nous compléterons l'œuvre en nous efforçant d'en faire dans la suite d'excellents aboués.

Ce n'est pas tout, Messieurs : nous avons foi en votre bienveillance, et nous vous demanderons une autre chose. Grâce à notre chemin de fer, nous voyagerons maintenant avec rapidité ; mais notre correspondance, elle, l'est loin d'être aussi rapide. Si un voyageur fait le trajet du Lac St-Jean à Québec, et vice-versa en 12 heures, une lettre ne le fait pas à moins de trois jours entiers. Ce serait une réforme bien vue, je vous l'assure, si les mailles étaient transportées par le chemin de fer. Il vous suffirait, Messieurs, d'en dire chacun un mot pour vous mettre en état d'obtenir facilement cette amé-

lioration qui avancerait chaque jour de beaucoup, le plaisir que nous avons toujours de vous lire.

Soyez donc les bienvenus au milieu de nous et veuille la Providence vous combler de ses dons. Et quand vous viendra l'inspiration de dire du bien du Lac St-Jean, gardez-vous de résister à la grâce ; mais donnez, donnez sans mesure ; soyez assurés que notre population comptera fidèlement et vous en sera toujours reconnaissante.

M. notre Président répondit chaleureusement à cette adresse si flatteuse pour nous, et chacun rentra au presbytère où la veillée se prolongea encore. Après avoir recueilli de la bouche de M. le curé Lizotte certains renseignements sur la paroisse et sur les autres lieux que nous devions visiter le lendemain, nous nous séparâmes, chacun se retirant dans le logement où il était attendu.

VI

ROBERVAL — URSULINES. — ST-PRIME.

Nous sommes au dimanche, 11 septembre. Le programme de la journée est tracé d'avance :

1o Visite aux Ursulines.

2o Départ pour St-Prime pour la grand-messe et le dîner.

3o Promenade à St-Félicien. Souper.

4o Retour à Roberval. Coucher.

Cet itinéraire a été suivi de point en point.

A huit heures, nous allons saluer les Révérendes Dames Ursulines. Elles nous reçoivent au parloir de la Communauté. Le cloître, là comme à Québec, existe dans toute son admirable rigueur. C'est la Révérende Mère St Raphaël qui est la supérieure de cette pieuse institution, succursale des Ursulines de Québec. Six autres religieuses travaillent de concert avec la digne supérieure à donner aux jeunes filles cette éducation distinguée qui fait la gloire de ces vénérées enfants de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

Nous avons toujours considéré l'établissement de cette communauté sur les bords du Lac St-Jean comme providentiel, de même que lors de la fondation de la colonie l'arrivée à Québec des religieuses ursulines et hospitalières a marqué l'ère de la régénération intellectuelle et religieuse de la société. Le Lac St-Jean est encore une modeste colonie. Nos religieuses y feront l'œuvre de leurs devancières, et plus rapidement encore puisqu'elles ont rencontré dès leur arrivée une population sympathique à leur noble entreprise. De plus leurs ressources, avec l'aide qu'elles pourront recevoir de la maison-mère, les mettront plus à même que leurs fondatrices de faire tout le bien qu'elles voudraient.

Le premier couvent ne suffit plus déjà à leurs légitimes aspirations. Elles ont commencé la construction d'un nouvel édifice que nous avons pu admirer. Quand il sera terminé, il aura d'amples proportions : deux ailes de 70 pieds sur 40 à quatre étages avec un corps principal qui en formera le frontispice. L'aile déjà érigée est en briques avec des ornements en granit aux embrasures des fenêtres et des autres ouvertures. A quelques milles du couvent, sur la route qui conduit à St-Prime, se trouve une magnifique carrière de granit qu'on a commencé à utiliser pour les diverses constructions.

Le monastère de Roberval est déjà florissant. Cent cinquante élèves, tant externes que pensionnaires, sont inscrites au registre de la Communauté. Tout nous porte à croire que ce nombre ne fera que s'accroître, à cause des avantages que cette maison offre aux demoiselles. En venant à Roberval, elles y trouveront un air pur, très salubre par conséquent, une plage magnifique composée d'un sable fin et très sec la majeure partie de l'année, des promenades sur le lac qui n'offrent aucun danger, et enfin, ce qui n'est pas la moindre considération, de bonnes et intelligentes éducatrices de l'enfance. Quels sont les parents qui pourraient désirer plus de garantie pour la santé morale et intellectuelle de leurs enfants ?

Nous disons adieu à ces gracieuses Dames, non sans éprouver un serrement de cœur, à la pensée que plusieurs d'entre elles ont travaillé à l'éducation de nos épouses ou partagé leurs rudes labeurs.

Le départ de St Prime est annoncé pour neuf heures et demie. M. Latour, organisateur infatigable, a tout prévu pour nos voitures. Elles nous sont arrivées de St Prime. Ce sont les braves

citoyens de cette paroisse qui se sont chargés de nous amener chez eux et de nous conduire dans l'après-midi à St-Félicien. Il y a neuf milles entre Roberval et St Prime, et la grand-messe est annoncée pour onze heures. Que sont neuf milles pour ces chevaux infatigables, aussi bons pour la route que résistables aux travaux agricoles.

Le pays que nous traversons est très beau. Quoique bien avancée, la moisson n'est pas encore terminée. Des champs de blé magnifiques font notre admiration. Après avoir dépassé la Pointe Bleue à la chapelle des Sauvages, négligeant le chemin qui longe le lac, nous prenons une route qui nous conduit dans le deuxième rang, et de là à une hauteur assez élevée connue dans la localité sous le nom de *Cran des Sauvages*. C'est ici la limite ouest de la Réserve des montagnais. Du haut de ce cran la vue est superbe. En jetant la vue à gauche on aperçoit une immense vallée à perte de vue : c'est la forêt, aussi loin que l'œil peut porter.

En face, St-Prime dont les maisons sont toutes construites de chaque côté de la route avec une lisière de terrains cultivés de chaque côté. L'église se dresse au milieu de ce panorama avec son clocher brillant. Plus loin encore et dans la même direction, encore un clocher dominant la plaine : c'est l'église de St-Félicien.

A notre droite, nous apercevons vaguement, nous devinons plutôt l'embouchure de la rivière Assuhamouchouan que nous retrouvons dans toute sa majesté avant d'arriver à St-Félicien. Le R. P. Lacasse s'écriait un jour en contemplant cette immense vallée : " Il y a ici assez d'espace pour quarante paroisses, et dans un avenir assez prochain nous y verrons briller autant de clochers. " Plaise au Ciel que cette prophétie se réalise bientôt.

Il est 10.30 heures et notre cortège est rendu à l'église de St-Prime. Toute la paroisse est là réunie attendant l'heure de la grand-messe. Nous sommes invités à entrer au presbytère par M. Stanislas Maurice, maire de la paroisse. Comme nous l'avons déjà dit, M. le curé Belley était absent, et M. le curé de St-Félicien s'était chargé de le remplacer. A onze heures le dernier coup de la messe invita les fidèles à l'office divin. Des sièges nous ont été réservés près du balustre. Un fauteuil d'honneur est mis à la disposition de notre Président. La messe est chantée avec beaucoup de solennité. Vu l'absence de l'organiste, M. LeGendre se charge de toucher l'orgue, et plusieurs des nôtres accompagnent le chœur de la paroisse. Nous avons des compliments à faire aux chantes et surtout à M. Joseph Marcoux, clarinettiste consommé.

Immédiatement après la messe, M. le maire Maurice nous présente l'adresse suivante :

A Messieurs les Membres de la Presse de la Province de Québec.

Messieurs

Les paroissiens de St Prime sont heureux en ce moment de vous souhaiter la bienvenue et de vous exprimer tout le plaisir que leur cause votre visite. Isolés et comme perdus au milieu des bois, les colons du Lac St-Jean pouvaient croire pendant longtemps qu'ils étaient oubliés, mais aujourd'hui ils voient qu'il y avait là-bas des nobles cœurs qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour venir les visiter et leur porter de bonnes paroles.

Votre visite, messieurs, après celle de l'Honorable premier ministre nous assure l'avenir de notre pays.

Vous redirez aux échos du Canada qu'il y a ici une population essentiellement Canadienne française, et d'immenses forêts qui n'attendent que des bras vigoureux pour se défricher. Vous ferez comprendre à nos concitoyens que c'est vers ici que doit se porter le surplus de la population.

En terminant, merci, messieurs, de ce que vous avez déjà fait pour nous, j'espère que vous continuerez à nous protéger.

M. de la Bruère, M. l'abbé Provancher, M. J. C. Chapais, et plusieurs autres répondirent à cette adresse et recueillirent des applaudissements. Ils remercièrent chaleureusement M. le Maire et les citoyens de St-Prime de leurs paroles bienveillantes, espérant comme tous leurs confrères, que la visite de la Presse au Lac St-Jean produira d'excellents résultats.

L'heure du dîner étant sonnée, nous nous rendîmes à la maison d'école où des tables somptueuses avaient été dressées. Nous ignorons quelles sont les mains habiles qui ont préparé ce festin de Lucullus. Quelles qu'elles fussent, le menu était excellent, et il y

avait surabondance de mets. De jolies demoiselles ont fait le service de la table avec grâce et dextérité.

Avant de quitter St-Prime, disons un mot de cette paroisse dont les premiers établissements datent de 22 ans. En 1863, quatre à cinq fils de cultivateurs de Beauport vinrent prendre des terres dans ce canton. L'année précédente, le regretté M. G. Tremblay, curé de Beauport, avait visité la localité. Frappé par la richesse du sol, il engagea à son retour plusieurs de ses paroissiens à aller s'y fixer. M. Tremblay fit une description attrayante des terrains que plusieurs résolurent d'aller voir par eux-mêmes, et de s'y fixer. S'ils étaient satisfaits de leur exploration. En voyant un sol aussi riche, ces cultivateurs eurent bientôt pris une détermination, et quelques mois après, les bois du canton Ashuapmouchouan résonnaient sous les coups de hache de nos braves défricheurs.

Telle est l'histoire de la fondation de St-Prime. Huit ans plus tard, en 1871, on y comptait déjà 45 familles avec une population de 188 âmes. L'année suivante, ce chiffre s'était presque doublé. St-Prime avait 61 familles avec une population de 345 âmes. On avait commencé l'érection d'une chapelle de quarante pieds sur trente, avec une sacristie de vingt-cinq pieds carré, devant servir en même temps de logement au missionnaire. Le service de la paroisse se faisait à cette époque par le révd M. Elzéar Auclair, alors vicaire à N. Dame du Lac St-Jean. Il y célébra la première messe en novembre 1871. La mission avait été desservie jusqu'à cette date par le curé de Notre Dame.

Aujourd'hui il y a une vaste église à St-Prime. L'intérieur n'est pas encore terminé cependant. Mais cela ne peut guère tarder. La population est de 1,100 âmes. A l'air des cultivateurs, on sent qu'il règne de l'aisance et de la bonne entente dans cette paroisse. C'est ici que réside M. E. Saint-Hilaire, député à la Législature provinciale.

Il existe à St-Prime une beurrerie dirigée par M. Siméon Fortin. L'écremeuse centrifuge de Burminster fonctionne depuis quelque temps à la haute satisfaction des fabricants. Le beurre de cette fabrique jouit d'une excellente réputation, et il fait prime sur le marché. C'est une fortune pour une paroisse que cette industrie qui enlève au cultivateur la peine de fabriquer son beurre, et lui donne un revenu considérable.

L'éducation des enfants fait l'objet de la plus grande sollicitude des parents. Grâce au zèle intelligent du révérend M. Belley, cinq écoles ont déjà été fondées dans la paroisse. Elles sont fréquentées par une moyenne de 30 enfants. On peut dire de St-Prime comme des autres paroisses du Lac que l'instruction y est sur un bon pied. Dans certaines localités, les salaires alloués aux institutrices des écoles élémentaires sont de \$100 à \$120. M. l'inspecteur d'école Savard dans son dernier rapport officiel fait l'éloge des demoiselles Elmyre Lindsay et Marie Tremblay, qui enseignent à St-Prime.

Laissons l'école de St-Prime et rendons-nous à St-Félicien. Il est près de trois heures et comme il nous faut revenir à Roberval pour y passer la soirée, nous n'avons pas une minute à perdre. Des voitures sont généreusement mises à notre disposition par les citoyens de St-Prime. Naturellement nous acceptons l'invitation qu'on nous fait d'y prendre place. Encore six lieues à franchir.

VII

ST-FÉLICIEN—RETOUR A ROBerval

SOIRÉE CHEZ LE MAIRE DONOHUE

A trois heures et demie nous arrivons à St-Félicien où nous recevons l'accueil le plus cordial de la part de M. le Curé Girard et de son aimable famille. Plusieurs anciennes connaissances viennent nous serrer la main. Ce sont entre autres, M. L. F. Roy, maire de la paroisse et M. le Dr Arthur Poliquin. La plupart des citoyens sont venus à notre arrivée et la connaissance s'établit bientôt entre eux et nous.

A quatre heures, salut du Saint-Sacrement. M. l'abbé Provancher remplace M. le curé pour donner la bénédiction. Aussitôt après, M. le maire Roy prie les journalistes de se réunir sur le perron de l'église, et là, en face des paroissiens il nous présente l'adresse suivante:

A Messieurs les membres associés de la Presse associée de la Province de Québec,

Je viens, Messieurs, au nom des citoyens de cette paroisse vous souhaiter la bienvenue et vous remercier de la bonne idée que vous avez eue de choisir la vallée du Lac St-Jean pour terme de votre voyage.

Nous sommes ici bien loin des grands centres et comme perdus au milieu de nos forêts. Nous n'aurions jamais espéré que la Presse aurait jeté les yeux sur notre petit coin de terre pour venir faire son excursion ordinaire; nous l'en remercions de tout notre cœur.

Nous osons espérer que, continuant à combattre le bon combat, vous ferez connaître les ressources et les richesses de votre sol, l'avantage qu'il y aurait pour la Province de coloniser le grand nord, le vaste royaume du Saguenay.

Nous osons croire que vous aiderez le Gouvernement dans les efforts qu'il fait pour favoriser la colonisation.

Merci donc, Messieurs, de votre visite.

L'honorable M. de la Bruère répond à cette adresse de bienvenue avec une visible émotion et recueille beaucoup d'applaudissements. M. le maire ayant invité le Secrétaire à porter la parole, il dut s'exécuter. Puis parlèrent successivement MM. N. LeVasseur, J. C. Chapais, G. J. Barthe, B. Lippens, E. Rouillard, etc., ce fut un véritable tournoi d'éloquence.

M. le curé nous convia ensuite à sa table hospitalière pour prendre part au souper. Bon appétit sur toute la ligne. A 7 heures nous prenons les voitures qui doivent nous ramener à Roberval.

St-Félicien, appelé autrefois *Rivière à l'Ours*, du nom d'une des rivières qui traverse la paroisse, date à proprement parler de 1871, bien que les premiers colons, venus de Ste-Foye, de Beauport et de la Pointe-aux-Trembles y commencèrent les premiers défrichements en 1863, dans le même temps que ceux de St-Prime. En 1872 il n'y avait pas encore de chapelle, bien que le site en eût déjà été choisi par M. le Grand-Vicaire Racine, aujourd'hui évêque de Chicoutimi. La chapelle actuelle qui n'est que temporaire occupe une position magnifique, sur une élévation, d'où l'on aperçoit une partie de la paroisse et la rivière Chamouchouane jusqu'à une certaine distance. Celle-ci a, à cet endroit une largeur de près d'un demi-mille et elle est navigable depuis son embouchure jusqu'à un rapide que l'on rencontre un peu plus haut que l'église, distance d'à peu près 10 milles.

En 1871, il y avait à St-Félicien 22 familles avec une population de 112 âmes. L'année suivante, le nombre des familles était doublé, et la population s'était accrue de 76 personnes. Aujourd'hui on y compte 155 familles et 930 âmes. Comme on le voit, cette paroisse est en bonne voie de prospérité. Le village est coquettement bâti. Le presbytère situé à deux pas de l'église commande un point de vue superbe. Quoique non terminé encore, il promet d'être un modèle du genre. On s'aperçoit à la grandeur de ses proportions que les paroissiens de St-Félicien espèrent qu'ils auront dans un avenir prochain un ou même deux vicaires. Il est certain que St-Félicien fera une grande et riche paroisse aussitôt que le chemin de fer aura pénétré dans ses terres fertiles.

C'est l'espoir que tous entretiennent. Et nous croyons qu'ils ne se bercent pas d'illusion. En tous cas, ils ont reçu des promesses bien encourageantes de la part du premier ministre lors de son passage chez eux. Nous, journalistes, ne sommes pas en position pour faire de telles promesses, mais nous pouvons élever la voix quand l'heure des réalisations viendra.

Il y a cinq écoles à St-Félicien. Preuve que l'éducation n'est pas négligée.

A neuf heures la plupart des journalistes sont de retour à Roberval. En arrivant au village on aperçoit les abords de la résidence et la maison de M. le maire Donohue illuminés. M. et Madame Donohue nous ont invités à une soirée à laquelle prennent part plusieurs amis de la famille. Nous retrouvons d'anciennes connaissances de Québec qu'il nous fait plaisir de revoir. Ce sont M. Omer Martineau, M. G. Patoin qui ont quitté la ville le premier pour se livrer à l'agriculture et l'autre au commerce. On nous présente M. Lindsay, N. P. autrefois de Kamouraska. M. de la Boissière, français établi à Roberval depuis quelques années. Au milieu des amusements divers nous oublions que le temps passe, et à trois heures du matin plusieurs des nôtres avaient oublié que nous devions partir à six heures le lendemain pour le Lac à Belley. Madame Latour a été d'une grâce parfaite et

nous n'oublierons pas l'accueil si cordial qu'elle nous a fait. Quant à M. Donohue il s'est complètement mis à la disposition des journalistes durant leur séjour à Roberval. De concert avec M. F. D. Latour, son beau-frère, ils ont mis tout en œuvre pour rendre notre séjour agréable parmi eux. Ils ont droit à nos félicitations comme à nos remerciements.

N'oublions pas non plus dans notre gratitude M. le Curé Lizotte et les citoyens qui nous ont ouvert si largement les portes de leurs résidences: ainsi que ceux qui ont mis leurs voitures à contribution pour nous transporter d'un endroit à l'autre avec autant de bonne grâce.

Notre-Dame du Lac St-Jean est la plus ancienne paroisse riveraine. Son établissement date de 1857. Elle fut érigée canoniquement par un décret du 3 novembre 1870. Le premier curé fut le révérend M. A. Bernier, actuellement curé à Lotbinière. Son successeur fut le révérend M. Prime Girard qui prit la charge de la cure en 1863.

La population actuelle de cette paroisse au recensement fait par le révérend M. Lizotte ce printemps est de 1800 âmes distribuées en 262 familles. A part de trois familles françaises, MM. de la Boissière, de Virgile et de La Rue, et de trois anglaises dont les chefs sont agents de la Compagnie de la Baie d'Hudson, toutes les autres sont canadiennes françaises, originant des comtés de Kamouraska, de Charlevoix, de Montmorency et de Québec. M. de la Boissière est probablement le seul parmi les Français établis à Roberval qui persévérera. M. de La Rue est absent depuis un an, et M. de Virgile doit s'en venir à Québec, pour y séjourner temporairement, nous dit-on.

Cette paroisse comprend trois cantons: Roberval, Charlevoix et Ouatichouan. Dans ce dernier se trouve la Réserve des Sauvages. Il y a encore une quantité de terrains non colonisés, et comme nous aurons l'occasion de l'indiquer bientôt, le champ est vaste pour l'agriculture, sans compter l'avantage d'une voie ferrée à proximité.

Nous croyons qu'un bel avenir est réservé à N. D. du Lac. Comme place d'eau, il n'est guère possible de faire un meilleur choix. Partout sur le rivage on aperçoit une couche du sable le plus fin qui s'étend jusqu'à une bonne distance. L'eau n'est pas généralement froide, vu qu'elle se réchauffe facilement sous les rayons du soleil qu'elle absorbe en partie. La réflexion de la chaleur sur ce vaste miroir a aussi pour effet de réchauffer la température autour du lac. Ce phénomène physique explique un peu pourquoi il fait généralement plus chaud là-bas qu'au sud des Laurentides.

Une autre considération c'est qu'aujourd'hui avec nos facilités de communication, le touriste pourra s'adonner aux plaisirs de la pêche et de la chasse sans qu'il lui en coûte beaucoup. Les lacs sont légion dans ces endroits, et tous sont poissonneux; on peut en dire autant des rivières qui abondent dans ces parages.

Nous disons un dernier adieu à nos amis de Roberval et nous nous hâtons de nous rendre aux Lac à Belley, où il est entendu que le train doit nous attendre. Au lieu de 22 à 23 milles, nous n'avons que 16 à 17 milles de beaux chemins à franchir.

Nous revoyons les mêmes paysages que le samedi précédent, et nous ne nous arrêtons en route que pour saluer une connaissance ou obtenir un renseignement qui pourrait servir. Vers midi le lac à Belley s'offre à nos regards. Nos voitures abandonnent la route de colonisation pour le terrassement du chemin de fer qui nous offre une voie sûre et facile. Pourquoi ne profiterions-nous pas de cet avantage? Dans un clin d'œil nous atteignons l'armée des travailleurs occupés à poser les dormants et les rails. Une couple d'arpents plus loin la locomotive n'attend plus que le signal pour prendre sa course. Et puis M. Cressman et M. Cadman sont aussi là qui nous reçoivent à bras ouverts. Leur bienveillance va se continuer encore. Et bientôt nous saurons comment.

Maintenant que notre convoi est au complet, que nos confrères sont occupés à contempler les beautés agrestes des paysages de la route, jetons encore quelques notes sur le pays où nous

venons de passer deux agréables journées. Parlons un peu du Lac St-Jean dont il a été dit tant de choses qu'il serait presque téméraire d'entreprendre d'en écrire sans tomber dans des redites. Nous croirions cependant manquer à notre devoir vis-à-vis la compagnie de chemin de fer du Lac St-Jean et la population du Lac si nous ne faisions pas connaître sous son vrai jour les avantages qu'elle offre à la colonisation le territoire qu'elle habite. Une minime partie de cette vaste région est actuellement sous culture. Des cantons entiers n'ont pas encore connu la hache du défricheur. Que faut-il faire pour changer la face des choses? Tout le monde, ministres, députés, journalistes, s'écrient d'une voix commune: COLONISONS! COLONISONS!!

Pour arriver à ce résultat, il faut offrir au cultivateur, au fils de cultivateur des avantages réels, tangibles. L'ouverture d'un chemin de fer à travers les montagnes et les forêts qui séparent le St-Laurent du Lac St-Jean est un événement de grande importance pour le futur colon. Sans chemin de fer, ce pays était condamné à un état de stagnation presque complet. Plusieurs cultivateurs parlaient déjà de s'expatrier. Aujourd'hui ils refouleront au plus intime de leur être cette idée néfaste. Car ils ont chez eux ce qu'ils ne trouveront pas ailleurs: des terres fertiles, et un débouché pour leurs produits. En donnant à nos compatriotes des détails sur chacun des cantons qui bordent le lac, nous espérons les persuader qu'il vaut infiniment mieux pour eux aller planter leurs tentes dans cette partie de notre province que de vouloir tenter fortune aux Etats-Unis, ou au Manitoba ou au Nord-Ouest.

Le Saguenay et le Lac St-Jean, ont des titres spéciaux à notre considération. Colonisés tous deux par des pionniers Canadiens-Français, ils doivent rester Français. Le jour n'est peut-être pas éloigné où nous parviendrons à diriger vers cette *Terre promise* la population flottante de nos grands centres, ainsi que plusieurs de nos compatriotes réfugiés aux Etats-Unis. Alors nous pourrions pronostiquer une nouvelle ère de prospérité: à notre grandeur matérielle comme Canadiens-Français dans notre province viendra se joindre une force morale dont ne pouvons pas calculer aujourd'hui toute l'étendue. L'ancien *Royaume du Saguenay* reprendra l'appellation sous laquelle on le désignait du temps de Cartier.

(A suivre)

SCANDALES MUNICIPAUX

L'enquête sur les scandales municipaux se poursuit à Montréal.

Jusqu'ici on a examiné l'échevin Jeannotte, au sujet du contrat pour la fourniture du gaz. Il a déclaré que M. l'échevin Rainville, dans le temps où cette fourniture était sur le tapis, lui a offert de prendre 100 parts de la compagnie du gaz, lesquelles, par suite du contrat, acquerraient une grande augmentation de valeur.

M. Rainville a dit à son tour qu'il n'avait voulu proposer à M. Jeannotte qu'une simple spéculation, comme il s'en fait tous les jours.

C'est possible; mais on ne peut s'empêcher d'observer que les échevins s'exposent grandement à prévariquer lorsqu'ils spéculent sur des actions dont la valeur dépend en partie de leurs votes. Quelle impartialité peut-on attendre d'eux, quand ils sont intéressés?

M. Jeannotte a refusé l'offre de M. Rainville, et il a bien fait.

Au sujet du contrat pour les viaducs, on a prouvé que l'entrepreneur, M. Dumaine a déclaré avoir payé de fortes sommes d'argent pour obtenir l'entreprise. Mais M. Dumaine n'a plus soutenu cela dans son témoignage.

Quoiqu'il en soit, l'enquête commencée démontre déjà que le scrupule ne règne pas en maître dans les sphères municipales.

PATRONAGE MINISTERIEL

L'*Etendard* de lundi contenait un article très curieux, sur la question du patronage accordé aux journaux ministériels par le gouvernement Mercier.

L'*Etendard* se prétend calomnié lorsqu'on lui dit que le ministère récompense ses services par des annonces et des impressions.

Et dans l'article même où il a la prétention de réfuter cette calomnie, il donne la preuve du fait affirmé par ses adversaires.

On y lit, en effet, une déclaration de membres du conseil d'administration de l'*Etendard*, où se trouve le passage suivant :

"Après l'avènement du gouvernement Mercier, l'administration nous soumit la question d'opportunité d'accepter des annonces et des impressions envoyées par ce gouvernement, en ajoutant que le directeur lui avait signifié sa volonté bien formelle qu'aucune annonce ni impression ne fussent acceptées d'aucun gouvernement. Il en agissait ainsi, afin que l'indépendance absolue du journal ne put être affectée, même en apparence ; en d'autres termes, afin que nul prétexte ne fût donné à personne de suspecter le désintéressement de la rédaction.

"Malgré ces avis, nous avons considéré que, comme hommes d'affaires agissant en accomplissement des devoirs à nous imposés par les fondateurs du journal, nous n'avions pas le droit de refuser des annonces ou des impressions ne contenant rien d'illicite ou d'immoral. L'établissement de l'*ETENDARD*, nous sommes nous dit, a ouvert au public un atelier de typographie et ses colonnes aux annonceurs ; il est évident que nous ne pouvons raisonnablement refuser aucune affaire offerte aux taux ordinaires, qu'elle vienne des gouvernements ou des particuliers.

"Nous avions d'autant moins de raison d'hésiter à le faire, que cet acte de notre part n'affectait ni ne pouvait affecter, nous en avions la certitude absolue, l'indépendance du journal et de sa rédaction et ne pouvait engager la responsabilité du directeur.

"Cette ligne de conduite a été adoptée par nous, malgré le dissentiment du directeur, M. Trudel, parce que ces affaires d'annonces et d'impressions étaient évidemment de notre ressort exclusif et nullement celui du directeur.

"C'est en vertu de cette décision prise par nous, qu'ont été acceptées, par l'administration et sous notre contrôle, les annonces et impressions qui ont été données à l'*Etendard* par le gouvernement Mercier, et cela, sans que le Directeur ait pris aucune part à l'affaire, ni même, croyons-nous il en ait eu connaissance.

"En foi de quoi nous avons signé.

"Montréal, 16 septembre 1887.

DAMASE MASSON,
J. O. DUPOIS,
E. J. BOURQUE, M. D.
CHAS. CHAPUT.

"Montréal, le 17 Sept. 1887."

"Les italiques sont de nous.

Il ressort de ce document que l'*Etendard* reçoit et accepte des impressions et des annonces du gouvernement Mercier.

Voilà le fait prouvé par l'article même de notre confrère montréalais.

Mais, disent les administrateurs, nous avons fait cela malgré M. Trudel ; il ne voulait pas que l'*Etendard* acceptât rien du gouvernement.

Ah ! la bonne comédie ! Si M. Trudel n'avait pas voulu, sérieusement, fermement, énergiquement, comme il sait vouloir quand il a quelque chose en tête, le conseil d'administration n'eût pu lui imposer ses vues.

Nous voyons cela d'ici. M. Trudel a dit aux administrateurs : vous savez, moi, je suis contre l'acceptation du patronage ministériel ; arrangez-vous comme vous voudrez, mais n'oubliez pas que, moi, je n'ai rien à faire avec cela. Et les administrateurs ont répondu : C'est entendu, vous n'avez rien à faire avec cela. Et ils ont accepté le patronage du gouvernement, et M. Trudel est resté directeur de l'*Etendard*.

Nous ne sommes pas dans les se-

crets de l'*Etendard*, mais il nous semble que les choses ont dû se passer ainsi.

D'ailleurs, peu importe que M. Trudel se soit opposé ou non à l'acceptation du patronage. Le patronage est accepté : voilà le fait.

Ma rédaction est indépendante du patronage, dit l'*Etendard*. Les journaux conservateurs ont toujours crié la même chose à leurs accusateurs. Et l'*Etendard* se trouve exactement dans la même position que les organes qu'il a tant de fois accusés d'être reptiles.

Ainsi, les ateliers du *Courrier du Canada* exécutaient des contrats d'impression pour le gouvernement local. Cela ne pouvait affecter sa rédaction. Les contrats étaient en règle ; c'était une affaire commerciale, où les obligations commerciales étaient réciproques. Et le rédacteur en chef du *Courrier* n'en avait pas moins le contrôle absolu de la direction politique.

Le gouvernement Ross est tombé. Le cabinet Mercier est monté au pouvoir. Si la direction du *Courrier* eut voulu saluer le soleil levant, et mettre un peu son drapeau dans sa poche, notre établissement pouvait, comme d'autres, avoir sa part de patronage. Nous avons refusé, comme c'était notre devoir d'honneur.

Donc la rédaction du *COURRIER DU CANADA* était indépendante du patronage provincial, puisque nous sommes aujourd'hui carrément dans l'opposition.

Quant au patronage fédéral, qu'on ouvre les Comptes-Publics et ceux de l'Auditeur ; il est nul, ou à peu près, pour le *Courrier du Canada*. Et ce ne sont pas quelques misérables annonces qui nous eussent empêché de passer à gauche si M. Laurier eut pris le pouvoir. Nous avons donc été, et nous sommes encore parfaitement à l'aise, sous ce rapport.

L'article de l'*Etendard* nous fournit l'occasion de dire ces choses nettement, et nous sommes heureux d'en profiter.

Non, non, l'*Etendard* n'est pas dans une autre position que celle de ses confrères flétris par lui, tant de fois, du titre infamant de reptiles. Si l'avait raison alors, il est reptile aujourd'hui.

Avant de terminer, cueillons une perle de choix. Après la lettre des administrateurs, l'*Etendard* publie celle-ci :

"Messieurs les membres du Conseil d'administration de l'*ETENDARD*, Présents Messieurs,

"En réponse à votre demande j'ai l'honneur de vous informer que Monsieur le Directeur de la rédaction de l'*ETENDARD* n'a nullement eu connaissance depuis que je suis administrateur du journal, des annonces et des impressions qui nous ont été offertes par le gouvernement Mercier, et que je les ai acceptés d'après votre approbation seulement, et sans le consulter.

"Bien à vous,

"L. A. CARON,
Administrateur.

Ravissant, en vérité !

M. Trudel, rédacteur-en-chef de l'*Etendard*, n'a pas connaissance des annonces ministérielles, qui paraissent dans les colonnes de son journal, et des impressions ministérielles qui font gémir ses presses ! !

Sourd et aveugle !

O candeur charmante !

UN OUBLI SINGULIER

L'*Electeur* paraît avoir des préférences, dans le cabinet provincial.

Son numéro de ce matin contient, des compliments à l'adresse de presque tous les ministres. Mais il en est un qui semble moins bien partagé que ses collègues, et un autre dont le nom brille par son absence.

Le sacrifié serait M. McShane, et l'oublié M. Gagnon.

Pour les observateurs politiques ces détails ont leur importance.

Des citations de l'*Electeur* feront mieux saisir la nuance.

Dans son premier-Québec intitulé *Une ère nouvelle*, l'organe ministériel chante, pour la centième fois les bienfaits du gouvernement Mercier, puis il s'écrie :

Tant mieux ! Nous faisons des vœux pour le succès de toutes ces choses. Faisons taire l'envie, les intérêts de parti devant ce qui peut faire la fortune du district de Québec, qui doit bénir la providence de nous avoir donné un gouvernement où l'on trouve des hommes aussi dévoués à nos intérêts que les hon. MM. Mercier, Shehyn, Garneau, Ross et Turcotte.

Est-ce que M. Gagnon n'est pas un ministre du district de Québec ? Et ne mérite-t-il point autant que M. Turcotte, par exemple, la reconnaissance de ce district ?

Plus loin, dans un article au sujet du dîner McShane, on lit le passage suivant :

Au reste, à quel propos voudrait-on faire d'une simple fête de parieurs une démonstration des citoyens de Québec en l'honneur de M. McShane ? Serait-ce parce que M. McShane a participé à la politique du cabinet provincial, politique si bienveillante, si paternelle à l'égard du district de Québec ? Les citoyens de Québec ont déjà rendu hommage à cet égard au premier ministre ; s'ils voulaient continuer à manifester leur reconnaissance, ils s'adresseraient d'abord aux hon. MM. Shehyn et Garneau, qui depuis leur entrée dans le cabinet se sont montrés des représentants si zélés, si actifs des intérêts de leur district.

Ici on ramène d'abord à des proportions fort modestes le dîner de M. McShane ; et l'on commet encore la même omission à l'égard de M. Gagnon. Si la reconnaissance du district de Québec devait s'adresser à quelqu'un, après M. Mercier, ce serait à MM. Shehyn et Garneau, dit à peu près l'*Electeur*.

Mais M. Gagnon ?

Il représente la région de Québec, et personne ne prétendra qu'il est le moins important des membres du cabinet Mercier.

Que signifie cet oubli deux fois répété ?

Y aurait-il anguille sous roche ?

COLLÈGE DE STE ANNE

Le nombre des élèves est considérablement augmenté cette année au Collège de Ste Anne la Pocatière. Il y a eu 70 nouvelles admissions depuis l'entrée. Ce résultat est bien propre à réjouir les amis de l'éducation et les personnes qui portent quelque intérêt à cette institution dont l'éloge n'est plus à faire.

Ce collège compte cette année soixante ans d'existence. Bien que son passé ne soit pas très long on peut dire qu'il a été glorieux. Il a fourni

au clergé, aux professions libérales des hommes éminents par la vertu et par la science. La Providence semble donc continuer sa protection sur la grande œuvre de l'illustre M. Painchaud. Nous nous en réjouissons sincèrement.

NOCES D'OR

Il y a eu, hier, à l'Hôpital-Général, un grand dîner auquel assistait Son Eminence le cardinal Taschereau en l'honneur des noces d'or de M. l'abbé Beaudry, ancien curé de Charlesbourg.

Le Révd. M. Beaudry porte allègrement ses soixante et quinze ans. Avant d'être curé à Charlesbourg où il exerça le saint ministère pendant 24 ans, ce digne apôtre passa quinze années à la Malbaie, de 1847 à 1862. Il fut aussi curé à Ste-Famille de l'île d'Orléans pendant trois ans, et vicaire à l'église de Québec depuis son ordination, le 23 septembre 1837 jusqu'en 1844.

Nous félicitons bien sincèrement le révérend M. Beaudry d'avoir eu l'insigne faveur, refusée à tant d'autres, de célébrer un anniversaire aussi solennel, en même temps que nous faisons des vœux pour qu'il voie encore de longs et heureux jours.

GRANDE POLITIQUE

Le gouvernement Mercier est un grand gouvernement.

Il fait de la politique relevée.

Il s'occupe beaucoup des juges de paix. Et il s'en occupe souvent d'une façon scandaleuse.

On se rappelle les nominations faites aux Trois-Rivières. Il y avait des repris de justice.

Aujourd'hui voici le *Nicolétain* qui se plaint d'un autre abus :

Les haines et les ressentiments sont indignes d'un chef de gouvernement dont la mission est de rendre justice égale à tous les sujets gouvernés.

Eh ! bien, le croira-t-on ! le premier acte du gouvernement Mercier a été de destituer tous les juges de paix dans le comté de Nicolet et de les remplacer par des partisans politiques. Dans certaines paroisses, comme dans la ville de Nicolet, par exemple, on nous a fait l'honneur d'en nommer deux seulement dont les occupations ne leur permettent pas de siéger. Depuis ce temps là nous sommes à réclamer contre cette injustice de la part d'un gouvernement qui s'affuble faussement du manteau national. Le chef de l'exécutif doit pourtant comprendre toute l'anomalie de cette conduite et les inconvénients qui peuvent en résulter, surtout dans une ville. Comment faire observer les lois de police et le bon ordre lorsqu'il n'y a pas de juges de paix ?

Nous avons déjà fait remarquer cette lacune extraordinaire au gouvernement et depuis nous avons gardé le silence, espérant toujours que le fameux gouvernement national nous rendrait justice et se conformerait aux vœux de toute une population honnête et honorable.

Mais puisque le gouvernement persiste dans son aveuglement nous sommes forcés d'élever la voix et de faire connaître ses faits et ses gestes aux électeurs.

Nous lui ferons aussi remarquer que le peuple de Nicolet ne se laissera pas effrayer par les violences que les suppôts du gouvernement se proposent d'employer contre les municipalités du comté, en commençant par la ville de Nicolet à laquelle une action de \$683, vient d'être intentée en recouvrement de la pension de quatre aliénés. La corporation municipale de Nicolet n'a jamais refusé de payer ses dettes légitimes et le gouvernement pouvait fort bien se dispenser de faire payer des honoraires à ses avocats par notre ville.

Ce n'est pas de cette manière que M. Mercier s'implantera à Nicolet.

Nous en reparlerons.

Nous appelons l'attention de nos

lécoteurs sur les derniers paragraphes de cet article.

Le gouvernement poursuit la municipalité de Nicolet pour l'entretien de quatre aliénés.

Pourtant nous avons entendu dix fois les ministres actuels, lorsqu'ils étaient dans l'opposition, crier contre cet énorme fardeau imposé aux municipalités, et déclarer que la loi devrait être abrogée aussitôt qu'ils arriveraient au pouvoir.

A la dernière session, M. Faucher de Saint-Maurice leur a rappelé leurs déclarations et les a mis en demeure de les répudier ou de les mettre à effet.

Ils ont tous voté contre la motion du député de Bellechasse, et aujourd'hui ils poursuivent les municipalités sans merci.

Telle est leur consistance.

SCANDALES MUNICIPAUX

L'enquête au sujet des prévarications municipales est commencée depuis quelques jours à Montréal, devant un comité dont le maire est président.

Les accusations ont été portées sous des signatures responsables.

M. Hugh Graham, du *Star*, a signé les deux dénonciations suivantes :

"Quand la question du contrat de l'éclairage au gaz était pendante devant le conseil de ville, et que la soumission de la compagnie du gaz de Montréal pour éclairer les rues de la ville et fournir le gaz aux citoyens était sous considération, les parties intéressées dans la dite compagnie du gaz et dans la dite et dans la dite soumission et d'autres personnes, en leur propre nom et de la part de la compagnie du gaz de Montréal, ont influencé d'une manière corruptrice et illégalement des membres du conseil de ville pour qu'ils supportassent la dite soumission et fissent servir leur influence pour assurer l'adoption par le conseil de ville de la dite soumission.

"Montréal, 17 septembre 1887.

"HUGH GRAHAM."

"Dans l'affaire du contrat des vidanges de Dumaine et Larin, en 1884 et 1885, de l'argent et d'autres considérations furent données pour influencer les membres du conseil de ville, en accordant le dit contrat à Dumaine et Larin, et en rescindant le même contrat.

"HUGH GRAHAM.

"Montréal, 20 septembre 1887."

M. Nolan Delisle, de son côté a soumis cette accusation :

"Quant il s'agit de retrancher du plan homologué pour le quartier St Louis une partie de la rue Fortier, en 1886, les membres du conseil de ville ont illégalement et par corruption soutiré des sommes d'argent et d'autres valeurs, pour eux-mêmes ou pour leurs amis, comme prix de leur appui accordé à une requête pour faire retrancher la dite rue du dit plan homologué.

"N. DELISLE.

"Montréal, 20 septembre 1887."

Ces accusations sont graves et elles émeuvent à bon droit l'opinion, dans notre ville-sœur.

La *Patrie* dénonce avec amertume la manière d'agir du Conseil, qui ouvre une enquête sur des dénonciations où les accusés ne sont pas nommés.

D'ici à quelques temps, les affaires municipales de Montréal vont être un sujet d'attraction.

Nouveau presbytère

Les paroissiens de St-Léonard, Madawaska, vont construire un nouveau presbytère, à leur bien-aimé curé, M. L. A. Launier.

M. BLAKE

M. Blake avait été élu aux dernières élections générales pour deux divisions électorales, West-Bruce et West-Durham.

Il avait eu au delà de 1000 voix de majorité dans Bruce, et une centaine de voix seulement dans Durham.

Son élection dans cette dernière division ayant été contestée, M. Blake n'avait pas opté encore.

Mais la contestation est maintenant terminée, et l'ex-chef de l'opposition vient d'opter pour West-Durham.

Il a annoncé sa détermination à ses électeurs de Bruce, par la lettre suivante :

MESSIEURS.—Vu les doutes exprimés sur mon droit de me démettre du mandat de West Bruce pendant la contestation de West Durham, j'ai cru qu'il valait mieux ne pas suivre mon propre sentiment et retarder toute action. Maintenant que la contestation est finie il convient de voir le plus tôt possible à la représentation de chaque comté séparément. C'est la troisième fois qu'on me fait l'honneur de m'élire en même temps dans deux places différentes. Les deux premières fois l'intérêt général m'a fait opter pour Bruce et je me suis démis en conséquence à Durham. Cette fois l'intérêt général semble me faire une loi d'opter pour West Durham ; j'abandonne en conséquence le comté de Bruce. En vous remettant le mandat que vous m'avez confié je ne puis que vous renouveler l'expression de ma vive reconnaissance pour cette grande marque d'estime et vous assurer que je me sentirai toujours attaché à vous par les liens les plus étroits et désireux de promouvoir vos intérêts. Je me flatte d'espérer qu'il me sera permis un de ces jours de vous exprimer en personne le sentiment que m'a fait éprouver votre bienveillance.

Votre fidèle, etc.,

EDOUARD BLAKE.

Nous ne croyons pas qu'il y ait de lutte dans le comté de Bruce-West.

ORDINATIONS.

Son Eminence le Cardinal Archevêque Taschereau a fait, jeudi, les ordinations suivantes, dans la chapelle du Grand-Séminaire :

Tonsure :—Henri Simard, Arthur Vincent, Jean-Baptiste Derome, Adjuvator Faucher, Pierre Godbout, Ulric Brunet, Wilfrid Carrier, Ludger Dumais, F. X. Garneau, Philéas Turcotte, Auguste Marcoux, Ls Doucet, de l'archidiocèse de Québec, et Alexander McLellan et Daniel Reid, du diocèse de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard.

Ordres mineurs :—John McMillan, et Patrick August McElmeel, du diocèse de Charlottetown ; Prudent Théberge, Aldéric Boillard, Charles Langlois et Théodore Mercier, de l'archidiocèse de Québec ; Joseph Curry, de l'archidiocèse d'Halifax, et Ronald McDonald, de la Préfecture Apostolique de Terre-Neuve ; Jacques Emerson, du diocèse de Manchester, et Francis McMurray, du diocèse de St-Jean, Nouveau-Brunswick.

Samedi, à la Basilique, les MM. suivants ont été reçus sous-diacres : George Montreuil, de l'archidiocèse de St-Boniface ; Abraham Vaillancourt, Léon Rochette, Théodore Trépanier, Albert Dion, Joseph Gignac, Albert Côté, Alphonse Caron et Edouard-Auguste Richard, de l'archidiocèse de Québec ; James Riley et John Finen, du diocèse de Manchester.

Dimanche, Son Eminence a conféré le diaconat à MM. George Montreuil, A. Vaillancourt, L. Rochette, T. Trépanier, A. Dion, J. Gignac, J. Riley, A. Côté, A. Caron, J. Finen et E.-A. Richard.

DÉPÊCHES

AFFAIRES D'IRLANDE

Cork, 23.—M. O'Brien accusé de sédition par le gouvernement d'après l'acte de coercition, a été conduit de la prison de Cork à Mitchellstown pour subir son procès. Lorsqu'il quitta la ville escorté d'un détachement de hussards et de police, il fut acclamé à outrance.

A Mitchellstown une foule énorme s'était réunie et fit à M. O'Brien une véritable ovation. Cette foule paraissait très excitée. M. O'Brien fut conduit au palais de justice. La cour était encombrée : on remarquait un grand nombre de dames anglaises venues pour assister au procès. O'Brien reçut quantité de bouquets.

La cause d'O'Brien une fois commencée, on a fait venir et entendu comme témoins plusieurs hommes de police. Il fut juré de mémoire que le langage tenu par O'Brien tendait à pousser ses auditeurs à se livrer à des actes de violence.

CHOLÉRA A NEW-YORK

New-York, 23.—Le steamer français *Alesia*, capitaine Vallet, de la ligne Fabre, est arrivé à la quarantaine hier soir venant de Marseille et Naples. Il avait à son bord 3 passagers de chambre et 561 de pont. A son arrivée à la quarantaine, on a découvert quatre cas de choléra asiatique parmi les passagers de pont. Huit personnes sont mortes durant la traversée.

Les passagers du steamer *Alesia* seront gardés en quarantaine durant au moins huit jours.

Le docteur Smith, officier de santé, a fait un examen soigneux de tous les passagers et il a trouvé que 4 autres passagers étaient aussi atteints du choléra à part ceux constatés par le médecin du bord. Trois sur les quatre découverts par le docteur Smith seront probablement morts avant ce matin, pendant que ceux constatés par le médecin du bord échapperont probablement.

Washington, 23.—Le Dr Hamilton, médecin général du service des hôpitaux du matin, a dit ce soir que l'arrivée d'un seul navire à New-York avec le choléra asiatique à bord ne doit pas être une cause d'alarme.

L'histoire de cette épidémie nous enseigne que ce n'est qu'à la suite de plusieurs arrivages de navires infectés, que cette maladie se propage dans un pays.

Cette maladie n'est pas indigène et le climat du pays n'est pas favorable à sa propagation. Cependant comme toutes les autres maladies contagieuses, elle peut y être importée si on ne prend pas des précautions.

Des ordres ont été donnés aux stations de navire de Cap Charles et Delamare Breakwater de retenir tout navire venant de l'Italie et de faire rapport au département.

LES ANARCHISTES DE CHICAGO

Chicago, 21.—Une circulaire aux tendances anarchistes est répandue en cette ville. Elle est adressée "Aux ouvriers des Etats-Unis et de l'Amérique du Nord."

Cette circulaire dénonce la sentence rendue par la Cour Suprême de l'Illinois ; parle du capitaine Bonfield comme du "bandit notoire de la police" et vilipende le juge Gary. Elle est signée par "La fédération des Unions de Commerce" et a été imprimée à New-York.

M. O'Donnell, capitaine de la police, a téléphoné dans toutes les parties de cette ville d'avoir l'œil bien ouvert sur les personnes distribuant cette circulaire et de les arrêter.

SUR LA FRONTIÈRE ALLEMANDE

Paris, 26.—Les détails suivants sont parvenus sur une échouffourée qui a eu lieu sur la frontière franco-allemande à Roan-sur-Plaine.

Samedi matin, cinq *sportmen* et quatre éclaireurs longeaient le sentier sur le territoire français à sept milles de la frontière, lorsqu'une personne postée derrière un taillis d'arbres du côté allemand, tira sur eux trois coup de fusil. La première balle n'atteignit personne, mais la seconde tua raide l'un des éclaireurs nommé *Brigun* et la troisième atteignit un nommé Mauger, de l'école de

la cavalerie de Saumur, qui fut grièvement blessé.

Les officiers allemands déclarent qu'un soldat prussien nommé Hauffman que l'on avait envoyé pour assister les gardes pour empêcher tout braconnage a fait feu. Hauffman rapporte qu'avant de tirer sur eux, il leur a crié trois halte : halte.

Il croit qu'ils étaient sur le territoire allemand. Les *sportmen* déclarent de leur côté qu'ils n'ont rien entendu. Les autorités des deux côtés font des investigations.

Paris, 26.—On dit que ce sont des gardiens allemands à la frontière qui ont fait feu sur les français à Roan-sur-Plaine. Ils étaient dans l'erreur et avaient pris ces français pour des braconniers qui refusaient de se rendre.

Les journaux de cette ville demandent au peuple de rester calme afin de ne pas embarrasser le gouvernement dans le règlement de cette affaire.

On insiste de toutes parts auprès du gouvernement pour qu'il exige une réparation complète.

Le peuple en France est évidemment fort mécontent de ces incidents qui se répètent que trop fréquemment à la frontière allemande. On redoute que la patience du peuple vienne à se lasser et qu'il en résulte quelque explosion populaire.

M. Rouvier a eu aujourd'hui une entrevue avec le ministre des affaires étrangères et le ministre de la justice au sujet de l'incident de la frontière, après avoir reçu un rapport officiel.

Il a été décidé d'envoyer une note à Berlin demandant au gouvernement allemand, en vue de continuer les relations d'amitié existantes, de faire sans délai une enquête à propos de cette affaire.

Le comte Von Munster, ambassadeur allemand en cette ville, dans une entrevue avec M. Flourens, a dit qu'il regrette l'incident de la frontière et a assuré que justice serait rendue par le gouvernement allemand.

Le *Temps* dit : "L'opinion publique ne serait pas justifiable de se hâter à propos de l'incident de la frontière. En même temps il est impossible de ne pas remarquer que si les incidents à la frontière ne cessent pas, on doit croire que les Allemands ont réellement des intentions que leur gouvernement désavoue. Il pourrait se faire que cet incident fut dû à un zèle excessif et dans ce cas, c'est aux deux gouvernements à modérer la rigueur de leurs instructions et à choisir des personnes prudentes pour leurs agents."

LE CHOLÉRA

New York, 24.—Le steamer *Alesia* est à l'ancre dans le bas de la baie, près des îles de la quarantaine.

Les malades sont à l'hôpital de l'île Swimburne. Trois d'entre eux, savoir : Cornelli Cardi, Guglielmo Helmigi et son enfant de quatre ans vont probablement mourir.

Les autres ont plus ou moins de chances d'en réchapper.

Le reste des passagers de l'équipage, à part trois passagers de chambre et qui sont au nombre de 551 personnes, sont sous surveillance médicale à l'île Hoffman.

S'il ne se déclare pas de nouveaux cas parmi eux, la quarantaine sera levée dans 8 à 10 jours.

Les passagers de chambres sont restés à bord du steamer.

Le steamer a été parfaitement nettoyé et soumis à la fumigation.

Mercredi prochain on permettra d'embarquer à bord.

Ottawa, 21.—Les officiers du ministère de l'agriculture disent que l'on a pris des mesures très sévères pour empêcher le choléra de s'introduire dans le pays.

Montréal, 25.—En réponse à un télégramme envoyé au secrétaire du bureau de santé de New-York, le président de notre bureau provincial de santé a reçu un télégramme l'informant que toutes les précautions avaient été prises au sujet des personnes atteintes de choléra à New-York.

A une assemblée du bureau hier soir, il a été décidé de demander à l'officier médical de santé de cette ville d'exercer une stricte surveillance sur les quartiers italiens à Montréal et aussi sur l'importation des chiffons qui peuvent venir des ports infectés en Italie.

Il a aussi été dit à cette assemblée qu'environ 200 bureaux locaux de santé avaient été formés dans la province.

Tragédie à St Pierre Isle d'Orléans

IMPRUDENCES IMPARDONNABLES

ENQUÊTE DU CORONER

Encore un accident à ajouter à la longue liste de ceux dont nous sommes les témoins depuis quelques semaines. C'est à St Pierre, île d'Orléans, qu'il est arrivé et les victimes sont trois jeunes enfants, âgés respectivement de 12, 9 et 7 ans. Voici les faits qui s'y rapportent. Jeudi dernier, le major Oscar Provost surintendant de la cartoucherie du gouvernement, est allé sur l'île avec un détachement de la batterie B, pour faire l'essai d'un projectile explosible de 64 charges avec de la poudre dont il s'agissait d'établir la force.

Ces bombes, qui sont coniques, ont 16 pouces de longueur et 6 pouces de diamètre, et elles contiennent une charge de 7 livres et 2 onces de poudre.

On lança une douzaine de ces obus sans s'occuper si elles firent toutes explosion. Il nous semble qu'on aurait dû s'assurer de ce fait. La preuve en est que nous n'aurions pas à déplorer aujourd'hui un accident aussi regrettable.

Dans l'après midi de jeudi, quatre des enfants de Pierre Godbout ramassèrent les projectiles qui avaient été lancés, entre autres deux encore remplis de poudre. Imprudent comme on l'est à cet âge, l'un d'entre eux, celui de douze ans, enleva la vis qui tient le projectile hermétiquement fermé, puis il fit une trainée de poudre à laquelle il mit le feu. On s'imagina ce qui s'en suivit. Le plus vieux eut le bras cassé et un éclat d'obus lui transperça le corps. Le plus jeune eut le cœur et une partie des poumons emportés par un autre morceau de fer. Tous deux, il va sans dire, furent tués sur le coup. Le troisième a eu le corps troué, mais il a pu survivre quelques minutes. Le quatrième, âgé de 11 ans n'a que quelques brûlures de peu de gravité.

Les parents sont plongés dans le plus profond chagrin. Le père a quarante ans et la mère trente cinq. Il leur reste encore 5 enfants dont l'aîné est âgé de 14 ans et le plus jeune de 8 mois.

Les funérailles des victimes de ce déplorable accident auront lieu demain matin.

M. le coroner Belleau tiendra une enquête aujourd'hui, sur les circonstances, qui ont accompagné cette lugubre tragédie.

M. le coroner Belleau est allé hier à St Pierre, île d'Orléans, pour ouvrir une enquête sur la tragédie de samedi. Il s'est rendu naturellement chez M. Pierre Godbout, père infortuné des malheureux enfants victimes de l'accident.

Toute cette famille est plongée dans une désolation que l'on conçoit facilement.

Le coroner a assermenté le jury suivant :

Amable Durand, président, Jos. Le-tourneau, François Pichette, Octave Cantin, Célestin Pichette, Louis Pichette, Louis Pichette, fils de François, Abraham Durand, Phidyme Pichette, Napoléon Turcotte, David Durand, Napoléon Lachance, Louis Lachance et François Nolin.

M. Pierre Godbout, père des trois défunts, a été entendu le premier. Voici le résumé de son témoignage : Il a identifié les cadavres. La dernière fois qu'il a vu ses enfants, c'était le samedi matin. Il y avait Joseph, âgé de douze ans, Louis, de 11 ans, Alphonse, de neuf ans, et Arthur, sept ans. Godbout est parti, ce matin-là, pour aller au moulin du Petit Pré, avec Jean Leclerc, après avoir dit aux garçons d'aller arracher des pommes de terre. Comme il s'en retournait en chaloupe, vers dix heures, il entendit une explosion sur la grève de St-Pierre, et vit son fils Louis qui l'appelait, et criait que ses frères étaient morts. MM. Godbout et Leclerc abordèrent en hâte et à trois arpent environ trouvèrent Joseph et Arthur, morts tous deux. Alphonse vivait encore mais expira quelques minutes après. Il y avait près de là un tas de bombes—environ quatre-vingt—ramassées dans le cours de l'été, sur la grève et dans les terres cultivées.

Toutes ces bombes étaient vides, sauf elle ramassée par les enfants, qui a fait

explosion comme nous l'avons raconté hier, et une autre trouvée sur la terre de François Pichette.

Jedi les cultivateurs n'avaient pas été avertis qu'il y avait tir.

Jean Leclerc a corroboré le témoignage de Godbout.

Louis Godbout, frère des victimes a raconté comment l'accident est arrivé. Son récit est identique à ce que nous avons déjà publié.

Le docteur Charles Errold Lemoine a déclaré que les défunts sont morts des suites des blessures causées par l'explosion des bombes.

L'enquête a été ajournée à vendredi.

Tout le monde à St-Pierre se plaint de la négligence des militaires qui vont tirer à la cible. Durant la saison d'été, c'est à peine si les cultivateurs osent aller travailler à leurs champs dans cette direction. Une pluie de fer s'abat sur toute cette partie de la paroisse. Les bombes et les boulets vont creuser leurs sillons jusque dans les champs cultivés. On ne s'inquiète pas de constater si les obus ont éclaté ou non. Les bestiaux sont exposés constamment. Il est vraiment regrettable de constater un tel état de choses. Des cultivateurs disaient qu'ils en étaient réduits à travailler leurs champs la nuit.

M. Taschereau de la société Montambanet Langelier et Langelier représentait à l'enquête la famille des défunts.

L'ANARCHIE EN IRLANDE

Limerick, 27.—Les militaires et la police assistaient à l'éviction de Michael Lane et de sa famille, tenanciers du colonel Meadows. Le malheureux a opposé une résistance acharnée et Madame Lane, armée d'un tisonnier, a fendu le crâne de l'inspecteur de la police, M. Riley. Madame Lane, son mari et son frère ont été arrêtés. Les deux derniers ont été horriblement battus.

Cork, 27.—Un certain nombre de lisses sur le chemin de fer entre Cork et Youghal et que la police devait traverser pour se rendre à l'héritage Ponsonby pour aider aux évictions aujourd'hui ont été enlevées hier la nuit. On a aussi coupé les fils télégraphiques.

Le capitaine Plankett est arrivé à Youhal pour surveiller les évictions.

Dublin, 27.—A l'assemblée de quinzaine de la Ligue nationale tenue en cette ville aujourd'hui, plusieurs anglais se sont faits enregistrer comme membres.

Le Lord maire Sullivan, qui présidait l'assemblée, a déclaré que la tentative du gouvernement de supprimer la ligue avait complètement échoué et que cette société était dans un état prospère.

Le lord-maire Sullivan a écrit une lettre demandant à être admis membre de la branche de la ligue à Mitchellstown. Il félicite dans la même lettre la population de Mitchellstown d'avoir opposé de la résistance à la mise à exécution de l'Acte des Crimes.

Les évictions commenceront demain sur l'héritage Ponsonby. MM. O'Brien, Labouchère et d'autres députés seront présents.

L'INCIDENT FRANCO-ALLEMAND

Paris, 27.—A la séance du cabinet aujourd'hui, l'incident qui a eu lieu à la frontière samedi dernier a été discuté.

M. Flourens, ministre des affaires étrangères, a dit que l'Allemagne avait déclaré qu'elle ne pouvait trop profondément regretter cet incident et qu'elle donnerait toute réparation possible si les faits allégués par la France étaient prouvés.

Les journaux, aujourd'hui, faisant des commentaires à propos de l'incident de Roan-sur-Plaines, s'accordent à dire que cette affaire est moins grave qu'on serait d'abord porté à le croire. Ils ne doutent pas non plus que l'Allemagne va offrir réparation.

LE CHOLÉRA

Rome, 26.—Voici le bulletin du choléra pour les dernières 24 heures :

Messine	118 nouveaux cas,	49 décès.
Catane...	6 "	8 "
Palerme	3 "	3 "
Total....	127 "	60 "

QUELQUES CONSEILS

POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER.

AYER'S PILLS

DOSÉS — Pour agir doucement sur les intestins, de 2 à 4 pilules : énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas.

Pour la Constipation, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal.

Pour Indigestion, ou Dyspepsie, les PILULES D'AYER sont guérison assurée.

Gastralgie, Perte d'Appétit, Estomac Chargé, Flatulences, Vertiges, Maux de Tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER.

Dans les Maladies du Foie, les Dé-sordres Biliaux, et la Jaunisse, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation. Comme médecine du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales.

Les Vers, engendrés par l'état morbide des intestins, sont expulsés par ces PILULES.

Éruptions, Maladies de la Peau, Hémorroïdes, résultant de l'Indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER.

Pour les Rhumes et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fièvre.

Pour la Diarrhée et la Dysenterie, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède.

Les Rhumatismes, la Goutte, la Névralgie, et la Sciatique, souvent résultant de désordres digestifs, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER.

Les Tumeurs, l'Hydropisie, les Douleurs des Reins, et autres désordres causés soit par débilité, soit par obstruction, sont guéris par les PILULES D'AYER.

La Suppression, et l'Écoulement Pénible des Menstrues, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les

Pilules d'Ayer.

On trouvera sur chaque boîte des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues.

PRÉPARÉES PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente chez tous les Pharmaciens.

Livres à Vendre

On offre en vente à ce bureau à des conditions raisonnables, un ouvrage en deux volumes de l'Encyclopédie-Roret. Ces volumes traitent de menuiserie, du bois à employer, de l'outillage. On y trouve aussi des notions d'architecture, de dessin, etc. L'édition est de 1882. Cet ouvrage peut être d'une grande utilité aux menuisiers, aux charpentiers, aux architectes, aux dessinateurs etc.

S'adresser pour les conditions à

ELZEAR BEDARD

agent du Journal des Campagnes.

Echos & nouvelles

Terrible accident

A midi moins quelques minutes, hier un terrible accident a mis en émoi la population du faubourg St-Jean.

Deux petits garçons âgés respectivement de 3½ ans et 5 ans, enfants de M. Edouard Robitaille, charretier, qui habite au No 254 rue Richelieu, se rendaient chez leur oncle M. Olivier Robitaille, messenger en chef de l'Assemblée Législative, rue St-Jean.

Ils montèrent la rue Sutherland jusqu'à la rue St-Jean, et comme un omnibus arrivait de la Haute-Ville, le plus âgé a franchi seul la voie ferrée, laissant là son petit frère qui fut renversé sous les pieds des chevaux et qui eut ensuite le bras droit tranché complètement par une des roues du lourd véhicule.

Le conducteur Paquet, qui causait alors avec un autre homme, arrêta son attelage aussi vite qu'il le put, en voyant l'enfant renversé, mais il était trop tard, et l'enfant expira lorsqu'il le retira de dessous la voiture.

L'enquête que M. le coroner Belleau tiendra au sujet de ce déplorable accident établira sans doute les responsabilités de chacun.

Départ pour l'Europe

Le R. P. Herbeteau, S. J., est parti pour la France, après un séjour de trois années au Canada. Le Révérend Père était professeur de théologie au Grand Séminaire des Trois-Rivières.

—L'Ague-Cure d'Ayer guérit infailliblement tous les cas de malaria. En vente chez tous les droguistes : Prix un dollar.

Démolition du manège

On a commencé samedi matin à démolir l'ancien manège, Drill Shed, sur la Grande Allée.

Bref, mais précis

La dyspepsie est redoutable. Le foie en désordre est une misère. L'indigestion est l'ennemi d'une bonne nature.

L'appareil digestif humain est une des choses les plus compliquées et les plus merveilleuses de l'existence. Il est facile de le déranger.

Une nourriture grasse, dure, salée, une mauvaise cuisine, les tourments de l'esprit, des heures retardées, des habitudes irrégulières, et plusieurs autres choses qui ne devraient pas exister, on fait des Américains un peuple de dyspeptiques.

Mais la Fleur d'Août de Green a fait beaucoup pour réformer cette mauvaise affaire et rendre le peuple américain si plein de santé qu'il peut bénéficier de ses repas et être heureux.

Souvenez-vous : Qu'il n'y a pas de bonheur sans santé. Mais la Fleur d'Août de Green apporte la santé et le bonheur au dyspeptique. Demandez-en une bouteille à votre droguiste. Soixante-quinze cents.

En voie de construction

Le chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix est une affaire décidée. Une centaine d'hommes ont commencé à travailler à Beauport et l'autonne prochaine, le chemin sera terminé jusqu'à Ste-Anne de Beaupré, distance de 21 milles de Québec.

Pêche à l'éperlan

La pêche à l'éperlan est commencée. Depuis une couple de jours les amateurs de cette pêche s'en donnent à cœur-joie.

Le feu dans les bois

La fumée épaisse provenant des feux dans les bois, s'est répandue sur le fleuve et a arrêté la navigation.

La fumée est si dense à Montréal qu'elle fatigue beaucoup la vue des personnes qui se tiennent en plein air et qu'on cherche vite à rentrer dans les maisons pour se reposer la vue.

On dit qu'il y a des feux partout et dans toutes les directions, mais le plus gros de la fumée vient de la région de la rivière Ottawa.

Les feux de forêts dans le haut de l'Ottawa sont terribles. Vendredi dernier les demeures de 16 familles ont été consumées. Si le vent n'avait pas changé tout le village de Guyon y aurait passé.

La fumée rend les rues très sombres et c'est à peine si on peut distinguer d'un bloc de maison à l'autre.

Courageux

Le révérend M. A. Côté, missionnaire de St Patrice de la rivière Pénicote, des îles Moisie et des Sept Îles, est parti pour Québec en chaloupe accompagné de deux jeunes gens dont l'un est malade et incapable de manœuvrer. Ce courageux missionnaire est allé à la Bonne Sainte-Anne, puis il viendra à Québec pour retourner dans ses missions aussitôt ses affaires terminées.

M. l'abbé Côté est un jeune prêtre de grand mérite, qui consacre tout son temps et son avoir aux pauvres missions dont il a charge. Il accomplit une grande œuvre.

Achat de magasin

Le fond de magasin de l'ancienne maison de commerce Chinic & Beaudet a été vendu hier par encan sans réserve et au comptant à M. Boyce, marchand de jouets de la rue St-Jean.

Mort à l'étranger

Une dépêche reçue hier après-midi des îles St-Pierre Miquelon nous apprend la mort presque subite de M. Louis Turgeon, fils de M. Louis Turgeon, maître charretier de cette ville. Le défunt était âgé de 33 ans, et père de plusieurs enfants.

Mort subite

M. Philippe Béjanger, employé au greffe de la Cour Supérieure est mort subitement ce matin à sa résidence. Il avait trente-deux ans de services.

Plaintes

Fred. de Kastner, un français bien connu et qui demeure à Québec depuis plusieurs années, se plaint dans les journaux de la ville de ce que les membres de la société de bienfaisance française n'ont pas été invités au bal donné par les officiers de la "Minerve," la semaine dernière. Pour cela il blâme M. Dubail, consul général de France, le président honoraire de la société qui aurait dû voir à ce qu'on leur envoyât des invitations.

Accidents

M. Joseph Louis a été victime d'un pénible accident mercredi dernier : M. Louis était au moment de l'accident en compagnie de son beau-frère, M. Botterell, et de M. Georges Renfrew. Ces messieurs suivaient en voiture le corbillard qui portait au cimetière Mount Hermon la dépouille mortelle de M. Morkill. Rendu près de la prison, le cheval de M. Louis s'est mis à reculer, renversant la voiture dans un fossé. M. Louis a ouvert la portière et a sauté, mais au même moment la voiture versait lui cassant la cuisse près de la hanche. Les amis de M. Louis l'ont transporté chez lui où M. le docteur Collin Sewell lui a donné ses soins. Hier au soir le malade souffrait beaucoup mais aucune complication dangereuse n'est à craindre.

—Un jeune garçon qui se promenait hier dans un tombereau à charbon, sur le quai Crawford, a été lancé sur le sol le véhicule ayant heurté une grue, et s'est fracturé un bras.

En voyage

M. Henri Garneau, de la maison Garneau et Cie, part pour l'Europe, le 6 octobre, à bord du *Parisian* ; il va s'occuper des affaires de la maison.

M. Zouique Garneau, de la même maison, part ces jours-ci pour un voyage commercial dans les paroisses d'en-bas sur l'Intercolonial.

Nouveau diocèse

Sur la demande des évêques de la province ecclésiastique de Santa-Fé, E. U., la Sacrée Congrégation de la Propagande a proposé au Saint-Père d'ériger le vicariat apostolique du Colorado en diocèse, sous le nom de diocèse de Denver. Sa Sainteté a approuvé la proposition et a nommé Mgr Machebeuf, précédemment vicaire apostolique du Colorado, premier évêque de Denver. Le Souverain Pontife a daigné en même temps accorder au vénérable prélat pour évêque coadjuteur M. Nicolas Matz.

Neige

Il est tombé de la neige hier et en descendant le fleuve on pouvait en voir sur les montagnes en arrière du Château Richer. Le capitaine du "Lake Superior", qui est arrivé dans notre port, rapporte aussi de la neige dans le bas du fleuve.

Echos du Saguenay

—Les élèves du petit Séminaire ont présenté samedi une adresse à Mgr Paquet recteur de l'Université-Laval. Un congé leur a été accordé lundi en son honneur.

Nous regrettons d'apprendre que M. A. A. Hudon, magistrat de district, est assez sérieusement malade d'une inflammation d'intestins.

—M. S. Bouchard, ecclésiastique du Séminaire est parti samedi dernier pour le Séminaire de St-Hyacinthe où il enseignera les Eléments.

—M. P. A. Guay s'est engagé envers la maison Prince & Co à faire l'hiver prochain 30,000 billots.

—Dernièrement la foudre est tombée sur les étables de M. Emilien Tremblay de St Anne, et sa maison.

Un cheval a été tellement blessé qu'on devra le tuer sous peu.

Mde Tremblay a été assez grièvement blessée.

Examens pour la médecine

Nous apprenons avec plaisir l'admission à l'étude de la médecine de M. Léger Brousseau, fils du propriétaire du *Courrier du Canada*.

MM. A. Blouin, et P. Boisseau ont aussi été admis.

Nos félicitations aux heureux candidats.

Les examens se sont terminés vendredi soir.

Sur cinquante-six candidats vingt-neuf ont été admis.

Accident sur le Pacifique

Le train express ayant quitté Ottawa hier à 4.50 p. m. pour Montréal, a subi un accident à trois milles plus bas qu'Eastmans Spring. Les sleepers sur la voie ayant pris feu, les rails se détendirent et le train fut lancé en bas de la voie.

Il y avait 158 passagers sur le train au nombre desquels se trouvait Sir A. P. Caron. Personne n'a été blessé.

Le trafic sera repris demain.

Mort subite

Un paroissien de St Charles de Bellechasse, M. J. Plante est mort subitement dimanche soir.

Il avait passé la veille à converser avec son beau-frère, M. A. Gosselin, avocat de Québec, et c'est en allant se mettre au lit que la mort l'a frappé.

Il était âgé de 54 ans, et était beau-frère de M. A. Gosselin, avocat, Québec et F. X. Gosselin, commis de la maison Beaudoin, de Lévis.

Incendie

Un incendie s'est produit vendredi à bord du convoi express de l'Intercolonial et a causé des dommages pour une somme de \$4,000. La voie de l'Intercolonial où a eu lieu la terrible collision n'était pas encore déblayée et il a fallu transporter les passagers et le bagage du convoi express de l'autre côté des décombres où on avait formé un nouveau convoi. C'est lorsque ce dernier s'est mis en marche que le feu s'est déclaré dans le char à bagage ayant pour cause, probablement les étiracles s'échappant de la cheminée de la locomotive. On sait que ce char est divisé en deux compartiments dont l'un est réservé au bagage et l'autre au conducteur de malles. Il n'y a pas de communication d'un compartiment à l'autre.

Le feu a consumé tout le bagage et a communiqué dans le compartiment du conducteur de malle, détruisant nombre de lettres dont plusieurs étaient enregistrées.

Mariage

Ce matin, à six heures, dans l'église du Bon-Pasteur, Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, a béni le mariage de notre ami le docteur Arthur DeBlois, avec mademoiselle Marie-Louise Roy, fille de feu le docteur Louis Roy, de cette ville.

Les témoins étaient, pour le marié, M. DeBlois, son père, et pour la mariée M. Elzebert Roy, son frère.

On remarquait au chœur MM. les abbés A. A. Blais et Raymond Gasgrain.

Les jeunes époux sont partis pour Montréal et Newport par le train de neuf heures.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Encore le feu à Montréal

TROIS SINISTRES

ENORMES DOMMAGES

Montréal semble voué au feu. Dans la nuit de dimanche à lundi trois immenses incendies ont désolé la métropole commerciale.

Le premier incendie a consumé les bâtisses de la *Montréal Fourniture Cie*, au coin des rues Richmond et St-Jacques. Lorsque les pompiers sont arrivés les flammes avaient déjà fait la moitié de leur œuvre. L'incendie a gagné de proche en proche et dévoré presque tout le bloc situé entre les rues St-Martin, St-Antoine, Richmond et St-Jacques. De tous côtés on voyait les parents et les enfants sortir à demi vêtus de leurs maisons en flammes. C'étaient navrant. Les marins et officiers de la *Tourmaline* ont rendu de grand services. Les pertes sont \$175,000.

Vers le même temps l'hôpital St-Roch, pour les varioles, près de la Montagne, était la proie des flammes. Les pompiers, étant obligés de se diviser pour aller à l'incendie de la rue St-Jacques, il n'en est resté qu'une poignée qui ont fait bravement leur devoir.

Tout l'ancien hôpital St-Roch a été consumé. Pertes \$20,000.

FEU AU COTEAU SAINT-LOUIS

La résidence de M. John Tait, de la société Bark et Tait, a été réduite en cendres hier matin, dit la *Presse*. Cette bâtisse, située sur la rue Robin, Mile-End, était à deux étages.

Le feu éclata un peu après minuit et les pompiers de Saint-Louis du Mile-End furent bientôt sur le théâtre de l'incendie. On eût de grandes difficultés à

avoir de l'eau. Avec l'aide de plusieurs citoyens, ils réussirent à sauver la plus grande partie de l'ameublement de la maison et tous les chevaux et les attelages qui étaient dans les écuries. Les flammes se propagèrent aux écuries et l'incendie prit les proportions d'une conflagration. Vers quatre heures, le feu s'apaisa de lui-même. Tout est en cendres. Les pertes sont d'environ \$50,000.

—Après la dictée d'un voyage sur mer, pour prévenir les bronches et les éruptions, et pour aider à l'acclimatation servez-vous de la Salsepareille d'Ayer

Incendie à Trois-Rivières

La résidence privée de M. G. B. Houliston, banquier et agent d'assurances rue Platon, Trois-Rivières, a été presque complètement incendiée, vendredi soir. Les pertes sont évaluées à \$4,000 couvertes par les assurances.

Travaux du Havre

Déjà nombre de vapeurs ont pris refuge dans le bassin Louise, dans le but probablement d'un hivernement.

On voit aussi nombre de petites embarcations le long de la jetée. Cependant les dragueurs sont à l'œuvre comme de plus bel, de même que les maçons et les charpentiers, les menuisiers, les couvreurs, employés aux divers bâtiments en construction.

On voit des amas de sable déposés sur différents points que l'on répandra probablement à la brouette pour niveler l'immense chaussée, lorsque les autres travaux auront cessé.

Nos hommes riches

Les journaux ont beaucoup parlé des grandes fortunes acquises comparativement en peu d'années dans les différentes industries. Plusieurs de ces articles ont été écrits par des correspondants de journaux importants, et copiés par d'autres de moindre valeur. Les correspondants sont rarement des hommes versés dans les affaires et le tableau qu'ils font de ces hommes et de leurs affaires est uacine affaire dentelle : tel n'est pas le cas pour ceux que nous avons rencontrés. Nous constatons que lorsque des hommes ont fait de grandes fortunes par leur seul talent et leur seule industrie dans les affaires, ils ont su choisir avec sagacité et prévoyance telle genre d'affaires qui devait leur assurer le succès quand il s'y joignait le jugement. Aucun homme ne s'est montré devant le public comme modèle de réussite, tant sous le rapport de la richesse que sous celui de la grandeur des affaires (à l'exception des hommes de la bourse et de chemins de fer), avec plus d'avantage que le Dr G. G. Green de Woodbury, N. J.

Il est à la tête de plusieurs grande, industrie et il est comparativement encore un jeune homme. Quand le fait que la Fleur d'Août, pour la dyspepsie et la maladie du foie et le Sirop Allemand de Boschee pour la toux et les troubles du poulmon, se vendent d'une manière prodigieuse dans toutes les parties du monde, cela prouve que ce n'est pas un accident de fortune. Ses médecines sont reconnues comme excellentes, et ses remèdes connus, de même que ses affaires se sont accrues graduellement et constamment durant les dix-huit dernières années, grâce non seulement à la capacité du Dr Green connu comme homme d'affaires ou comme homme chanceux, mais aussi à la valeur des deux préparations. — Tiré du *N. Y. Weekly Sun*, du 22 déc. 188

Action en dommages

M. L. H. Archambault, avocat de Montréal, vient de prendre une action en dommages au montant de \$10,000 contre MM. les abbés Adam et Larocque et contre M. Dumouchel, N. P.

Cette action résulte de la récente controverse au sujet de la Loterie Nationale.

AVIS AUX MERES

Le "syrop calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, apaise toutes les douleurs, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt cinq cents la bouteille.

Québec, 4 mai 1887—lan

Onguent et Pilules d'Holloway

Une cause fréquente de la goutte et du rhumatisme est un état inflammatoire de sang, accompagné de mauvaise digestion et de débilité générale. Quelques doses de Pilules prises à temps seront un préventif effectif contre la goutte et le rhumatisme. Quiconque est atteint de l'une ou de l'autre de ces maladies devrait se servir de l'Onguent d'Holloway en même temps, vu que son action puissante alliée à celle des Pilules amènera une cure certaine. Ces Pilules agissent directement sur le sang, qu'elles purifient et améliorent. Ayant une fois maîtrisé la sévérité de ces maladies, en persévérant dans l'emploi de l'Onguent, après avoir fomenté les jointures avec de la saumure chaude, toute raideur disparaîtra et toute contraction permanente sera prévenue.

Noyade

Un batelier de l'Ange Gardien nommé Vézina s'est noyé dimanche près de sa résidence. Son cadavre n'a pas encore été retrouvé.

Accident

M. le Dr Cameron, député de Huntingdon se promenait samedi en voiture accompagné d'un de ses enfants âgé de 10 ans, lorsque le cheval effrayé imprima une secousse au buggy. L'enfant tomba et fut écrasé par une des roues. Il est mort le même jour.

Au lac St-Jean

Son Excellence le gouverneur-général est parti hier en compagnie de M. H. J. Beemer, pour une excursion jusqu'à l'extrémité de la ligne du chemin de fer Québec et lac St-Jean.

Incendie

Samedi après-midi, le feu s'est déclaré dans la résidence de M. L. Vaillancourt à St-Pérouille, ile d'Orléans, pendant qu'il était à Québec.

La maison a été complètement détruite mais on a réussi à sauver un peu de meubles.

Ce sont les défauts du four qui ont occasionné cet incendie.

Triple enterrement

Les funérailles des trois enfants Godbout, les victimes de la tragédie de l'île d'Orléans, ont eu lieu hier matin à St Pierre. Toute la population de la paroisse y assistait, afin de témoigner de sa sympathie pour cette famille affligée. On y voyait aussi beaucoup de personnes des paroisses voisines et même de la ville.

Prêtre malade

Nous apprenons avec regret que le Révd M. Bernier, pensionnaire de l'Hospice St-Joseph de la Délivrance, Lévis, a été frappé d'apoplexie dans la nuit du 26 courant. Ses amis entretiennent de grandes inquiétudes à son sujet.

Aux nouveaux Abonnés !

CONDITION :

\$1.00—pour une—\$1.00

PIASTRE

VOUS RECEVREZ LE

Journal des Campagnes

PENDANT DOUZE MOIS

Ainsi que TROIS VOLUMES mentionnés plus bas qui sont d'une très grande utilité.

Ne manquez pas de vous abonner au *Journal des Campagnes* qui se publie tous les JEUDIS, contenant 16 pages de matière à lire. En outre, nous donnons comme prime aux nouveaux abonnés TROIS MANUELS GRATUITS :

Le Petit Mois du Sacré-Cœur,
Le Recueil des Recettes et le Médecin à la Maison,

Le traité sur le cheval et ses maladies.

S'ADRESSER A

ELZEAR BEDARD

Agent du *Journal des Campagnes*.

No 9, RUE BUADE, QUEBEC

Seul autorisé à donner les cadeaux

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit :

"78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882.

Messrs. J. C. Ayer & Co :
Je fus, l'hiver dernier, en proie à une humeur qui torturait mes membres de démangeaisons intolérables ; la nuit surtout me souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrhale ; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la Salsepareille d'Ayer, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avais fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorait graduellement et devenait excellente. Je me sens cent pour cent plus fort, et ce résultat je le dois à la Salsepareille, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prenais trois petites doses par jour, et avant que la deuxième flacon fût fini, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devriez les publier dans l'intérêt de nos semblables.
A vous, avec respect, Z. P. WILDS."

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvant la faculté de la Salsepareille d'Ayer pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Eruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies ; prix \$1, six flacons pour \$5.

Echos & nouvelles

Le Cardinal à Toronto

Son Eminence le cardinal Taschereau a accepté l'invitation qui lui a été faite par l'archevêque Lynch, d'aller bénir le 7 octobre la pierre angulaire de la nouvelle église St-Paul, que l'on construit pour la colonie canadienne française de Toronto.

Les autorités religieuses et catholiques font des préparatifs considérables pour la réception de Son Eminence, qui bénira en passant à Montréal le mariage de Mlle Seal, nièce de Mme Routh, qui est parente du Cardinal.

Il est probable que Mgr Marois, secrétaire de Son Eminence, l'accompagnera.

On se rappelle que M. l'abbé P. Lamarche fut nommé curé de la nouvelle église canadienne, il y a quelques mois seulement.

La Question sur le Tapis.—Où puis-je me procurer une bonne Essence Culinnaire ? Demandez les "Royal," ce sont les meilleures.

Contrat

Nous apprenons que le ministère des chemins de fer à Ottawa vient d'accorder à la maison Carrier & Lainé, de Lévis, l'exécution d'un contrat très important.

Cette maison a été chargée de la construction en fer d'abris (sheds) contre la neige sur l'Intercolonial.

Ce contrat pourvoit à la continuation de travaux déjà commencés. L'on en presse l'exécution pour éviter tout retard dans le transport des malles asiatiques.

Le contrat de la maison Carrier & Lainé est pour une valeur d'une trentaine de mille piastres.

Statistique mortuaire

D'après les statistiques mortuaires publiées par le département de l'Agriculture, on voit que le nombre des décès pendant le mois d'août a été comme suit :

Montréal, 524 ; Toronto, 277 ; Québec 220 ; Hamilton, 78 ; Halifax, 74 ; Ottawa, 72 ; St Jean, N. B., 72 ; London, 31 ;

Winnipeg, 78 ; Kingston, 15 ; Charlottetown, 21 ; Brantford, 19 ; Hull, 60 ; Guelph, 18 ; Belleville, 18 ; St Thomas, 28 ; Trois-Rivières, 26 ; Chatham, Ont., 3 ; Sherbrooke, 13 ; Peterborough, 20 ; Victoria, C. B., 18 ; Fredericton, 18 ; Sorel, 16 ; Woodstock, 6 ; St Hyacinthe et Galt 18.

En prenant en considération la population des diverses villes de la Poissances, c'est à Ottawa qu'il est mort moins de monde et à Hull qu'il en est mort le plus.

Enquête du coroner

M. le coroner Belleau a tenu hier après-midi une enquête sur le corps de Thomas Ouellet, âgé de 53 ans, qui s'est tué lundi en tombant d'une fenêtre de sa maison. Ouellet travaillait à cette fenêtre et ayant mis le pied sur la dalle pour avoir un point d'appui, celle-ci céda et le fit tomber à la renverse. Les jurés ont rendu un verdict de "mort accidentelle causée par une chute ayant occasionné une commotion cérébrale."

Vol à Lévis

Un vol assez considérable a été commis mardi soir dans la gare du Grand-Trou, à Lévis. A 8.03 heures, le commis a placé dans une boîte dans le char de l'express, un sac renfermant une somme de \$350 en billets de banques et en monnaie d'or et d'argent provenant de la vente de billets.

A 8.15 heures, il est retourné près de la boîte qu'il a trouvée forcée et vide.

Avertie de suite, la police a commencé ses recherches immédiatement, et on a fait venir de Québec les agents de la sûreté Fleury et Walsh, qui ont sidé jusqu'à deux heures du matin le chef Denis et ses hommes. On n'a pu encore trouver les coupables du vol.

Un Ami Fidèle.—Le Pain-Killer de Perry Davis. Sans danger et toujours utile dans toute famille.

Un enfant de cinq ans tué par le gin

Un petit garçon de cinq ans nommé Achille Lachapelle et fils de M. Barthélemy Lachapelle, journalier, qui habite, avec sa famille, le No 816 rue Plessis, Montréal, s'est empoisonné lundi matin avec du gin. L'enfant s'était levé de bonne heure lundi matin ; son père et sa mère étaient encore au lit.

M. Lachapelle entendit la porte du buffet s'ouvrir.

—Que fais-tu là ? dit-il au petit garçon soupçonnant que c'était lui qui ouvrait le buffet.

—J'ai froid, répondit l'enfant.

—Mais que fais-tu dans le buffet ? répéta le père.

—J'ai pris de la boisson.

M. Lachapelle se leva sans retard. L'enfant avait en effet du gin pris à même un flacon de cette boisson qui était dans le buffet. Bientôt il s'endormit, sous l'influence de l'alcool. Il ne devait plus s'éveiller. La dose était trop forte pour son estomac. Alarmé par la lourdeur et la prolongation de son sommeil, ses parents firent mander un médecin ; mais il ne put rien pour sauver l'enfant, qui expira dans la nuit de lundi à mardi.

Le coroner a tenu une enquête hier et le jury a déclaré que l'enfant est mort empoisonné par l'alcool.

Le lac St-Jean

Maintenant que la voie ferrée du lac St-Jean circule à travers cette vaste région, on peut s'attendre à voir avant peu une immigration considérable se diriger vers cet endroit.

Le compte rendu des dernières excursions au Lac St-Jean, publié de ce temps ici par toute la presse de Québec, a pour effet de faire connaître d'avantage les progrès que font la colonisation, l'agriculture et l'industrie dans cet endroit de la province.

Déjà un groupe de cultivateurs et d'ouvriers de Stanfold se préparent à visiter les diverses paroisses du lac St-Jean pour étudier ce pays nouveau.

Ceux qui ont déjà visité ces florissantes paroisses en sont enchantés et parlent longuement des progrès rapides de cette partie du pays.

La région du lac St-Jean offre des avantages nombreux à ceux qui désirent s'y établir.

Nous avons constaté que les meilleures Poudres de Condition—sont les "Maud S."

Pour l'Europe

L'honorable Pierre Garneau partira pour l'Europe, à bord du *Parisian*, le 6 octobre.

Son second fils M. George Garneau l'accompagnera.

Nous croyons que le voyage de l'honorable M. Garneau durera plusieurs mois.

Incendie à Trois-Rivières

Une dépêche reçue hier de Trois-Rivières mandait que les scieries de MM. Geo. Baptist, fils & Cie, sur l'île Baplat, avaient été détruites par le feu dans la soirée de mercredi. C'est à 11.15 qu'on a découvert l'incendie, qui a fait des progrès très rapides. Le toit s'est effondré à 11.50 heures. Tous le bois qui se trouvait dans la partie est des chantiers a été réduit en cendres. On estime les pertes sur le bois à \$25,000 ou \$30,000. Les scieries étaient assurées au montant de \$10,000. Les flammes ont continué leurs ravages dans le quai. On ne sait à quoi attribuer l'origine de l'incendie.

Mort subite

Un journalier nommé Wm. Read, demeurant 107 rue Scott, est mort subitement mercredi soir à son domicile. On a appelé le Dr Falardeau, mais les soins étaient inutiles lorsqu'il est arrivé. Le coroner Belleau a tenu une enquête hier après-midi.

Les jurés ont rendu un verdict de "mort d'apoplexie cérébrale."

Le défunt, qui avait travaillé à bord toute la journée sans éprouver de maaise, était âgé de 52 ans.

Religieuses du Texas

Deux religieuses du Texas, dites du *Verbe Incarné*, dont l'une, Sœur St-Pierre est supérieure générale de plusieurs maisons de cet ordre et l'autre Sœur Ste-Placide, ancienne québécoise, sont arrivées hier à Québec. Le but de leur voyage est de recruter des sujets pour leurs nombreuses missions.

La première maison a été fondée en 1868 à San Antonio, Texas, sous Mgr Dupuy. A la mort de celui-ci, Mgr Nérat prit la direction de ces établissements.

On compte aujourd'hui dix-sept maisons tant mères que filles, et les Sœurs qui les habitent sont tout à la fois hospitalières, enseignantes. Elles s'occupent d'orphelinats et d'aumôneries de chemins de fer.

Le besoin de sujets se faisant de plus en plus sentir, et vu que les vocations sont peu nombreuses là bas, les révérendes Sœurs St-Pierre et St-Placide sont venues au Canada dans le but d'amener avec elles les personnes qui se sentiraient quelque vocation pour aller travailler au salut des âmes dans ces pays lointains.

Ces bonnes sœurs partiront d'ici vers la fin d'octobre, et jusqu'à cette date on pourra les rencontrer chez M. L. P. Vallée photographe, 43, rue St-Jean de deux à quatre heures, ou bien s'adresser chez les RR. PP. Oblats, à St-Sauveur.

Une enfant phénomène

On vient de mettre en exhibition à Saint-Jean de Terrebonne, une petite fille de trois ans et sept mois, Maggie Blanchard, qui est un véritable phénomène pour son âge. Maggie est née à Notre Dame Bay et elle mesure actuellement, affirme-t-on, 4 pieds et 8 pouces de hauteur et 40 pouces de circonférence à la taille. Ses mollets ont chacun 16 pouces de circonférence. Enfin elle pèse 150 livres. D'ailleurs, Maggie est, ajoute-t-on, très éveillée et très intelligente.

Il y a un grand nombre de Mixtures contre la Toux, mais un seul Baume d'Allen ; essayez-le.

Ville envahie

Une dépêche de Charlottetown dit que trois cents pêcheurs américains, sous l'influence de la boisson, se sont emparés vendredi soir, de Souris, avec des revolvers, des couteaux et des pierres, et ont fait de cette petite ville un enfer sur la terre.

Chemin de fer de la Rivière du Loup

M. l'avocat Fred. LaForest, d'Edmonston, était à Frédéricton, ces jours derniers, pour affaires concernant le chemin de fer de la Rivière du Loup. Plusieurs francs-tenanciers sur la section du Nouveau Brunswick, refusant

le droit de laisser passer cette voie ferrée sur leur terrain. M. LaForest a demandé à Son Honneur le juge Fraser une autorisation à prendre une possession immédiate de ces terrains.

Collision sur l'Intercolonial

Une collision a eu lieu mercredi sur l'Intercolonial entre la gare de Saint-Moïse et Petit Métis.

Le train d'accommodation qui quittait la gare de la Rivière du Loup à 7 heures le matin, avait ordre de rencontrer le train spécial de fret d'Hébert à Petit Métis.

Ces ordres furent oubliés par le conducteur et à trois milles à l'Est de Petit Métis le train d'accommodation est venu en collision avec le train spécial de fret.

L'ingénieur du train de fret, L. Duncan, a été tué du coup et celui du train d'accommodation sauta par la fenêtre de son char et se fractura une jambe.

Les chauffeurs des deux trains sont gravement blessés.

Les deux engins et les chars sont mis en pièces. Les pertes seront de plusieurs mille piastres. La voie est complètement bloquée et elle ne sera pas libre avant vendredi soir.

PALMO-TAR SOAP.



NOUS AFFIRMONS AVEC ASSURANCE QUE CE SAVON N'A PAS DE RIVAL POUR AMÉLIORER LE TEINT ET LA PEAU.

LA PLUPART DES ERUPTIONS SCAMEUSES, DES PUSTULES ET DES MALADIES CHRONIQUES DE LA PEAU SONT GUÉRIES PAR SON EMPLOI.

Demandez le "PALMO-TAR SOAP," et refusez tous les substituts.
DAVIS & LAWRENCE CO., (Limited), MONTREAL.

PLUS DE PILULES!!



Les mamans l'aiment !
Les enfants l'aiment !
Parce qu'il est agréable au goût.

IL GUERIT
Les affections du foie,
Les désordres Biliaux,
La Pâleur, la Dyspepsie,
La perte d'appétit,
La Migraine,
La Constipation.

PRIX, 25c. LA BOUTEILLE.

Palmo-Sulphur Soap.



Merveilleusement efficace pour enlever les impuretés de la Peau et la conserver dans un état de santé parfaite. Il enlève le vent, et comme agent curatif des Plaies et Ulcères il est au-dessus de tout usage. Il n'existe aucune variété de maladie de la Peau que ce savon ne guérisse. Dans le Bain il est aussi efficace que les plus chers Baux Sulphurés. Les taches de rousseur ou de laines livides ne se voient plus après une baignade délicate, et sont désinfectées quand il se trouve des germes de maladie. L'efficacité du Baume comme agent de Nettoyage et Purification est universellement reconnue. Demandez le Palmo-Sulphur, et refusez tous les substituts et ne le recevez pas trompé.

DAVIS & LAWRENCE CO., Montreal.

PALMO-CARBOLIC SOAP



Pas de graisse animale
Pas de matières colorantes !!
Pas d'imitation,
d'aucune espèce !!
Absolument Pur.
Prophylactique pré-cieux de la contagion.

Il enlève à la peau toute odeur désagréable.
—DEMANDEZ LE—

"PALMO-CARBOLIC SOAP,"

et refusez tous les substituts.

DAVIS & LAWRENCE CO., (Limited), MONTREAL.

Epruvez-vous une douleur quelconque ?
EMPLOYEZ LE
"PAIN KILLER"
DE DAVIS.
Et vous serez soulagé instantanément.
GARE AUX CONTREFAÇONS.
25 Cts. la Bouteille.

TOUX, RHUMES,
Croup et Consomption
GUÉRIS PAR LE
Baume Pulmonaire d'Allen.
25c. 50c. et \$1.00 la bouteille

Feuilleton du Journal des Campagnes

29 Septembre—No 6

LE CRIME DES Glenans

(Suite)

—Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria Thécia.

M. Raymond est robuste. Il est capable de lutter longtemps... Qui sait s'il n'a point abordé près de la maison de Kermor ?

—Vous avez raison, Pierre, je n'y avais point songé !

—Tenez, Madame, reprit le matelot, quand les hommes ne peuvent rien, Dieu reste le maître. Vous êtes une sainte, priez pour ceux qui sont en mer.

—On frappe à la porte ! Pierre, allez voir...

—C'est le pas de mon capitaine, Madame.

En effet Primanguet revenait de Quimper.

Du regard il inspecta rapidement le salon.

—Raymond ? demanda-t-il.

—Il n'est pas rentré, mon oncle, répliqua George.

Primanguet se dirigea vers Thécia.

—Il passera la nuit aux Glenans, dit-il, ne t'alarme pas outre mesure.

—Mon oncle ! mon oncle ! dit-elle en se jetant dans les bras du vieillard, ne sentez-vous pas au fond de votre cœur qu'il est perdu ?

Primanguet s'efforça vainement de calmer ses angoisses. Georges offrit de se rendre chez Kermor, mais la Guigne répliqua :

—C'est moi que cela regarde, je serai revenu dans deux heures.

Il sortit en dépit de la rafale et du vent, des éclairs et de la foudre. Mais il ne se souvenait point dans sa longue existence maritime d'avoir jamais assisté à un ouragan semblable.

Et tandis que Pierre courait sur la grève dans la direction de la demeure de Kermor, que Thécia pleurait en berçant Guy sur ses genoux, et que Georges songeait qu'à partir de cette heure il pourrait à son tour posséder des biens qui jusqu'alors lui avaient été refusés, la barque sanglante dans laquelle se trouvait le corps de Raymond Guébriant errait de lame en lame, menaçant à chaque instant de s'engloutir avec sa funèbre charge.

IX

NAUFRAGÉS ET SAUVETEURS

Neuf heures du soir venaient de sonner à l'horloge du presbytère. La vieille servante Renotte récitait son chapelet au coin de l'âtre, l'abbé Patris passait l'examen d'une boîte contenant des médicaments, des compresses et des bandes. Son visage s'éclairait du rayonnement de la charité. Deux coups frappés à la porte le firent tressaillir, et au même instant deux marins entrèrent dans la salle. Le père Jonas en dépit de ses soixante ans conservait une grande vigueur. Hâlé de telle sorte que son teint avait pris des tons de bronze ; trapu, bien musclé, ayant des doigts semblables à des tenailles, solide sur ses pieds, il représentait le courage fait d'obstination et de sang froid. A côté de lui venait Philax autrement dit Juif Errant, abréviation de Cathophilax, sobriquet dont il se montrait passablement fier. Quand il entamait le chapitre des traversées, des baptêmes du père Tropic, de ses aventures au Congo où il s'était vu forcé d'épouser la fille d'un roi, faute de quoi il eût servi de cible aux

assaillies de toute la tribu ; ou bien qu'il racontait ses explorations en compagnie d'une mission chargée de découvrir les sources du Nil, il trouvait un pittoresque d'expressions, il déployait une mimique à rendre jaloux un artiste dramatique de premier ordre. Il avait joui sur tous les gaillards d'avant d'une popularité incontestée, et plus d'une fois les officiers et les passagers se groupèrent autour de l'improvisateur, accompagnant leurs bravos de bidons d'eau-de-vie et de pièces d'or que le brave garçon expédiait à sa mère avec sa "délégue." Retiré du service, possesseur d'un morceau de terre, d'une cabane, d'une barque et d'une pension dont il était redevable à ses campagnes et à la croix d'honneur, prix de six blessures, il s'était fixé à Concarneau afin de voir la mer, et vivait tranquillement au milieu d'amis dévoués, admiré naïvement par les jeunes, apprécié par les anciens qui trouvaient en lui le type complet du "Mathurin salé", lorsqu'un événement imprévu bouleversa bientôt sa vie : l'abbé Patris prit possession des Glenans.

Ce groupe d'îles ou d'îlots dépend de Fouénnant dont l'ancien château sert de presbytère au recteur. Fouénnant occupe une place dans les vieilles chroniques. En 1241, Eudon de Fouénnant fonda l'église de Saint Thomas de Benodez, à peu de distance de Oerunack ; en 1322 cette paroisse fut donnée à Jeanne de Retz, fille de Gérard de Retz. Le petit archipel des Glenans se compose d'îles de bandes de terre et de rochers que ne recouvre jamais la mer. Les plus grands sont Penfret au centre de laquelle se trouve un puits d'eau douce, et dont la petite anse est un bon abri pour les navires ; la Cigogne couverte par un fort ; l'île aux Moutons : Castel Bras, couverte de rochers magnifiques ; Loch, dont la côte très basse est d'un accès difficile aux heures où la mer se retire, mais intéressante à cause des monuments druidiques qu'elle renferme ; Saint Nicolas, au centre de laquelle se trouve un étang et où poussent des figuiers sauvages.

Quelques-unes de ces îles sont séparées par des hauts-fonds appelés la "chambre." A marée basse on peut aller à pied sec de la Cigogne à St-Nicolas.

Quand nous disons que l'abbé Patris s'installa aux Glenans dans l'île de Loch, nous employons un mot impuissant à rendre la réalité. Le jeune prêtre prenait possession d'une paroisse sans église, sans presbytère et sans paroissiens. Il devait dresser un autel côté à des monuments des vieux Druides, bâtir sa cabane et gagner sa vie. De temps à autre, lorsque le temps le permettrait un pêcheur lui apporterait du pain ; lorsque manquerait cette ressource, il se contenterait des légumes cultivés sur des rocs à peine recouverts de terre végétale, et de poisson qu'il trouverait dans ses nasses et ses casiers.

Quand Philax apprit cette nouvelle invraisemblable qu'un prêtre s'installait aux Glenans, d'après le conseil de l'abbé Gabriac, il monta dans une barque, et mit le cap sur les Îles Sauvages.

Il les avait aperçues de loin, terribles et sombres, avec leurs majestueuses figuiers, écueils dominant d'autres écueils. Jamais il n'avait eu l'idée d'y aborder.

Lorsqu'il posa le pied à Loch, une émotion puissante le saisit, émotion mêlée de respect et d'épouvante.

Après avoir erré quelque temps sur les roches, avisant une vieille femme ramassant des coquillages, il lui demanda :

—Monsieur l'abbé Patris ? s'il vous plaît.

—L'homme noir ?

—Si c'est votre manière de dési-

gner les recteurs, soit !

La vieille étendit un bras décharné d'un côté de l'île où l'on entendait le bruit retentissant du marteau.

—Pas bavardes, les insulaires... pensa Philax. Ils parlent aigre avec cela ! L'Homme Noir... Enfin va pour ce nom, pourvu que je découvre celui qui le porte

Guidé par le bruit, le matelot gagna une sorte d'enfoncement sous les roches, et aperçut celui qu'il cherchait. Il s'attendait à voir un prêtre dans la force de l'âge et se trouva en face d'un très jeune homme, à la physionomie grave, au regard d'un bleu doux ; d'une taille haute mais presque grêle. Il restait encore de l'adolescent dans ce lévite d'hier. La soutane relevée dans sa ceinture, les jambes guêtrées, les manches retroussées, il équilibrissait une pièce de bois jetée sur la côte par un naufrage. La sueur mouillait son front, mais il gardait le sourire aux lèvres. Philax le considéra quelques instants avec une surprise mêlée d'étonnement, puis, tortillant son bonnet de laine :

—Pardon, monsieur le recteur, dit-il, j'ai appris que vous fondiez une paroisse aux Glenans, et je viens vous offrir mes services. Pour commencer, je prendrai la hache et le rabot. J'ai à bord des navires exercé tous les métiers, et je suis à demi charpentier ; que souhaitez vous faire ?

—Une croix, mon ami, répondit l'abbé Patris en levant les yeux sur l'aide envoyé par la Providence ; puisque j'arrive ici au nom du Seigneur, je veux prendre en son nom possession de cette terre.

—Et c'est une belle idée, monsieur le curé. Les soldats plantent le drapeau de la patrie sur le fort, et vous élevez le calvaire sur la côte. Je suis de votre bord, moi !

—Mais, mon ami, reprit le prêtre, vous ne connaissez sans doute pas ma situation. Je ne pourrai rémunérer vos services.

—Je vous les offre, je ne les vends pas.

—Où demeurez vous ?

—A Concarneau jusqu'à ce matin ; je viens d'élire domicile aux Glenans.

—Je manque de toit pour vous abriter.

—Où logez vous ?

—Dans les grottes ; nous sommes en été, heureusement.

—Plantons la croix, nous bâtirons la maison ensuite.

—Une maison, à nous deux ?

—Pourquoi pas ? Vous voulez bien faire une paroisse à vous tout seul.

—J'accepte, dit le prêtre.

—Vous me faites crânement plaisir, monsieur le recteur, et pour commencer, le rabot s'il vous plaît, nous causerons tout en travaillant.

Philax promena l'outil sur la pièce de bois, la polit, y tailla des mortaises pour l'emmanchement des bras et cloua le tout avec une rapidité merveilleuse ; ensuite il s'assit et respira.

Le soir même la croix était plantée. A l'aube l'abbé Patris tira d'un coffre des vêtements sacerdotaux et célébra une messe qui fut servie par le matelot. Immédiatement après celui-ci revenait à Concarneau, et se rendait à l'auberge des "Baleiniers" où mangeaient un certain nombre de marins. Au lieu de commander son repas dans la salle commune, il pria l'hôtesse de servir un déjeuner pour trois dans une petite pièce à part, et flâna sur le port, cherchant ceux qu'il inviterait ce jour-là.

Il rencontra d'abord le père Jonas, puis avisant Caiman Bleu, il le hêla, et tous trois se dirigèrent vers l'auberge.

Suzette Bellavoir, la maîtresse du logis, les accueillit avec un sourire ; Philax demanda six bouteilles de vin. "trois de blanc et trois de rou-

ge," puis il désigna des places à ses convives, et montra le plus bel appartement du monde, pour faire honneur aux talents culinaires de Suzette.

—Ah ! ça, dit le père Jonas quand le vin lui eut éclairci et égayé les idées, dans quel but nous offres-tu ce matin un festin de Balthazar ? Pour être généreux avec les amis, tu l'es, mais cette fois tu as une idée !

—Eh bien ! oui, j'ai une idée !

—Voyons ! voyons ! répétèrent à la fois Caiman Bleu et Jonas.

—Camarades, nous avons bourlingué sous toutes les latitudes, supportant le froid, le chaud, la faim et les moustiques. Moi qui vous parle, j'ai eu la fièvre jaune au Sénégal, le vomito negro au Mexique, le scorbut en allant à la découverte du pôle Nord. J'ai fait naufrage, et j'ai dû me contenter pendant quatre jours de l'aile d'un poisson volant, que je n'eus pas même la facilité de cuire. Donc la misère me connaît. Vous, Jonas, vous devez votre nom à je ne sais quelle épouvantable aventure que vous me raconterez quelque jour. Caiman Bleu prisonnier chez les sauvages a subi un tatouage indélébile, si curieux que jamais il nous l'a montré... C'est pour dire en vous disant que nous sommes de fiers marsouins, n'ayant peur que du diable, parce que nos mères nous ont appris à aimer le bon Dieu !

—C'est joliment dégoisé ! s'écria le père Jonas.

—Dévide ton filin, matelot, ajouta Caiman Bleu.

—Nous avons pris notre retraite dans la force de l'âge, et nous avons eu raison ; on ne peut pas toujours naviguer sur un vaisseau amiral ! Tel que vous me voyez je viens d'inscrire mon nom au rôle d'équipage d'un nouveau navire.

—Ah bah !

—Et ton lopin de terre.

—Je le louerai.

—Et ta maison ?

—J'y logerai la veuve du pauvre Taillefer et ses sept enfants.

—Ton navire s'appelle...

—Ah ! voilà ! Ecoutez, cric crac ! cuiller à pot, blague à tabac, trois angelots dans mon hamac. Fameux navire, allez ! si solide qu'il voyage depuis dix huit cents ans ! Et pas une avarie ! toujours neuf, agile et fort, en dépit des bourrasques, des grains et des tempêtes.

—C'est plus fort que le *Volligeur Hollannais*, alors.

—Je ne vous dirai point que dans le présent la place soit belle, mais, dame ! l'avenir compensera ce qu'on aura souffert. Et quels passagers ! quel capitaine ! On inscrit dans l'équipage tous les hommes de bonne volonté ! qui meurt sur ce bord va droit au ciel où on rejoint les vieux ! nous attendent ! Comme l'affaire bonne, j'ai pensé que vous vouliez en être...

—Où tu iras, j'irai ! fit Jonas.

—Conduis-nous tout de suite, ajouta Caiman Bleu.

—Parole sacrée ? demanda Philax.

—Foi de matelot ! répondirent les autres en étendant la main.

Alors Philax raconta l'arrivée de l'abbé Patris aux Glenans, sa pauvreté, son campement sous les roches.

—Voilà, j'ai cru en vous ! dit le marin. Nous ramerons sur la barque de saint Pierre, pêcheur comme nous ! Nous serons les disciples, les aides, s'il le faut les serviteurs du recteur. Au lieu d'habiter Concarneau nous vivrons aux Glenans. Nous nous aimons assez pour ne point nous ennuyer ensemble. Le soir nous raconterons nos campagnes. Nous allons devenir des pionniers, des colons, et celui pour qui nous ferons ces choses nous en tiendra compte là-haut.

Une heure plus tard ils s'embarquaient ; Philax présentait ses cama-

rades, et tous trois dormirent sur un tas de varech dans une grotte tapissée d'herbe marine, et dont le sol était couvert d'un sable couleur d'or.

Le lendemain les matelots en se promenant le long des roches trouvèrent des planches que la tempête y avait jetées.

Ils les attirèrent à l'aide d'une gaffe, les placèrent en lieu de sûreté et demeurèrent songeurs le reste du jour.

Le soir ils dirent à l'abbé Patris qu'ils pouvaient commencer à construire une église de bois.

Durant trois mois ils travaillèrent avec le curé, se partageant la besogne, allant chaque semaine à Concarneau chercher des provisions, s'efforçant d'attirer à eux les insulaires, rétribuant largement leurs faibles services. Une nuit, à travers la mince cloison séparant leur chambre de celle du curé, ils l'entendirent se lever à petit bruit et ouvrir la porte. Le vent soufflait avec violence, les vagues battaient les roches et les noyaient d'écume, le prêtre marchait l'oreille tendue, une lanterne à la main.

—Debout ! vous autres, dit Philax, le recteur a peut-être besoin de nous.

Deux minutes après, guidés par la clarté de la lanterne, ils regagnaient l'abbé Patris.

—Où mettez-vous le cap par un temps pareil, monsieur le curé ? demanda Jonas.

—Il y aura cette nuit des barques en danger, répondit le prêtre, je veux placer ici un signe de salut.

Il grimpa sur une roche, mit sa lanterne au sommet, et s'assit à côté.

—Comme ça, vous ne rentrez pas ? reprit Jonas.

—Mon ami, de pauvres gens peuvent avoir besoin de moi.

—C'est juste ! répliqua Caiman Bleu en s'asseyant un peu au dessous. Tout-à-coup Caiman Bleu se leva.

—On appelle là-bas ! dit-il en étendant la main vers la droite.

Jonas releva rapidement sa veste, et ôta ses souliers.

—Avons-nous seulement un câble ?

—Oui, dans la grotte.

L'abbé Patris élevait et abaissait tour-à-tour la lanterne, afin de prouver aux naufragés qu'ils trouveraient de l'aide sur cette partie de la côte. Les cris de détresse s'entendirent pour la seconde fois. Avec un calme souriant, le prêtre arracha sa soutane, puis descendant les degrés du rocher il se pencha en avant.

—Que faites-vous, monsieur le curé ? demanda Philax.

—Mon devoir, répondit tranquillement l'abbé Patris.

—C'est notre métier, à nous gens de mer ! Soyez tranquille, nous nageons comme des requins ; dès que la barque en péril sera en vue, nous naviguerons de son côté.

—Je suis un pilote, ajoute le prêtre. A genoux, camarades, chacun de nous va risquer sa vie.

Il récita le psaume *Miserere mei Deus*, le traduisant en français pour ces hommes simples et croyants. Puis, avec le calme d'un commandant de vaisseau, il donna des ordres :

—Caiman Bleu, dit-il, restez sur la dernière assise de roches, la plus facile pour aborder. Jonas allumera un feu de planches et de varechs, et tiendra prête sa gourde d'eau de vie. Philax, prenez le câble, mon ami, et au premier appel, jetons-nous hardiment à l'eau.

Pendant quelques minutes il n'entendait rien que le fracas des lames déferlant sur les Iles, et les mugissements du vent ; mais soudain une clameur s'éleva, clameur désespérée, s'échappant de la poitrine d'hommes

voyant une barque prête à s'ouvrir sous leurs pieds.

Jonas venait d'entourer un piton de granit du câble que Philax roulait en ceinture ; deux voix crièrent :

—Courage ! courage !

Puis deux corps tombèrent à l'eau. Pendant une seconde Caiman Bleu et Jonas les perdirent de vue, puis ils les aperçurent fendait l'eau, appelant les hommes montant la barque en danger, et se dirigeant vers eux, conduit par la voix demandant assistance.

Il fallut un quart d'heure aux nageurs pour gagner la barque.

Des bras impatientes se tendirent vers eux au moment où le bateau s'enfonçait, démembré par la tempête.

Mais déjà des mains impatientes avaient saisi le câble. Le prêtre soutenait un enfant, Philax dirigeait le sauvetage.

Sur les roches la lanterne continuait son mouvement régulier, tandis qu'une flambée de varech jetait une clarté rouge sur la côte hérissée d'écueils.

Jonas reçut dans ses bras le premier naufragé : celui-ci se traîna vers le foyer où ses compagnons virent lentement le rejoindre.

—Comptez-vous, dit le prêtre, ne manque-t-il personne ?

—Non, mais celui-ci est perdu, dit le maître de la barque brisée.

Sa main s'étendit du côté d'un petit mousse ayant reçu une profonde blessure. Deux fois il tomba à la mer ; mais le front ayant porté contre la quille de l'embarcation, il s'évanouit, et ne parvint aux Iles Sauvages que grâce au patron de la barque qui le prit sur son dos.

Pendant un moment les malheureux demeurèrent groupés près du brasier, puis le prêtre souleva l'enfant dans ses bras, et les naufragés prirent le chemin de la demeure de l'abbé Patris.

L'âme de celui-ci envoyait vers le ciel un cantique d'actions de grâce. La pensée que des créatures lui devaient la vie inondait son âme d'une joie sans mélange ; il avait eu la foi, et il revenait avec sa moisson.

A peine fut-il rentré qu'il tira les draps de l'armoire, arracha les couvertures de son lit, aida par des frictions vigoureuses à rappeler la chaleur dans ces membres raidis, prépara des breuvages fortifiants, et durant le reste de la nuit il veilla, priant avec l'exaltation de la reconnaissance, s'interrompant pour se pencher sur la couche d'un malheureux.

Le petit mousse semblait évanoui. Son front couvert de linges sanglants se détachait sur les noirs varechs, des plaintes sourdes s'échappaient de ses lèvres.

—A-t-il une mère ? demanda le prêtre au patron.

—Oui, une brave femme, dont le père, le mari et les fils ont tous été pris par la mer... Celui-ci est le dernier... J'avais tant promis d'en prendre soin ! j'en répondais sur ma vie.

Le mousse se tordit d'angoisse, et de ses lèvres décolorées s'échappa ce cantique :

Je mets ma confiance
Vierge, en votre secours.
Servez-moi de défense,
Prenez soin de mes jours.
Et quand ma dernière heure
Viendra fixer mon sort,
Obtenez que je meure
De la plus sainte mort.

Ses doigts cherchèrent le scapulaire suspendu à son cou. Puis de nouveau il retomba dans un sommeil entrecoupé de rêves.

Au matin un grand mouvement régnait dans l'île. Plus d'une fois les habitants du petit archipel avaient disputé à la mer les épaves des navires, jamais il ne leur était venu à l'esprit de s'efforcer d'arracher à la

mort les infortunés se débattant contre le naufrage. Ils crurent d'abord trouver des rivaux et des épaveurs dans l'abbé Patris et ses compagnons. Mais quand ils virent que l'unique butin recueilli par eux se composait de matelots sauvés de la tourmente, ils ne comprirent plus quel mobile animait le curé des Glenans, et se rapprochèrent de sa demeure avec une curiosité craintive.

Le lendemain il leur devint possible de compter ceux qui devaient la vie au recteur, car les marins sauvés voulurent conduire à sa dernière demeure le pauvre petit mousse. Il n'existait point de cimetière aux Glenans : la première place venue semblait bonne aux Insulaires pour y enfouir le cadavre des leurs. L'abbé Patris bénit un coin de terre, cloua le cercueil de l'enfant, et récita pour lui les invocations consolantes que l'Eglise répète sur la tombe de ceux qui s'en vont.

Au retour de cette cérémonie, le patron de la barque dit au prêtre :

—Nous vous devons tous la vie, disposez de nous.

Vous ne devez rien qu'à Dieu, mes enfants. Revenez parfois aux Glenans visiter un pauvre curé qui ne vous oubliera pas.

Ils gagnèrent Concarneau et racontèrent à quel héroïsme ils devaient leur salut.

Tel fut le premier sauvetage de l'abbé Patris. A partir de cette date, durant chaque nuit de tempête, il veilla avec ses compagnons, risquant sa vie avec un tranquille courage, donnant son pain et son lit. Le lendemain de ces veilles terribles, il ne restait souvent rien dans la cabane du pasteur. Philax et Jonas allaient à la pêche, Renotte confectionnait une soupe au poisson, Caiman Bleu rapportait du pain de Concarneau, et on mangeait, le cœur joyeux, le sourire aux lèvres. Après le repas le prêtre rouvrait son bréviaire, et dans un angle Renotte filait, tandis que les matelots façonnaient des rames, nouaient des filets, préparaient des engins de pêche ou des casiers à homards.

Ces actes d'un héroïque dévouement s'accomplissaient sans bruit. L'abbé Patris ne trouvait pas le temps d'aller à Quimper, et des bourgs voisins nul ne venait aux Iles Sauvages. Les dons modestes de matelots reconnaissants permirent au recteur de monter une petite pharmacie. Grâce aux conseils de Caiman Bleu qui possédait bon nombre de recettes, il fabriqua et distilla des eaux parfumées, des vins fortifiants. Les provisions de linge et de spiritueux augmentèrent. Des couvertes s'entassèrent dans l'armoire. Loch devint un véritable poste de sauvetage. Jonas, Philax et Caiman menaient une vie remplie d'émotions qui leur semblait la plus belle du monde.

—Au moins, disaient-ils, cela s'appelle finir en marins ! C'eût été bête de vivre chez Suzette Bellavoir comme des terriens qui prennent leur pension aux "Baleiniers." Si nous mourrions en mer, le grand Amiral de là-haut sera content.

Le soir, enfermés dans leur petite case, ils fumaient de grosses pipes, contaient des histoires ou rappelaient les souvenirs du passé. Séparé d'eux par une simple cloison, le prêtre écrivait le journal de sa vie, remerciant le ciel de lui procurer chaque jour l'occasion de poursuivre sa tâche.

Les marins ne tardèrent pas à élever une cahute solide servant de guérite d'attente, en même temps qu'ils préparaient un âtre plus commode pour leurs feux.

Pendant le jour l'abbé Patris visitait les Insulaires. Repoussé au début avec une sorte de terreur, il conquiert, d'abord, les enfants afin de pé-

nétrer dans le cœur des mères.

Méritaient-elles vraiment ce titre ? Les petits êtres qu'elles mettaient au monde étaient destinés à croupir dans l'ignorance et le vice. Nul respect de la famille : l'homme brutal brisait au gré de son caprice les liens éphémères formés par le hasard. Le sentiment de la propriété n'existait pas plus que celui de la famille. Le plus fort ravissait la part au plus faible.

L'abbé Patris leur offrit de menus présents, visita quelques malades, et les guérit. Dès lors on le manda dans les cases et les huttes des Iles. On l'appelait le "guérisseur" plus que le prêtre. Mais tout en formulant son ordonnance le curé des Glenans s'occupait de l'âme des malheureux. Quand la chapelle fut bâtie il convia ses paroissiens à la messe. On y vint par curiosité. Il apprit un jour qu'un jeune pêcheur du pays voulait enlever à sa famille une enfant de dix-sept ans, qu'on lui refusait pour femme. Il se rendit tour à tour dans chaque famille, triompha d'une haine vieille de trois générations, et décida qu'il célébrerait aux Glenans un premier mariage.

Il chargea ses trois matelots de lui aider à donner quelque pompe à la consécration de cette union, la première sur laquelle on appellerait la bénédiction de Dieu.

Caiman Bleu, Philax et Jonas partirent pour Concarneau. Ils firent entrer dans leur complot l'hôtesse des "Baleiniers," et revinrent aux Iles Sauvages chargés d'une caisse qui fut ouverte le soir même devant Renotte et l'abbé Patris.

Elle contenait un élégant costume de mariée, une couronne d'oranger et une croix d'or.

—Renotte habillera la mariée, dit Philax.

Le lendemain les amis et les parents de la jeune fille vinrent à la chapelle afin de voir l'épouse dans ses beaux atours. Ce mariage produisit une grande impression ; à partir de ce jour les autres femmes se trouvèrent dans une situation qui leur parut inférieure. Plus d'une demanda à son compagnon à faire une fête semblable à celle de Mauvette et de Grober.

Après les mariages vinrent les baptêmes. Rares, il est vrai, mais émouvants. Les mères dont les enfants avaient reçu l'eau sainte disaient avec orgueil : — Il a passé par l'église. — De même que Clovis ils n'étaient pas loin de voir dans cette cérémonie une garantie de santé et de bonheur. Le sentiment n'était pas marqué à l'empreinte d'un désintéressement absolu, mais le mouvement s'accroissait et il ne devait plus se ralentir.

Les hommes des Iles Sauvages cédèrent moins vite à l'autorité de l'abbé Patris.

Ils éprouvèrent même d'une fois la tentation de se révolter contre des innovations qu'ils jugeaient dangereuses.

S'ils ne le firent point, c'est que le curé des Glenans était plus brave que le plus brave d'entre eux ; que Philax, Caiman Bleu et Jonas lui formaient une garde redoutable, et qu'ils en vinrent à trembler de voir les enfants et les femmes prendre le parti de celui qui les relevait de leur abjection, se rangeait du côté des faibles et partageait avec eux le peu qu'il possédait.

Tel était l'état des Iles Sauvages deux ans après l'arrivée de l'abbé Patris, au moment où le capitaine Primanget rêva d'y fonder une industrie capable de faire vivre cette population misérable.

—Tonnerre ! dit le père Jonas en se chargeant d'un gros câble, l'ouvrage sera rude cette nuit.

—Bah ! répliqua Philax, ça nous

rappelle notre bon temps. Serions nous devenus assez terribles, si monsieur le curé ne nous avait remis le cœur au ventre !

—Pour la vérité, c'est la vérité Matelot, ajouta Caiman Bleu en se tournant vers Philax, à qui en savait le plus cette nuit.

—C'est bon ! c'est bon ! chacun fera son devoir.

Un moment après le petit groupe d'hommes déterminés descendait vers la sinistre plage de Penfret.

Après avoir inspecté la mer du regard s'il est possible au regard humain de sonder deux immensités sombres, ils allumèrent "le phare", c'est à dire un feu de planches pourries rejetées par la mer, de varechs séchés, de débris de navires. Le prêtre était grave sans austérité. Sa conscience lui criait : Va ! et il allait. Dans sa modestie il ne se jugeait pas plus héroïque que les collaborateurs de son œuvre de salut. Il s'assit dans la cahute, et à la clarté de la lanterne il reprit son bréviaire.

Les trois hommes respectant sa prière causaient entre eux à voix basse.

—J'ai encore rencontré la vieille Fresai ce matin, dit Philax. Tonnerre ! quelle face de damnée ! La petite Hervée à qui j'ai demandé le nom de ce monstre femelle m'a répondu : C'est la Brûleuse de varech, elle est sorcière... Des sorcières, je m'en moque comme d'une grenade, ce n'est pas la science magique de la Brûleuse qui me ferait peur, mais son regard est mauvais. Elle a juré de jeter des sorts à ceux qui se sont emparés des Iles, comme elle dit ; ainsi nous n'avons qu'à bien nous tenir, sans quoi nous serons changés en crapauds volants et autres vilaines bestioles.

—Ajoute t on beaucoup de foi à ses sorcelleries ?

—Hélas ! plus encore qu'aux paroles du recteur. Elle dit tenir un don de mère en fille, depuis qu'il grandit et meurt dans l'île des générations de sauvages.

Je l'ai vue l'autre soir dans une barque ; elle rame comme un marin, la vieille. On dit qu'elle vend à Concarneau les cendres des varechs qu'elle brûle, et rapporte en échange des vêtements et du pain. J'ai eu la curiosité de visiter sa cambuse, mais elle ne m'en a pas laissé le temps. Du plus loin qu'elle m'a vu elle s'est élancée sur une roche, agitant les bras, et lançant contre moi des malédictions et des injures. Sans la Brûleuse de varech, M. l'abbé Patris réussirait bien plus vite dans sa mission.

Le curé posa son livre sur ses genoux et se mit à réfléchir.

Lui aussi se souvenait d'avoir aperçu cette femme étrange. Les antiques prêtresses d'un culte sanglant devaient apparaître ainsi au milieu des rocs, échevelées et formidables. Une étrange poésie se dégageait de cette femme mystérieuse : la poésie de l'horrible. Mais enfin elle causait une impression puissante, lorsque, mêlant sa voix à l'ouragan, elle commençait ses incantations magiques.

Qui sait si elle ne se rappelait point les chants bardiques des anciens, les "nombres" renfermant une partie de la science de Merlin, et ces poèmes sanglants aussi beaux que les sages du Nord et dont la grandeur s'allie si bien aux beautés terrifiantes de la mer ?

—Je verrai la Brûleuse, pensa le prêtre.

Philax, qui venait de tendre le cou et de prêter l'oreille, saisit subitement la main de Caiman Bleu :

—Entends tu ? demanda t il.

—Je n'entends que les vagues battant les roches.

—Non, non ! ce n'est pas la mer, reprit Philax.

—Tu as raison, fit Jonas en se levant, c'est le tonnerre.

—C'est le canon, camarades ; c'est le canon ! Allons voici l'heure !

Ils s'agenouillèrent tous trois.

—Votre bénédiction, mon père...

—Seigneur, dit le prêtre les mains levées, vous qui apaisiez la tempête d'un geste, et commandiez à vos apôtres de marcher sur la mer, prenez en amour et pitié ces hommes simples et droits qui vont risquer leur vie pour le salut de leurs frères !

—Amen ! firent ils.

Et ils se signèrent en se levant.

Les coups de canon devenaient plus distincts.

—La barque, la barque ! dit Philax.

Il dénoua l'anneau et sauta dans l'embarcation, suivi par le prêtre et ses camarades. Au sommet d'un petit mât se balançait la lanterne. Jonas cria dans un porte voix :

—Courage, courage !

Six rames s'abattirent à la fois et frappèrent les vagues. Au fond du canot se trouvait le câble que les marins déroulaient à mesure. Il venait d'être lié solidement au poteau.

Les coups de canon d'alarme venaient d'être tirés d'un brick qui, ayant perdu mâts, agrès et voiles, et faisant eau de toutes part, attendait le moment de couler, en dépit du courage avec lequel les hommes manœuvraient les pompes. Jouet de l'Océan contre lequel il ne pouvait lutter, il tirait ses derniers coups de canon, criant sa détresse par cette voix de bronze. Mais la nuit était si profonde, ils savaient la côte tellement ardue, qu'ils ne pouvaient guère conserver d'espérance. Dans le salon, les passagers s'étaient groupés ; quelques-uns se préoccupaient seulement de sauver leur vie ; d'autres, songeant à leur fortune, bouclaient au tour de leur corps des ceintures de cuir renfermant des sommes importantes. Les mères, pressant leurs enfants dans leurs bras, demandaient au ciel un miracle.

Sur le pont, le capitaine se tenait au milieu d'un groupe d'hommes déterminés. Passagers et matelots attendaient ses conseils et ses ordres. Longtemps il espéra conserver son navire, et toucher la côte sans l'abandonner ; mais le péril grandissait à toute minute, il devenait indispensable de prendre une décision. Le cœur lui saignait ; un trouble poignant s'emparait de tout son être ; mais il vit apparaître les matelots maniant les pompes, et comprit que tout était perdu.

—Capitaine, dit l'un d'eux, une nouvelle voie d'eau vient de se déclarer, impossible de l'avengler ; inutile de continuer le travail des pompes. L'une d'elles est cassée, et dans la cale nous avons maintenant de l'eau jusqu'à la poitrine.

Il se recueillit un moment.

—Les embarcations à la mer ! dit il.

Pendant que les matelots s'élançaient pour exécuter cet ordre, le capitaine Coreau ajouta en se tournant vers un jeune garçon :

—Notre dernière charge à poudre ! et Dieu nous sauve !

Le coup de canon de détresse retentit plus long, plus désespéré ; mais, cette fois, à travers les mugissements de l'orage, Yves Coreau crut distinguer des voix.

—Courage ! dit il, on vient à nous... Dans le canot, les femmes d'abord et les enfants !..

Les marins prirent dans leurs bras les enfants épouvantés dont les cris ajoutaient à l'horreur de cette scène les femmes descendirent, puis chacune d'elles, au milieu de la nuit, chercha à reconnaître les êtres qui lui étaient chers.

—Les passagers, maintenant, ajouta le capitaine.

Mais si les femmes et les enfants s'étaient montrés dociles, il

n'en fut pas de même des hommes. L'instinct de la conservation les rendit implacables et leur causa une sorte de vertige ; sourds à la voix d'Yves Coreau, qui s'efforçait de leur persuader que la barque se trouvait assez chargée, ils s'y précipitèrent en foule, repoussant les femmes, écrasant les enfants sous leurs pieds. En ce moment, cette barque de naufragés ressembla à celle des damnés du Dante. Le bord de l'embarcation arrivait à fleur d'eau, une vague suffisait pour la faire chavirer. Cependant, elle parut un moment capable de résister à la tourmente, et s'éloigna du navire au fond duquel on entendait gronder les boillonnements de l'eau montante.

Un canot fut mis à la mer ; les marins et les matelots y prirent place.

—A vous, Monsieur, dit le capitaine au second.

—Je ne partirai pas seul, répondit celui ci.

—Obéissez, Monsieur ; c'est la dernière fois sans doute que je vous donnerai un ordre en ce monde.

—Et vous me rendrez cette justice de convenir que je vous désobéis pour la première fois. Où reste le capitaine, reste le second. J'apprends auprès de vous les devoirs qui seront un jour les miens, si Dieu nous sauve de ce naufrage.

Yves Coreau tendit la main au jeune homme. Tous deux accrochés à un tronçon de mâts, demurèrent debout sur le pont que balayaient des paquets de mer.

—Une lumière ! s'écria tout à coup le capitaine.

—Vous avez raison, on vient à notre aide.

En effet, Jonas criait dans son porte voix des encouragements dont avaient grand besoin les malheureux naufragés. La première embarcation menaçait à chaque instant de couler. Le désespoir s'emparait de quelques uns de ceux qui y avaient trouvé un refuge.

—Allons, dit l'un d'eux, la côte est près, allégeons la barque.

Il se précipita à la mer, nagea dans la direction de la lumière, et fut recueilli par le canot de sauvetage.

—Confiance, confiance ! répéta Jonas.

Cette fois il était possible de l'entendre ; mais, dans leur impatience d'aller au devant du salut, quelques uns des naufragés de la grande barque se levèrent.

Ce mouvement fit osciller l'embarcation, une lame la balaya, et une dizaine de personnes tombèrent à la mer en poussant une clameur désespérée.

Au même instant, à une faible distance, des appels venant d'une barque de pêche en perdition, ajoutèrent à cette scène d'épouvante.

—Au navire ! au navire ! cria Jonas.

Il saisit le cordage, et quand il se trouva assez près du brick, il le lança sur le pont. Une minute après, le second et le capitaine s'y cramponnaient et luttèrent contre l'effort redoublé des lames. Pendant ce temps la chaloupe se rapprochait du canot de sauvetage. Philax et l'abbé Patris y entrèrent. A peine venaient ils de se cramponner au câble que des têtes effarées apparurent au dessus de l'eau. Les malheureux tombés à la mer dans le moment où le canot se trouvait en vue multipliaient leurs efforts pour gagner l'île à la nage.

Philax saisit par sa longue chevelure une femme prête à disparaître, et qui serrait désespérément un petit enfant dans ses bras. L'abbé Patris réussit à faire entrer dans le canot sauveteur deux jeunes gens à bout de forces. Les naufragés avançaient péniblement, les mains au câble,

flottant presque comme des épaves humaines.

—Jonas, dit alors le prêtre : A la barque de pêche maintenant !

—Nous n'avons plus de cordages !

—Nos bras nous restent,

—En avant, alors ! fit Jonas.

—Et part à deux, ajouta Caiman Bleu.

—A l'aide, à l'aide ! cria-t-on de la barque.

—Tenez ferme, nous voilà, répondit Caiman Bleu en faisant un porte voix de ses deux mains.

Au même instant, une embarcation légère heurta le canot de sauvetage. Un homme s'y trouvait couché.

La main de l'abbé Patris en saisit le rebord, et, tandis qu'il la maintenait à portée, Jonas souleva un corps rigide étendu au fond.

—Le malheureux a tenté de se sauver à la nage, dit il : pour y parvenir plus vite il avait ôté ses vêtements ; à bout de forces, il est parvenu à monter dans son embarcation...

—Au secours ! au secours ! criaient de nouveau les pêcheurs ; nous coulons !

—Nous voici, répondit Jonas, nous voici !

Il manœuvra les rames dans la direction des voix, et bientôt il eut la joie de tendre les mains à quatre hommes dont les forces s'épuisaient.

—Seigneur ! dit l'un d'eux quand il fut en sûreté, nous étions six !

—De profundis clamavi ad te, Domine... murmura le prêtre.

On chercha vainement, on appela ; pas une tête ne se montra, pas une voix ne répondit.

Le canot de sauvetage dut reprendre sa route vers Loch. Il venait de s'en rapprocher de plusieurs encablures quand un malheureux, soutenu par un espars, leur apparut. On le recueillit, et, au moment d'aborder, la vague porta sur les roches un dernier naufragé.

X

ÉPAVES

Quant le capitaine Primanguet revint de Quimper, après y avoir réglé les futures conditions de vie de Georges Hervius, il trouva Thécla assise à la même place, près de la fenêtre ouverte, au dépit du vent et du froid. Un capulet en laine blanche couvrait sa tête, adoucissant encore l'expression de sa physionomie. Ses traits paraissaient plus fins, sa taille plus svelte ; la douleur communiquait à son visage ferme une beauté presque surnaturelle.

Le capitaine l'arracha par une carresse à ses désolantes pensées.

—Mon oncle, dit elle en joignant les mains, il n'est pas rentré !

—Qui ? Georges ?

—Oh ! Georges ne m'a pas quittée, répondit elle avec une sourde irritation dans la voix ; durant toute l'après midi il a travaillé à ses études sur la soude. C'est Raymond, Raymond qui est absent...

—J'espère qu'il n'est pas allé en mer, du moins ?

—Rien n'a pu le dissuader de se rendre aux Glenans... L'orage redouble de furie... Raymond est perdu, perdu !

—Que fait Pierre ? demanda le capitaine.

(A suivre)

Combustion spontanée

L'énorme morceau de charbon du quai de la Reine a pris feu hier après-midi, par suite du dégagement des gaz, et du développement de la chaleur. C'est un cas de combustion spontanée. On fait jouer la pompe sur ce tas de charbon depuis hier.

L'engrais de poule

L'engrais de poule recueilli directement dans les poulaillers et mis en tassans mélange, sèche difficilement et forme une masse pâteuse à peu près impossible à étendre régulièrement sur le terrain; ainsi employé, il tue les plantes au lieu d'en activer la végétation. Reçu sur la paille, il forme un trop grand volume et ne contient pas assez d'humidité pour amener la fermentation et la transformer en fumier. La paille reste dans son entier et ne peut être utilisée au potager. On a essayé de garnir de sable le sol des poulaillers; l'engrais s'y mélange bien, mais il devient extrêmement lourd à transporter et le sable ne convient pas à tous les terrains.

C'est en présence de ces divers inconvénients que, la plupart du temps les déchets du poulailler sont tout simplement jetés sur le fumier et considérés comme n'ayant aucune valeur.

A force d'essai on a fini par trouver un véhicule parfait pour l'engrais de poule, qui en permet l'emploi partout et en tout temps, en facilite la récolte et lui donne une réelle valeur; c'est le tan.

En jardinage le tan seul est très employé; on l'utilise comme paillis pour les fraisiers, pour les salades, et même pour les fleurs. Une couche de quelques centimètres de tan au pied de chaque arbre y entretient la fraîcheur avec le moindre arrosage.

AFFAIRES D'IRLANDE

Londres, 22—Une troupe de hussards et un fort détachement d'artillerie sont arrivés à Mitchellstown. Le magistrat a publié une proclamation défendant de tenir quelque réunion que ce soit pendant les séances de la Cour. MM. Dillon et Condon ont reçu des copies de cette proclamation. M. Dillon s'est déclaré prêt à adresser la parole à une assemblée publique en dépit des défenses du gouvernement. On redoute des troubles.

Une dépêche de Mitchellstown déclare que Dillon et Hartington ont donné des garanties qu'aucune assemblée politique publique ne serait tenue à Mitchellstown durant le cours du procès.

Dublin, 22—Le lord-maire a fait un appel de fonds pour défendre et soutenir le grand nombre de prisonniers politiques qui seront en prison sous peu en vertu de l'Acte de coercition.

Les journaux parnellistes dans toute l'Irlande publient les comptes-rendus des assemblées des diverses branches locales de la Ligue, et cela malgré qu'en vertu du nouvel Acte des Crimes les rédacteurs de journaux sont passibles de l'emprisonnement s'ils publient des comptes-rendus dénonçant d'une manière violente le gouvernement.

LE MANIFESTE

Paris, 22—La Patrie déclare que tous les maires de France ont reçu instructions de poursuivre toute personne affichant le manifeste du comte de Paris.



Avis aux entrepreneurs

CANAL DU SAULT-STE-MARIE

LES Contracteurs qui ont l'intention de présenter des soumissions pour les travaux de construction projeté sur le côté canadien de la rivière Sainte Marie, sont avertis par le présent que les SOUMISSIONS seront reçues vers le mois de JANVIER prochain, et que le temps le plus propice pour examiner la localité est à partir d'aujourd'hui jusqu'au commencement de novembre prochain.

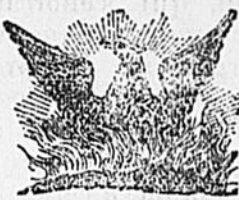
Quand les plans, spécifications et les autres documents seront prêts, un avis sera donné en conséquence, et les Contracteurs pourront alors les examiner et se pourvoir de blancs de soumission, etc.

Par ordre,
A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

Département des chemins de fer
et canaux,
Ottawa, 24 août 1887.
Québec, 26 août 1887—3fi ps. 656

LA

SALSEPAREILLE-BRISTOL



EST UN REMÈDE INFALLIBLE

pour guérir radicalement toute maladie provenant de l'Impureté du Sang, le Rhumatisme, les Plaies Invétérées et toutes les Affections de nature éruptive, scrofuleuse ou syphilitique.

Le Remède de Famille par excellence.

La Véritable

EAU DE FLORIDE

—DE—

Murray & Lanman.

LE PLUS EXQUIS
de tous les

Parfums pour la Toilette

Supérieure à «l'Eau de Cologne» par la délicatesse de son arôme et la fraîcheur et permanence de son parfum sur le Mouchoir.

DANS LE BAIN

elle rafraîchit le Corps et vivifie le Cerveau.

Se méfier des Contrefaçons.



GUÉRISSEZ VOTRE ESTOMAC!

PURIFIEZ VOTRE FOIE!



LES PILULES DE BRISTOL

PUREMENT VÉGÉTALES

scut le meilleur Purgatif et le Remède le plus efficace contre toutes les maladies de l'Estomac, le Foie et la Dyspepsie.

CHEMIN DE FER D'OXFORD ET
NEW-GLASGOWSEC.—CHEMIN DE MINGO A LA VILLE DE PICTOU,
BRANCHE DE I. C. R.SOUMISSION POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour le chemin de fer d'Oxford et du New-Glasgow" seront reçues à ce bureau jusqu'au midi de lundi, le dixième jour d'octobre 1887, pour certains travaux de construction.

Les plans et devis seront ouverts pour l'inspection au bureau de l'Ingénieur en chef des chemins de fer du Gouvernement à Ottawa, et aussi au bureau du chemin de fer d'Oxford et New Glasgow à la rivière John, Comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse, le et après le premier jour d'Octobre, 1887. La spécification générale et la forme de la soumission pourront être obtenues alors après application.

Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit imprimée et qu'on ait rempli les conditions voulues.

Par ordre,
A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

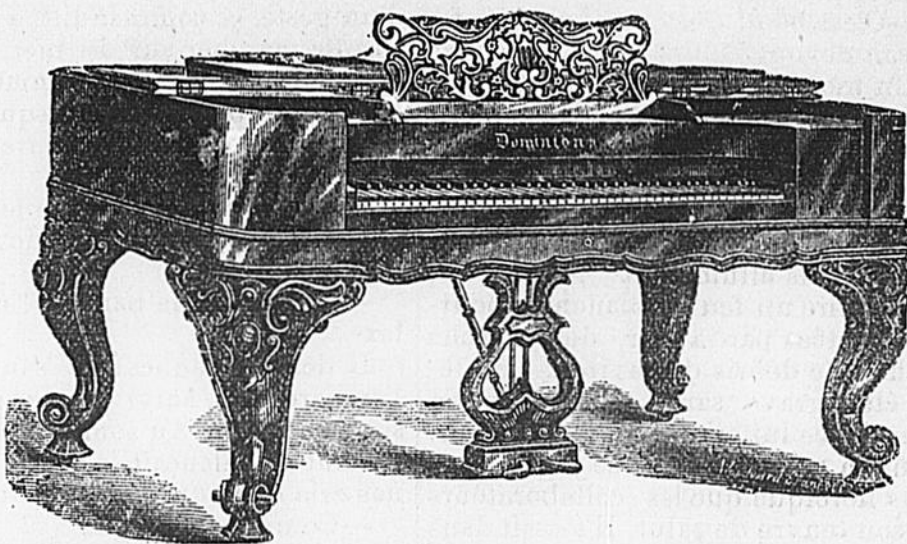
Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 9 Sept 1887.
Québec, 16 sept. 1887—3fi ps. 666

Instituteur pour académie

ON demande un instituteur capable d'enseigner l'anglais, le français et le latin dans une académie. Salaire très convenable. S'adresser au bureau du Courrier du Canada.
Québec, 15 Août 1887—6

Je viens de recevoir à l'occasion des fêtes
LE PLUS GRAND ASSORTIMENT

De beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à queue tous les formats, pianos droits (nouveaux modèles), pianos carrés et orgues de chapelles et de salons.



ET LES ORGUES-HARMONIUMS "DOMINION".

Tous instruments de choix, de nouveaux styles uniques dans leur genre, et ne se trouvant nulle part ailleurs.

Les personnes désirant un instrument de choix à un prix raisonnable devraient venir visiter mon assortiment si possible, ou écrire pour catalogues illustrés.

L. E. N. PRATTE,

No 1676, rue Notre-Dame, Montréal

Ottawa, 24 décembre 1885—15 nov 83—1an 2ms.

SANTÉ POUR TOUS

PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Dérangements du FOIE, de l'ESTOMAC et des INTESTINS.

Elles fortifient et restituent la santé à des Constitutions délabrées, elles sont aussi inestimables dans toutes les Maladies particulières au sexe Féminin de toute âge. Pour les Enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT

Est un remède infallible pour les Maux de Jambes, ceux des Seins, Blessures, Ulcères, Plaies et Ulcères. Il est faux pour la Goutte et le Rhumatisme.

Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE,
LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflement Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival et pour les membres contractés et jointures raidies il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'établissement du PROFESSEUR HOLLOWAY.

78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, OXFORD STREET.

Et se vendent à 1s. 1d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22. et 33s. la Pot ou la Boîte, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boîte, s'il n'y a pas l'adresse 533, Oxford Street, Londres, et de la falsification.
Québec, 3 septembre 1885

Marché de Québec

Farine et Grains.

Québec, 23 sept. 1887.

Farine—Sup. extra, baril, 196.	\$ 4 30 a 4 50
Extra	4 20 a 4 30
Forté pour boulanger.	4 20 a 5 75
Extra du printemps...	3 75 a 4 00
Superfine No 2	3 70 a 4 80
Fine	3 50 a 3 60
Farines en poches, de 100 livres.	1 90 a 2 00
" de seigle en quart	4 40 a 4 50

Provisions, Etc, Etc.

Québec, 23 sept 1887

Beurre frais par livre.....	\$ 0 18 a 0 19
Beurre salé par livre.....	0 15 a 0 16
Patates par minot.....	0 30 a 0 40
Oufs par douzaine.....	0 17 a 0 18
Sucre d'érable par livre.....	0 08 a 0 10
Fromage par livre.....	0 10 a 0 11
Oignons par baril.....	3 00 a 3 50
Pommes par baril.....	1 75 a 3 00
Oranges par caisse.....	12 00 a 13 00
Citrons par caisse.....	9 00 a 10 50
Tabac canadien en feuille par lbs	60 10 a 00 00

Poissons.

Québec, 23 sept. 1887.

Poissons—Séchés le quintal...	\$ 3 50 a 4 00
Morue verte le baril.	4 00 a 4 50
Saumon No 1, baril	
de 200 livres.....	17 00 a 17 50
Saumon No 1, la livre.	0 10 a 0 09
Harang du Labrador.	4 50 a 5 00

Bœufs, Moutons, Etc.

Québec, 23 sept 1887.

Bœuf—1ère qualité, par 100 liv.	\$8 00 a 9 00
2ème " " "	6 00 a 7 00
3ème " " "	5 00 a 6 00
Bœuf par livre	0 06 a 0 15
Mouton par livre	0 10 a 0 12
Veau par livre.....	0 08 a 0 10

CONDITIONS

DU

JOURNAL

DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant tous les JEUDIS et contenant toute les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement :—UNE PIASTRE.
POUR LA FRANCE :—10 FRANCS

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

Rue Buade, No 9. Québec

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

No 9, rue Buade, Québec.